



# GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2022

CNC

## 1. LA FRANCE

1.1 Le parc cinématographique national	4
1.2 Le parc Art et Essai national	12
1.3 L'emploi dans l'exploitation cinématographique en France métropolitaine	19
1.4 Le public selon les catégories d'établissement	25

## 2. LES RÉGIONS

2.1 Le parc cinématographique en région	29
2.2 Le parc Art et Essai en région	33
2.3 Le public régional du cinéma	36
2.4 L'emploi dans l'exploitation cinématographique en région	43

## 3. LES DÉPARTEMENTS

3.1 Le parc cinématographique des départements métropolitains	48
3.2 Le parc Art et Essai des départements métropolitains	58
3.3 La programmation dans les départements métropolitains	61

## 4. LES UNITÉS URBAINES

4.1 Le parc cinématographique des unités urbaines métropolitaines	67
4.2 Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines	77
4.3 La programmation des unités urbaines métropolitaines	80
4.4 Le public des établissements des unités urbaines métropolitaines	84

## 5. LES COMMUNES

5.1 Le parc cinématographique des communes métropolitaines	88
5.2 La programmation dans les communes métropolitaines	96
5.3 Le cinéma à Paris	100

## GLOSSAIRE



chapitre un

# LA FRANCE

# 1.1

## Le parc cinématographique national

### Définitions

Les **ouvertures** regroupent les ouvertures réelles (écran jamais référencé auparavant) et les réouvertures d'écrans (après une fermeture pour travaux notamment). Les **fermetures** regroupent les fermetures définitives (cessation d'activité) et les fermetures provisoires (pour travaux notamment).

## La France Métropolitaine

### Salles actives en France

	établissements actifs		fauteuils	écrans actifs
	total	multiplexes		
2013	2 027	188	1 065 929	5 589
2014	2 020	191	1 071 305	5 647
2015	2 033	203	1 094 883	5 741
2016	2 044	209	1 099 471	5 842
2017	2 046	219	1 118 916	5 913
2018	2 040	226	1 126 162	5 983
2019	2 045	232	1 145 618	6 114
2020	2 041	233	1 138 530	6 127
2021	2 029	240	1 146 190	6 191
2022	2 061	247	1 161 329	6 298

Source : CNC – France métropolitaine.

**Le parc cinématographique français se compose de 2 061 établissements regroupant 6 298 écrans.**

### 2 061 établissements actifs en 2022

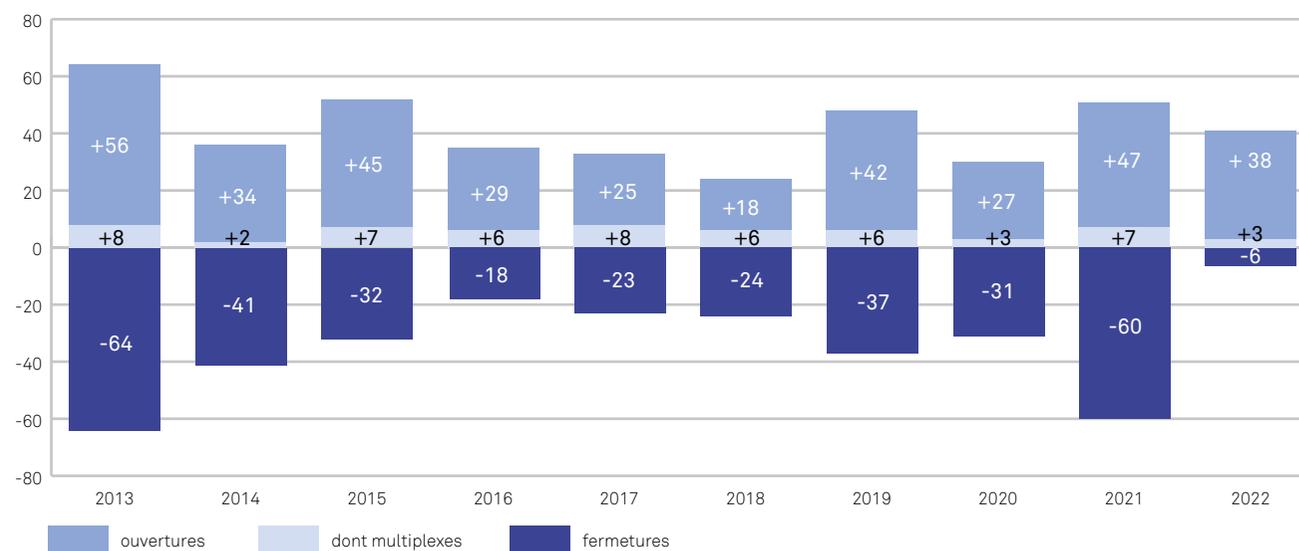
Le nombre d'établissements actifs augmente en 2022 à 2 061, soit 32 de plus qu'en 2021 et 34 de plus qu'en 2013. 38 cinémas ouvrent ou réouvrent tandis que six ferment (un cinéma de deux salles et cinq mono-écrans), provisoirement ou définitivement. Parmi les 38 cinémas qui ouvrent ou réouvrent, 13 avaient fermé en 2020 à la suite de la crise sanitaire, tous des mono-écrans.

73,7 % des établissements ouverts en 2022 sont des mono-écrans (28 établissements). Trois comptent huit écrans ou plus. Ouvrent également en 2022, trois cinémas de trois écrans, deux de quatre écrans, un de cinq écrans et un de sept écrans.

En moyenne sur la période 2013-2022, 36 établissements ouvrent chaque année, dont six multiplexes, et 34 ferment.

### 28 mono-écrans ouvrent en 2022.

### Ouvertures et fermetures d'établissements



Source : CNC – France métropolitaine.

### Hausse significative du nombre de cinémas avec plus de 6 écrans au cours de la dernière décennie

Si le nombre d'établissements actifs est relativement stable entre 2013 et 2022 (+1,7 %), les évolutions ne sont pas homogènes selon les types de cinémas. Les mono-écrans (-3,6 %) et les établissements de 4 à 5 écrans (-3,3 %) sont moins nombreux. À partir de 6 écrans, le nombre d'établissements progresse significativement sur la période : +19,3 % pour les cinémas de 6 ou 7 écrans et +31,4 % pour les multiplexes.

Entre 2013 et 2022, le nombre de séances augmente de 15,6 %, en raison du développement constant du parc cinématographique (+12,7 % en nombre d'écrans sur la période) et de l'ouverture plus régulière des cinémas actifs. Entre 2013 et 2022, la part des cinémas proposant 4 séances ou plus par jour augmente de 5,4 points, passant de 36,6 % à 42,0 %. Seuls les cinémas de 4 à 5 écrans enregistrent une baisse du nombre de séances (-2,9 %). La hausse la plus importante est enregistrée par les cinémas de 8 à 11 écrans (+37,8 %), résultat d'une hausse sensible du nombre d'établissements de cette catégorie sur la période (136 en 2022, contre 96 en 2013, soit +41,7 %) et, par voie de conséquence, du nombre d'écrans (+40,1 % entre 2013 et 2022).

La fréquentation des cinémas diminue de 21,5 % entre 2013 et 2022, année encore marquée par la crise sanitaire. Les cinémas de 12 écrans ou plus (-21,5 %) et ceux de 4 ou 5 écrans (-27,7 %) sont les plus impactés. La baisse la moins importante est dégagée par les cinémas de 8 à 11 écrans (-6,6 %) et ceux de 2 à 3 écrans (-13,3 %). Par rapport à 2021, le nombre d'entrées est en hausse (+59,2 %), confirmant la reprise de la fréquentation après la crise sanitaire, notamment pour les mono-écrans (+75,3 %).

**54,7 % des établissements sont des mono-écrans (1 128 cinémas).**

**12,0 % des établissements sont des multiplexes (247 cinémas).**

### Nombre d'établissements selon le nombre d'écrans

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 écran	1 170	1 156	1 160	1 165	1 159	1 146	1 134	1 131	1 110	1 128
2 et 3 écrans	433	433	433	428	432	432	437	435	434	439
4 et 5 écrans	153	153	151	154	152	148	146	144	146	148
6 et 7 écrans	83	87	86	88	84	88	96	98	99	99
8 à 11 écrans	96	97	107	110	118	123	124	125	130	136
12 écrans et plus	92	94	96	99	101	103	108	108	110	111
<b>total</b>	<b>2 027</b>	<b>2 020</b>	<b>2 033</b>	<b>2 044</b>	<b>2 046</b>	<b>2 040</b>	<b>2 045</b>	<b>2 041</b>	<b>2 029</b>	<b>2 061</b>

Source : CNC – France métropolitaine.

### Séances selon le nombre d'écrans (milliers)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 écran	548,9	579,4	588,6	617,0	624,6	629,0	628,0	313,1	360,9	608,5
2 et 3 écrans	1 027,3	1 070,8	1 082,7	1 090,4	1 112,9	1 129,5	1 151,7	579,2	707,5	1 167,6
4 et 5 écrans	949,9	959,4	962,2	989,6	1 013,8	979,6	939,0	460,8	565,1	922,4
6 et 7 écrans	865,6	885,4	895,6	928,4	889,2	916,4	978,0	499,8	603,1	984,8
8 à 11 écrans	1 481,5	1 566,0	1 663,4	1 746,4	1 804,5	2 004,6	2 014,3	1 008,6	1 210,5	2 042,0
12 écrans et plus	2 395,6	2 520,5	2 588,2	2 645,7	2 721,4	2 794,3	2 861,4	1 368,7	1 594,8	2 674,8
<b>total</b>	<b>7 268,7</b>	<b>7 581,5</b>	<b>7 780,8</b>	<b>8 017,5</b>	<b>8 166,4</b>	<b>8 453,4</b>	<b>8 572,5</b>	<b>4 230,3</b>	<b>5 042,0</b>	<b>8 400,1</b>

Source : CNC – France métropolitaine.

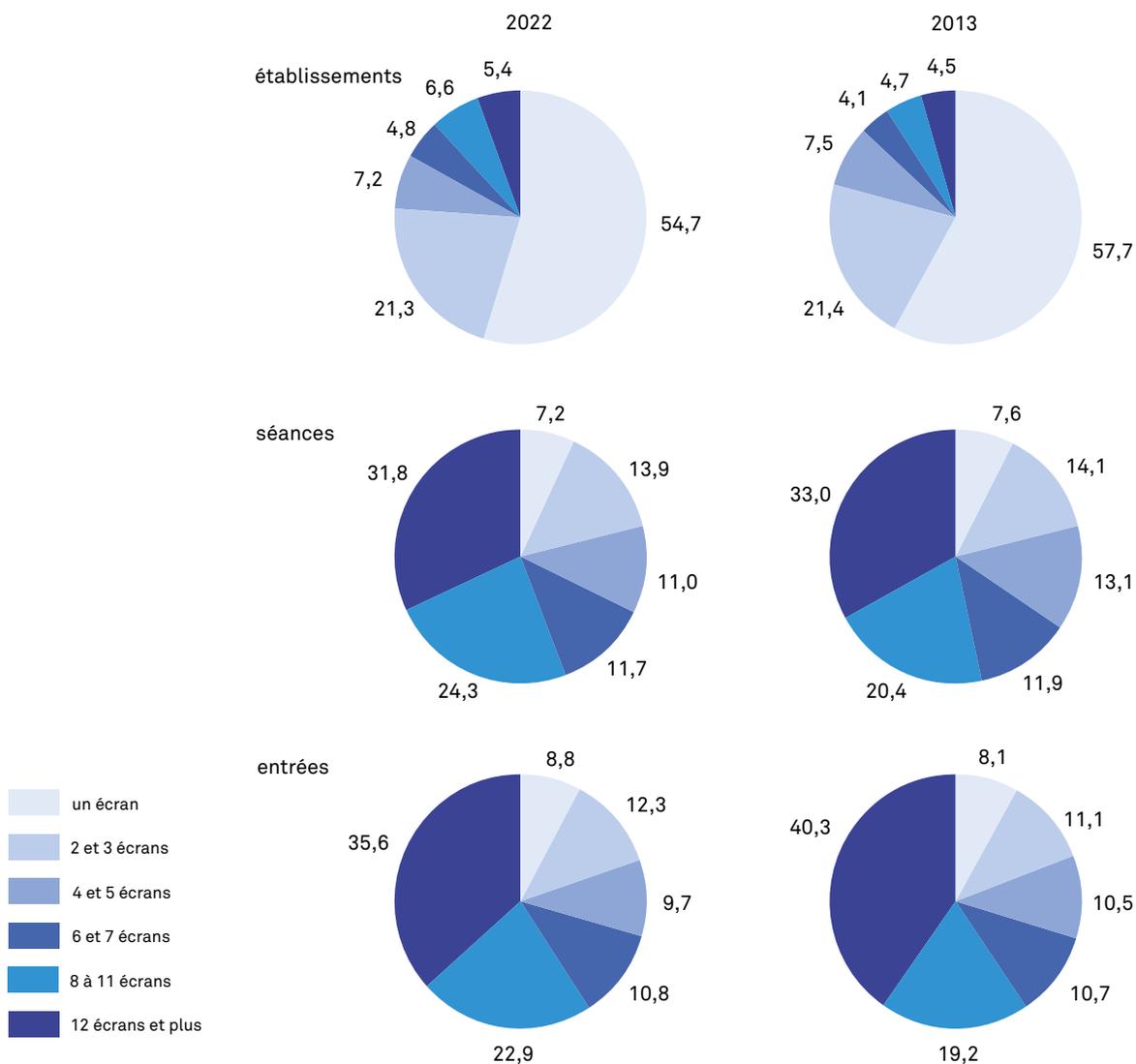
### Entrées selon le nombre d'écrans (millions)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 écran	15,73	17,53	16,97	18,42	18,06	17,68	18,21	6,17	7,66	13,42
2 et 3 écrans	21,51	23,75	22,81	23,91	23,42	22,84	24,52	8,23	11,33	18,66
4 et 5 écrans	20,31	21,32	20,56	21,96	21,56	19,58	19,93	6,34	9,33	14,68
6 et 7 écrans	20,82	21,38	20,28	21,69	20,63	20,14	22,14	7,12	10,73	16,34
8 à 11 écrans	37,24	42,04	43,51	45,10	44,48	44,36	47,55	13,89	21,78	34,77
12 écrans et plus	78,14	83,07	81,23	82,12	81,26	76,61	80,88	23,52	34,68	54,15
<b>total</b>	<b>193,74</b>	<b>209,08</b>	<b>205,36</b>	<b>213,20</b>	<b>209,41</b>	<b>201,21</b>	<b>213,22</b>	<b>65,26</b>	<b>95,50</b>	<b>152,02</b>

Source : CNC – France métropolitaine.

Même si leur part tend à diminuer entre 2013 et 2022, les mono-écrans sont les plus nombreux en termes d'établissements actifs mais minoritaires en termes de séances et d'entrées avec toutefois une légère surreprésentation en entrées par rapport aux séances. À l'inverse, les multiplexes (établissements de 8 écrans ou plus), moins nombreux au sein des établissements actifs, malgré un fort développement cette dernière décennie (+29,2 % entre 2013 et 2022), totalisent la part la plus importante des séances et des entrées.

Répartition selon le nombre d'écrans (%)



Source: CNC – France métropolitaine.

### 115 écrans ouverts en 2022

En 2022, 6 298 salles sont actives en France métropolitaine, soit 107 de plus qu'en 2021 (+1,7 %). Ce solde résulte de l'ouverture ou réouverture de 115 écrans et de la fermeture, provisoire ou définitive, de huit écrans. L'expansion du parc de multiplexes, qu'il s'agisse d'ouvertures de cinémas ou d'extensions de cinémas préexistants, explique en partie les ouvertures de salles. En 2022, 40,0 % des nouveaux écrans se situent dans ce type d'établissements (38,8 % des nouveaux écrans de 2021), contre 21,7 % dans les cinémas de 4 à 7 écrans (37,4 % en 2021) et 38,3 % dans les établissements de 1 à 3 écrans (23,8 % en 2021).

### Une densification du nombre d'écrans portée par l'ouverture de cinémas plus grands.

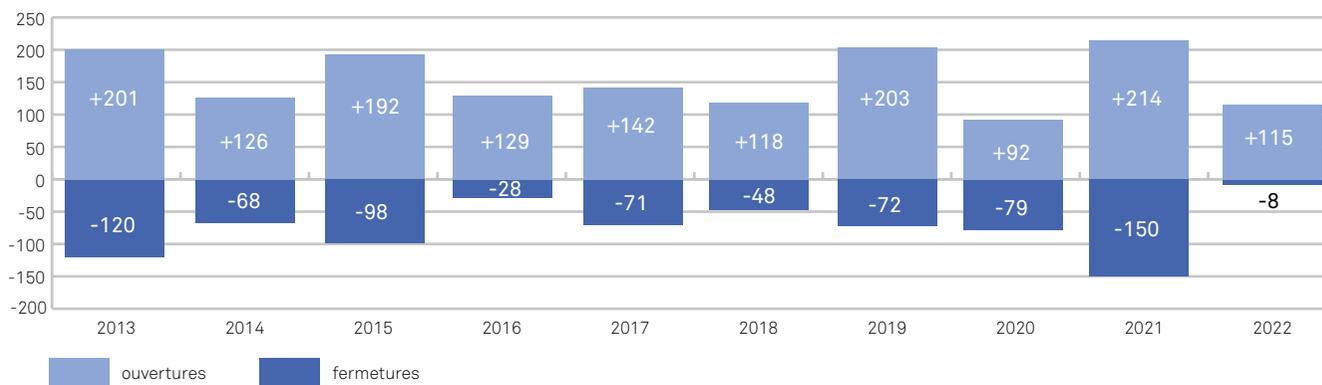
Parmi les 115 écrans ouverts en 2022, 32 résultent de l'extension de cinémas préexistants, soit 27,8 % des nouveaux écrans de l'année. Après agrandissement, quatre cinémas deviennent des multiplexes : l'UGC Ciné Cité Maillot dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le Cinéville à Les Ponts-de-Cé (49), l'Omnia République à Rouen (76) et le Grand Ecran à Sainte-Eulalie (33). Cinq mono-écrans se sont agrandis sur la période : quatre cinémas passent à deux écrans, le Viking à Le Neubourg (27), la Maline à La Couarde-sur-Mer (17), le Saleys à Salies-de-Béarn (64) et le Train Cinéma à Portes-lès-Valence (26), et un cinéma compte désormais trois écrans, le CinéMassy à Massy (91). À l'inverse, un cinéma compte un écran de moins.

### 79 écrans supplémentaires par an en moyenne entre 2013 et 2022

La progression du parc d'écrans n'est pas linéaire au cours de la période 2013–2022. Le nombre d'ouvertures d'écrans connaît un net essor en 2013, 2015, 2019 et 2021 avec environ 200 ouvertures ces années-là. En moyenne, 153 écrans ouvrent chaque année entre 2013 et 2022 et 74 ferment. Sur les dix dernières années, le parc s'est enrichi de 79 écrans chaque année en moyenne.

Entre 2013 et 2022, l'extension d'établissements existants est à l'origine de l'ouverture de 269 écrans dont 136 au sein des multiplexes, 70 au sein des cinémas de 4 à 7 écrans et 63 au sein des cinémas de 1 à 3 écrans. Sur la période, 15 cinémas sont devenus des multiplexes à la suite de l'ouverture de nouveaux écrans et 28 mono-écrans comptent désormais plusieurs écrans (22 en comptent deux, cinq en comptent trois et un en compte quatre).

#### Ouvertures et fermetures d'écrans



Source : CNC – France métropolitaine.

### Huit écrans ferment en 2022

Sur les dix dernières années, les fermetures d'écrans s'expliquent principalement par la disparition d'établissements de moins de 3 écrans (48,0 % des écrans fermés) mais également par la fermeture d'établissements de 4 à 7 écrans (37,6 %). 7,3 % des écrans fermés entre 2013 et 2021 étaient situés dans des multiplexes, qui ont depuis fermé. En 2022, les fermetures d'écrans résultent à 87,5 % de disparitions d'établissements (92,9 % en moyenne sur les dix dernières années).

Par ailleurs, la réduction du nombre d'écrans actifs dans certains établissements entraîne la fermeture de 53 salles entre 2013 et 2022. 29 interviennent au sein de cinémas de moins de 3 écrans et 18 au sein de cinémas de 4 à 7 écrans. Deux multiplexes réduisent leur nombre d'écrans actifs entre 2013 et 2022, le Pathé Wepler (75) qui passe de 12 à 11 écrans et le Pathé Pennes-Mirabeau (13) qui passe de 17 à 16 écrans. Sur la période, six cinémas, dont cinq de deux écrans, sont devenus ou redevenus des mono-écrans.

### Les ouvertures d'écrans

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>liées aux ouvertures d'établissements</b>	<b>174</b>	<b>95</b>	<b>162</b>	<b>104</b>	<b>112</b>	<b>84</b>	<b>168</b>	<b>81</b>	<b>200</b>	<b>83</b>
multiplexes	85	25	65	62	75	56	72	27	76	26
4 à 7 écrans	39	37	60	23	17	13	51	30	79	20
1 à 3 écrans	50	33	37	19	20	15	45	24	45	37
<b>liées aux extensions d'établissements</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>32</b>
multiplexes	14	16	17	13	19	14	13	3	7	20
4 à 7 écrans	3	13	9	7	4	12	12	4	1	5
1 à 3 écrans	10	2	4	5	7	8	10	4	6	7
<b>total ouvertures</b>	<b>201</b>	<b>126</b>	<b>192</b>	<b>129</b>	<b>142</b>	<b>118</b>	<b>203</b>	<b>92</b>	<b>214</b>	<b>115</b>

Source : CNC – France métropolitaine.

### Les fermetures d'écrans

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>liées aux fermetures d'établissements</b>	<b>112</b>	<b>58</b>	<b>90</b>	<b>25</b>	<b>69</b>	<b>47</b>	<b>71</b>	<b>70</b>	<b>140</b>	<b>7</b>
multiplexes	8	-	-	-	12	-	-	9	25	-
4 à 7 écrans	38	14	61	4	37	16	24	32	53	-
1 à 3 écrans	66	44	29	21	20	31	47	29	62	7
<b>liées aux réductions du nombre d'écrans</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1</b>
multiplexes	-	-	-	-	-	-	1	2	2	1
4 à 7 écrans	6	1	4	1	-	-	-	2	4	-
2 à 3 écrans	2	9	4	2	2	1	-	5	4	-
<b>total fermetures</b>	<b>120</b>	<b>68</b>	<b>98</b>	<b>28</b>	<b>71</b>	<b>48</b>	<b>72</b>	<b>79</b>	<b>150</b>	<b>8</b>

Source : CNC – France métropolitaine.

### Un nombre de fauteuils en augmentation : +8,9% depuis 2013

La capacité d'accueil des établissements cinématographiques augmente en 2022 à 1,16 million de fauteuils, soit 15 139 fauteuils de plus qu'en 2021 et 95 400 de plus qu'en 2013.

En dix ans, la capacité totale d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils progresse de 8,9 %. Avec l'augmentation du nombre d'établissements sur la même période (+1,7 %), il en résulte une hausse de la capacité moyenne par établissement à 563 fauteuils en 2022 (+7,2 % par rapport à 2013). A l'inverse, la progression plus rapide du nombre d'écrans (+12,7 % entre 2013 et 2022) entraîne un recul du nombre moyen de fauteuils par salle : 184 fauteuils par salle en 2022, contre 191 en 2013 (-3,3 %).

Le nombre d'écrans par établissement progresse de 10,8 % sur la période 2013-2022 pour s'établir à 3,1. Les cinémas sont ainsi de plus en plus grands mais disposent de salles plus petites. Cela leur permet de proposer une programmation plus diversifiée et d'attirer un public plus large, voire de le fidéliser.

### 563 fauteuils par établissement (+7,2 % par rapport à 2013).

### 3,1 écrans par établissement (+10,8 % par rapport à 2013).

### Les circuits itinérants : 5,5 % des établissements et 0,8 % des entrées

114 circuits itinérants sont actifs en 2022. Ces établissements enregistrent des résultats plus favorables que l'ensemble du parc. Leur fréquentation augmente de 119,1 % (+59,2 % tous cinémas confondus) par rapport à 2021. Par rapport à la moyenne 2017-2019, la fréquentation des circuits itinérants diminue de 9,8 %. Le nombre de séances programmées augmente de 6,0 % et atteint en 2022 son plus haut niveau historique avec plus de 40 millions de séances.

La recette moyenne par entrée d'un circuit itinérant (4,02 € en 2022) reste très inférieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire (7,20 €).

Les circuits itinérants représentent 5,5 % du parc total d'établissements cinématographiques en 2022. Ils assurent 0,5 % des séances et réalisent 0,8 % des entrées et 0,5 % de la recette de l'année.

### Les circuits itinérants

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>circuits<sup>1</sup></b>	107	102	101	102	105	104	108	107	109	114
<b>séances (milliers)</b>	29,2	32,9	34,6	36,7	37,3	38,3	39,3	17,6	20,4	40,6
<b>entrées (millions)</b>	0,97	1,21	1,25	1,37	1,36	1,37	1,50	0,53	0,58	1,27
<b>recettes<sup>2</sup> (M€)</b>	3,69	4,79	4,93	5,54	5,46	5,53	6,19	2,20	2,39	5,11
<b>RME<sup>3</sup> (€)</b>	3,82	3,96	3,95	4,03	4,02	4,04	4,13	4,19	4,12	4,02

<sup>1</sup> Le nombre de circuits est différent du nombre de points de projection. Il s'agit du nombre de tournées enregistrées au CNC. Une tournée gérant plusieurs points de projection ne sera comptabilisée qu'une seule fois.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Recette moyenne par entrée.

Source : CNC – France métropolitaine.

### Les exploitants portés par l'innovation technologique

De nombreuses technologies se déploient aujourd'hui dans les établissements cinématographiques : projection laser, 4K, écrans enveloppants, très grands écrans, son 3D, fauteuils 4DX.

En 2022, huit technologies étaient utilisées en France :

- ICE (Immersive Cinema Experience, technologie développée par CGR qui associe la projection Laser 4K, le son Dolby Atmos et la technologie LightVibes),
- IMAX (contraction de « image maximum », projection immersive qui conduit le spectateur à oublier les limites de l'écran, créée aux Etats-Unis en 1973),
- Dolby cinéma (utilise les technologies Dolby Vision et Dolby Atmos, sentiment d'être au cœur de l'action avec des sons enveloppants),
- 4DX (créée en 2009 en Corée, association du mouvement des sièges et d'effets sensoriels),
- Screen X (système de projection « augmentée », l'image s'étend sur les murs latéraux pour entourer le spectateur à 270 degrés),
- Sphera (utilise les technologies Dolby Atmos, EclairColor et l'ajout de bandes LED sur les murs qui retranscrivent en live les couleurs du film sur les murs),
- Aurore (salle équipée d'une toile de 18 mètres ultra-haute définition non-perforée qui donne aux couleurs tout leur éclat et offre des effets de contrastes saisissants et de 84 haut-parleurs pour un rendu sonore plus immersif),
- Onyx LED (transposition de la qualité d'image de la technologie LED grâce à la technologie HDR).

En 2022, 105 établissements disposent d'au moins une salle premium (99 en 2021), soit 5,1 % des cinémas actifs en France (4,9 % en 2021). Les systèmes 4DX et ICE sont les plus répandus avec respectivement 44 et 43 établissements équipés.

## La France d'Outre-Mer

### L'Outre-Mer : 1,1 % des établissements et 1,7 % des entrées

22 cinémas sont actifs dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM) en 2022, dont un circuit itinérant situé en Martinique, soit 1,1 % du parc total (France métropolitaine + DROM). Ces établissements regroupent 72 écrans (1,1 % du parc total).

Ils cumulent 1,7 % des entrées totales des cinémas français en 2022 (1,1 % en 2021) et 1,8 % des recettes (1,1 % en 2021). La fréquentation des cinémas d'Outre-Mer augmente de 152,3 % entre 2021 et 2022 et la recette guichets de 161,2 %, soit des évolutions largement supérieures à celles constatées en France métropolitaine (respectivement +59,2 % et +62,7 %). Ceci s'explique par une forte reprise de la fréquentation depuis la fin des mesures de restriction liées à la période de crise sanitaire dans les DROM en 2022. Certaines îles sont restées en confinement plus longtemps qu'en métropole.

Par rapport à la moyenne 2017-2019, la fréquentation dans les DROM diminue de 32,0 % en 2022 (-26,9 % en France métropolitaine) et la recette guichets de 31,3 % (-21,2 % en France métropolitaine).

La recette moyenne par entrée est nettement plus élevée en Outre-Mer qu'en France métropolitaine à 7,83 € en 2022, contre 7,20 €. L'écart se réduit toutefois à 0,63 € en 2022, contre plus de 1 € avant-crise.

### Les cinémas d'Outre-Mer

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Outre-Mer</b>					
établissements	19	21	22	20	22
écrans	68	70	71	65	72
entrées (millions)	3,80	3,82	1,19	1,03	2,59
recettes <sup>1</sup> (M€)	29,67	29,95	9,16	7,77	20,29
RME <sup>1,2</sup> (€)	7,81	7,83	7,72	7,56	7,83
<b>France métropolitaine + Outre-Mer</b>					
établissements	2 059	2 066	2 063	2 049	2 083
écrans	6 051	6 184	6 198	6 256	6 370
entrées (millions)	205,0	217,0	66,5	96,5	154,6
recettes <sup>1</sup> (M€)	1 366,6	1 478,6	441,9	680,3	1 114,7
RME <sup>1,2</sup> (€)	6,67	6,81	6,65	7,05	7,21

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>2</sup> Recette moyenne par entrée.

Source : CNC.

### 105 établissements équipés d'au moins une salle premium

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- les séries statistiques sur l'exploitation

- les listes des établissements actifs

# 1.2

## Le parc Art et Essai national

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2022 résulte des avis rendus par les commissions réunies entre les mois de janvier et d'octobre. Il repose exceptionnellement sur l'examen de la programmation des établissements entre le 06/03/2019 et le 03/11/2020, afin de tenir compte des périodes de fermeture administrative des salles liées à la crise sanitaire.

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et cinématographique, d'autre part, un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux, en regard de la population).

### Plus de 61 % des cinémas sont classés Art et Essai

En 2022, 1 264 cinémas sont classés Art et Essai (61,3 % des établissements cinématographiques actifs), soit 2 802 écrans (44,5 % des écrans) et plus de 477 000 fauteuils (41,1 % du nombre total de fauteuils). Depuis 2010, l'Art et Essai représente plus de 50 % des cinémas actifs (plus de 60 % depuis 2020) et plus de 40 % des écrans. Le parc Art et Essai est en recul par rapport à 2021, mais se maintient à un niveau élevé au regard de la décennie.

Par rapport à 2013, le parc Art et Essai compte 137 cinémas, 498 écrans et 75 570 fauteuils supplémentaires.

Selon le recensement 2020, il existe un fauteuil Art et Essai pour 139 habitants en France en 2022, contre un fauteuil pour 165 habitants en 2013, montrant ainsi une densification du parc Art et Essai.

### Établissements classés Art et Essai en France<sup>1</sup>

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
2013	1 127	55,6	2 304	41,2	401 468	37,7
2014	1 145	56,7	2 381	42,2	413 083	38,6
2015	1 158	57,0	2 427	42,3	425 722	38,9
2016	1 163	56,9	2 440	41,8	418 033	38,0
2017	1 204	58,8	2 558	43,3	443 174	39,6
2018	1 179	57,8	2 526	42,2	436 127	38,7
2019	1 217	59,5	2 606	42,6	449 725	39,3
2020	1 237	60,6	2 709	44,2	466 756	41,0
2021	1 282	63,2	2 825	45,6	483 107	42,1
2022	1 264	61,3	2 802	44,5	477 038	41,1

<sup>1</sup> Classement après appel.  
Source : CNC – France métropolitaine.

### 84,0 % des cinémas classés comptent moins de 4 écrans

55,1 % des établissements Art et Essai actifs en 2022 sont des mono-écrans et 84,0 % comptent moins de 4 écrans. Sur l'ensemble du parc, les mono-écrans représentent 54,7 % des établissements actifs et les moins de 4 écrans 76,0 % . Les cinémas classés Art et Essai sont, par conséquent, de plus petite taille. En moyenne, un cinéma classé compte 2,2 écrans en 2022, contre 3,1 écrans tous établissements confondus.

À l'opposé, une minorité de cinémas classés ont plus de 5 écrans (7,4 %). 45 multiplexes sont classés en 2022 (3,6 % des cinémas Art et Essai), dont cinq établissements comptent plus de 11 écrans : le CGR de Beauvais (60) avec 12 salles, le Mega CGR de Colmar (68) avec 12 salles, le Kinopolis de Bourgoin-Jallieu (38) avec 12 salles, le Kinépolis Belfort (90) avec 14 salles et le Majestic Compiègne de Jaux (60) avec 14 salles. Entre 2021 et 2022, trois multiplexes perdent leur classement : le CinéPlanet de 8 écrans à Salon-de-Provence (13), le CGR de 9 écrans à Carcassonne (11) et le Trèfle de 13 écrans à Dorlisheim (67). A l'inverse, un multiplexe de huit écrans est désormais classé Art et Essai, l'Omnia République à Rouen (76).

En 2022, si 61,3 % des cinémas actifs sont classés Art et Essai, ce classement concerne 18,2 % des multiplexes et 61,8 % des mono-écrans. Les établissements classés sont très présents au sein des cinémas de 2 ou 3 écrans (83,4 % du parc) et de ceux de 4 ou 5 écrans (73,0 %).

---

**45 multiplexes sont classés Art et Essai (-2 comparé à 2021).**

---

### Établissements classés Art et Essai selon le nombre d'écrans<sup>1</sup>

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>1 écran</b>	640	647	654	659	680	665	692	697	718	696
<b>2 et 3 écrans</b>	330	333	337	336	347	340	351	351	362	366
<b>4 et 5 écrans</b>	96	97	96	101	101	95	90	94	107	108
<b>6 et 7 écrans</b>	36	39	35	32	37	39	42	50	48	49
<b>8 à 11 écrans</b>	24	27	34	32	36	37	37	39	41	40
<b>12 écrans et plus</b>	1	2	2	3	3	3	5	6	6	5
<b>total</b>	<b>1 127</b>	<b>1 145</b>	<b>1 158</b>	<b>1 163</b>	<b>1 204</b>	<b>1 179</b>	<b>1 217</b>	<b>1 237</b>	<b>1 282</b>	<b>1 264</b>

<sup>1</sup> Classement après appel.  
Source : CNC – France métropolitaine.

---

**Plus de la moitié des cinémas classés sont des mono-écrans.**

---

### Hausse du nombre d'entrées réalisées dans les cinémas classés Art et Essai

Les salles Art et Essai programment 3,3 millions de séances de cinéma en 2022, soit 39,3 % des séances totales tous cinémas confondus, cette part recule par rapport à 2021 (40,6 %) mais reste supérieure à 2020 et à l'avant-crise. Le nombre de séances augmente de 61,5 % par rapport à 2021 (+66,6 % tous cinémas confondus), en lien avec la fermeture des salles pendant 138 jours en 2021), et de 8,6 % par rapport à la moyenne de 2017-2019 (stable tous cinémas confondus).

En 2022, les établissements classés Art et Essai réalisent 55,7 millions d'entrées, soit 36,6 % de la fréquentation totale, plus haut niveau de la décennie derrière 2020 (38,0 %). La part des cinémas classés dans le total des entrées est supérieure à 30 % depuis 2014. Entre 2021 et 2022, la fréquentation des cinémas classés Art et Essai augmente de 60,0 %, contre +59,2 % tous établissements confondus. Par rapport à la moyenne 2017-2019, les cinémas classés enregistrent 19,0 % d'entrées en moins (-26,9 % tous établissements confondus).

Les multiplexes classés Art et Essai réalisent 10,5 millions d'entrées en 2022, soit 18,9 % des entrées des cinémas classés alors qu'ils ne représentent que 3,6 % du parc d'établissements. Sur l'ensemble du parc, les multiplexes totalisent 58,5 % de la fréquentation pour 12,0 % du parc. Les multiplexes classés ont été plus durement touchés par la crise. Leur fréquentation recule de 26,0 % par rapport à la moyenne 2017-2019, contre -19,0 % tous établissements Art et Essai confondus.

Les cinémas Art et Essai enregistrent 16,8 entrées par séance (18,1 tous cinémas confondus), en baisse de 1,0 % par rapport à 2021 et de 25,0 % sur la décennie. Tous cinémas confondus, les évolutions dégagées sont plus accentuées : -4,5 % par rapport à 2021 et -32,1 % par rapport à 2013. L'écart entre les cinémas Art et Essai et l'ensemble des établissements s'est réduit progres-

sivement au cours de la décennie. Si la différence s'établissait à 4,2 entrées par séance en 2013, elle s'élève à 1,3 entrée en 2022 (1,9 en 2021). Par rapport à la moyenne 2017-2019, le nombre moyen d'entrées par séance pour les cinémas Art et Essai recule de 25,4 % (-26,9 % tous établissements confondus).

### Fréquentation des établissements classés Art et Essai<sup>1</sup>

	séances		entrées		recettes <sup>2</sup>	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2013	2 453	33,8	55,12	28,5	307,80	24,6
2014	2 637	34,8	63,00	30,1	348,97	26,2
2015	2 755	35,4	62,91	30,6	354,19	26,6
2016	2 809	35,0	67,15	31,5	376,40	27,1
2017	2 997	36,7	68,55	32,7	388,75	28,2
2018	3 013	35,6	65,77	32,7	371,99	27,8
2019	3 115	36,3	71,77	33,7	413,37	28,5
2020	1 646	38,9	24,82	38,0	141,36	32,7
2021	2 046	40,6	34,79	36,4	203,90	30,3
2022	3 304	39,3	55,65	36,6	324,44	29,6

<sup>1</sup> Classement après appel.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

### La fréquentation des cinémas Art et Essai diminue de 19,0 % en 2022 par rapport à la moyenne 2017-2019 (-26,9 % sur l'ensemble du parc).

### Un taux d'occupation des fauteuils quasi équivalent à celui de l'ensemble des salles

En 2022, le taux d'occupation des fauteuils des cinémas classés Art et Essai est similaire à celui de l'ensemble des salles. Une salle Art et Essai est ainsi remplie, en moyenne par séance, à 10,6 % de sa capacité, contre 10,4 % toutes salles confondues. Depuis 2016 et hors 2021, le taux d'occupation des fauteuils des cinémas classés est toujours supérieur ou égal à celui observé sur l'ensemble du parc.

En 2022, l'indice de fréquentation s'élève à 2,29 entrées par habitant en France dont 0,84 entrée relève des établissements classés et 1,44 entrée des autres établissements.

### 5,83 € en moyenne par entrée dans les cinémas classés

Les cinémas classés réalisent 324,4 M€ de recettes TTC (+59,1 % par rapport à 2021, +62,7 % tous établissements confondus). En 2022, la recette moyenne par entrée (RME) TTC s'élève à 5,83 € pour les cinémas Art et Essai (-0,5 % par rapport à 2021) et à 7,20 € pour l'ensemble des salles (+2,2 % par rapport à 2021), soit une différence de 1,37 €. Par rapport à la moyenne 2017-2019, la RME TTC augmente de 2,4 % dans les établissements Art et Essai et de 7,8 % sur l'ensemble du parc. Ces différences s'expliquent par un parc Art et Essai surtout composé de petits établissements dont le prix des places est souvent moins cher que dans les multiplexes et par une présence dans les petites unités urbaines qui assure à certains exploitants des frais de gestion moins élevés.

En 2022, la RME TTC pour les mono-écrans classés est inférieure à celle des mono-écrans non classés (4,55 €, contre 4,82 €), tout comme celle des multiplexes classés par rapport aux multiplexes non classés (7,15 €, contre 8,28 €).

### Ratios relatifs aux établissements classés Art et Essai<sup>1</sup>

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils		indice de fréquentation		recette moyenne par entrée <sup>2</sup>	
	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas
2013	165	62	13,5%	14,2%	0,83	2,93	5,58	6,46
2014	160	62	14,4%	14,8%	0,95	3,16	5,54	6,38
2015	155	60	13,7%	14,2%	0,95	3,11	5,63	6,48
2016	158	60	14,5%	14,4%	1,02	3,23	5,61	6,51
2017	149	59	13,9%	13,9%	1,04	3,17	5,67	6,59
2018	151	59	13,3%	13,0%	1,00	3,05	5,66	6,64
2019	147	58	14,0%	13,7%	1,09	3,23	5,76	6,79
2020	142	58	9,2%	8,5%	0,38	0,98	5,70	6,63
2021	138	58	10,6%	10,8%	0,53	1,44	5,86	7,04
2022	139	57	10,6%	10,4%	0,84	2,29	5,83	7,20

<sup>1</sup> Classement après appel.

<sup>2</sup> Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine / INSEE - recensement 2020.

### Remarques méthodologiques

Le classement se fait par établissement et la référence géographique est l'unité urbaine dans laquelle se situe l'établissement. Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie, quelle que soit leur zone d'implantation.

### Plus de la moitié des établissements Art et Essai en catégorie E

En 2022, 9,2 % des cinémas classés sont situés dans les communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus (catégories A et B). Ces cinémas cumulent 18,3 % de la fréquentation totale des cinémas Art et Essai et 18,4 % des séances totales. En incluant la périphérie des communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (catégorie C), 29,0 % des établissements Art et Essai sont localisés dans ces agglomérations et totalisent 38,0 % de la fréquentation des établissements classés pour 36,7 % des séances. Dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus (y compris Paris), 32,6 % des établissements sont classés Art et Essai. Ces établissements sont à l'origine de 11,4 % des séances de ces zones et de 10,8 % des entrées.

Les communes rurales et les unités urbaines de moins de

20 000 habitants (catégorie E) abritent 54,6 % des cinémas classés en 2022 pour 26,6 % de la fréquentation. Ces établissements représentent 70,3 % du parc cinématographique de ces zones, ainsi que 74,1 % des séances et 74,8 % des entrées. La majeure partie de la fréquentation des cinémas Art et Essai est réalisé dans les cinémas de catégorie D (unités

urbaines de 20 000 à 100 000 habitants) : 35,4 % de la fréquentation totale des établissements classés pour 38,2 % des séances et 16,5 % des établissements. 66,5 % du parc des unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants est classé Art et Essai. Ces établissements totalisent 63,7 % des séances de ces zones et 63,3 % de la fréquentation.

### Établissements classés Art et Essai selon la catégorie<sup>1</sup>

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>A</b>										
établissements	84	83	87	84	86	87	93	94	93	92
séances (milliers)	445	459	470	449	474	479	523	278	315	511
entrées (millions)	9,66	9,80	9,03	9,44	9,22	9,33	11,06	4,63	5,20	8,73
recettes <sup>2</sup> (M€)	55,02	55,44	51,03	52,63	51,47	52,20	64,33	26,97	30,85	50,43
<b>B</b>										
établissements	26	26	26	24	24	24	24	25	24	24
séances (milliers)	99	101	103	94	95	95	91	49	57	96
entrées (millions)	1,87	1,88	1,80	1,93	1,78	1,80	1,69	0,76	0,82	1,44
recettes <sup>2</sup> (M€)	9,17	9,31	8,99	9,84	9,03	9,17	8,51	3,91	4,25	7,25
<b>C</b>										
établissements	214	214	216	230	235	231	244	250	255	250
séances (milliers)	419	461	484	558	564	569	546	302	374	603
entrées (millions)	10,53	11,84	11,57	14,20	13,72	13,22	13,75	4,99	6,72	10,94
recettes <sup>2</sup> (M€)	52,37	58,79	58,30	72,26	70,03	67,58	70,87	25,45	34,81	56,19
<b>D</b>										
établissements	166	171	169	184	193	187	198	206	215	208
séances (milliers)	879	966	996	1 020	1 141	1 134	1 192	628	809	1 260
entrées (millions)	18,87	23,01	22,99	24,39	26,34	24,14	26,64	8,47	13,04	19,67
recettes <sup>2</sup> (M€)	117,35	140,49	143,82	152,43	167,12	152,81	171,13	53,62	85,83	130,92
<b>E</b>										
établissements	637	651	660	641	666	650	658	662	695	690
séances (milliers)	611	649	702	687	723	737	763	389	491	830
entrées (millions)	14,19	16,47	17,51	17,20	17,50	17,27	18,63	5,98	9,01	14,79
recettes <sup>2</sup> (M€)	73,89	84,94	92,05	89,24	91,10	90,22	98,53	31,40	48,15	79,19

<sup>1</sup> Classement après appel.

<sup>2</sup> Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine / INSEE - recensement 2020.

**Remarques méthodologiques**

Trois labels peuvent être attribués par le CNC aux établissements selon leur spécificité. Ces labels doivent être demandés par l'exploitant lors de l'envoi de sa candidature. Ils peuvent être cumulés.

- Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le Collège de recommandation des films.

- L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'un nombre suffisant de films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE).

- Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans.

Dans le cadre de l'attribution des labels, une attention particulière est portée à la qualité, à la régularité et à l'identification de ces diffusions spécifiques.

Le mode de classement Art et Essai fait l'objet d'ajustements réguliers qui peuvent avoir une incidence sur les évolutions qui sont exposées ci-après.

**738 établissements bénéficient du label jeune public (58,4 % des cinémas classés).**

**Plus de 60 % des cinémas classés ont au moins un label**

Le nombre de cinémas Art et Essai détenteurs d'au moins un label augmente fortement entre 2013 et 2022, passant de 610 (54,1 % du parc classé) à 791 établissements (62,6 % du parc classé), toutefois à un plus bas niveau depuis 2018 (732 établissements labellisés, 62,1 % du parc classé). Depuis 2018, plus de 60 % des cinémas Art et Essai possèdent au moins un label.

En 2022, 21,8 % des établissements classés portent le label « Recherche et Découverte » (275 cinémas), 58,4 % le label « Jeune Public » (738 cinémas) et 34,3 % le label « Patrimoine et Répertoire » (433 cinémas). Depuis 2002, année de la réforme du classement Art et Essai, le label « Jeune public » est le plus répandu. Depuis 2015, le nombre de cinémas labellisés « Patrimoine et Répertoire » est toujours plus élevé que celui des cinémas labellisés « Recherche et Découverte ». En 2022, seul le nombre de cinémas labellisés « Patrimoine et Répertoire » progresse par rapport à 2021, passant de 432 à 433. Le nombre de cinémas labellisés « Jeune Public » recule (-8,4 % par rapport à 2021), à son plus bas niveau depuis 2018 (673). Après une constante augmentation, le nombre de cinémas labellisés « Recherche et Découverte » diminue de 29,5 % par rapport à 2021 et retrouve son niveau de 2017 (274).

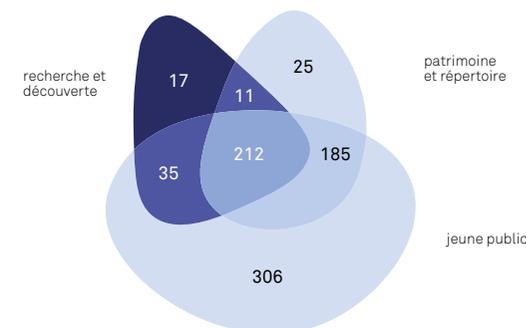
18,3 % des cinémas Art et Essai sont détenteurs de deux labels en 2022 (14,2 % en 2013) et 16,8 % détiennent les trois labels (12,0 % en 2013). 37,4 % des cinémas n'ont aucun label en 2022, ils étaient 45,9 % en 2013.

**Établissements classés Art et Essai avec label<sup>1</sup>**

	recherche et découverte	jeune public	patrimoine et répertoire	avec au moins un label
2013	274	563	203	610
2014	258	622	243	670
2015	283	561	294	624
2016	336	645	339	714
2017	274	621	371	690
2018	337	673	387	732
2019	393	777	422	833
2020	397	783	429	843
2021	390	806	432	861
2022	275	738	433	791

<sup>1</sup> Classement après appel. Source : CNC – France métropolitaine.

**Établissements classés Art et Essai en 2022<sup>1</sup> selon les labels attribués**



<sup>1</sup> Classement après appel. Source : CNC – France métropolitaine.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
 - les séries statistiques sur l'exploitation  
 - les listes des établissements actifs

# 1.3

## L'emploi dans l'exploitation cinématographique en France métropolitaine

### Remarques méthodologiques

La partie ci-après présente des statistiques issues des données d'Audiens.

Audiens est le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias. À ce titre, les entreprises de ces secteurs d'activité sont tenues d'adhérer aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Depuis 2017, les entreprises doivent fournir mensuellement les déclarations sociales nominatives (DSN) qui permettent à Audiens d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Les revenus issus des éventuelles allocations chômage ou des congés payés ne sont en revanche pas pris en compte. Le périmètre d'analyse de cette partie correspond à l'ensemble des informations collectées par Audiens sur l'activité de l'entreprise (la convention collective, le code NAF 5914Z – projection de films cinématographiques, l'activité principale exercée...).



## L'emploi dans le secteur de l'exploitation cinématographique en 2022

### Hausse de l'emploi dans un contexte de reprise de la fréquentation

Après deux années marquées par la fermeture des salles de cinéma dans un contexte pandémique dégradé, l'emploi dans le secteur de l'exploitation augmente nettement en 2022 à 15 218 salariés, soit 17,2 % de plus qu'en 2021. Cette augmentation est à mettre en perspective de la reprise de la fréquentation (152,02 millions d'entrées en 2022, +59,2 % par rapport à 2021), de même que l'ouverture de nouveaux établissements (2 061 établissements actifs en 2022, avec 38 ouvertures et 6 fermetures momentanées ou définitives). Le niveau d'emploi observé en 2022 demeure toutefois inférieur au niveau pré-pandémique (-7,8 % par rapport à 2019), malgré un nombre d'établissements actifs en 2022 supérieur à celui constaté en 2019 (+19 établissements).

Les salariés permanents constituent la quasi-totalité des effectifs du secteur de l'exploitation. Ils sont 14 975 en 2022, soit 98,3 % des effectifs totaux du secteur, une part stable depuis 2019.

**En 2022, le secteur de l'exploitation cinématographique emploie 2 200 salariés de plus qu'en 2021.**

### Effectifs dans l'exploitation cinématographique

	2019	2020	2021	2022
permanents	16 291	11 941	12 837	14 975
intermittents <sup>1</sup>	224	145	163	259
ensemble <sup>2</sup>	16 501	12 082	12 990	15 218

<sup>1</sup> Les intermittents déclarés dans le secteur en tant qu'artistes sont principalement des comédiens, musiciens et régisseurs.

<sup>2</sup> Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

### 50 % de femmes salariées dans le secteur de la projection cinématographique.

#### Un secteur paritaire

Le secteur de l'exploitation cinématographique se distingue de la plupart des secteurs des champs cinématographiques et audiovisuels par l'importance de la part de femmes salariées. En 2022, 7 644 femmes sont employées dans le secteur de l'exploitation cinématographique, soit 50,2 % de l'effectif global. Cette part est en léger retrait par rapport à celle constatée avant la pandémie (51,5 % de l'effectif en 2019).

### Effectifs dans l'exploitation cinématographique selon le genre

		2019	2020	2021	2022
femmes	permanents	8 448	5 974	6 404	7 580
	intermittents <sup>1</sup>	47	40	41	73
	ensemble <sup>2</sup>	8 493	6 012	6 443	7 644
hommes	permanents	7 843	5 967	6 433	7 395
	intermittents <sup>1</sup>	177	105	122	186
	ensemble <sup>2</sup>	8 008	6 070	6 547	7 574

<sup>1</sup> Les intermittents déclarés dans le secteur en tant qu'artistes sont principalement des comédiens, musiciens et régisseurs.

<sup>2</sup> Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

### Une nette augmentation du nombre de CDD

En 2022, les salariés en CDI représentent 61,2 % des emplois permanents. Ce niveau marque le retour à une structure d'emploi comparable à celle observée avant la pandémie (61,3 % de CDI au sein des emplois permanents en 2019), et s'explique par une pleine reprise de l'activité, les années 2020 et 2021 étant marquées par les fermetures des salles de cinéma (respectivement 162 et 138 jours) limitant mécaniquement le recours aux contrats à durée déterminée. La hausse de l'emploi constatée en 2022 est ainsi principalement portée par les contrats à durée déterminée, dont le nombre augmente fortement, à 6 239 salariés en 2022 soit +44,6 % par rapport à 2021. Après deux années de stabilité, témoignant d'une forme d'attentisme du secteur, le nombre de CDI augmente également en 2022, mais dans une moindre mesure, à 9 825 salariés (+6,6 %).

La baisse de l'emploi constatée par rapport à 2019 impacte de façon équivalente les postes en CDI (-8,5 %) et en CDD (-7,8 %).

### Effectifs permanents selon le type de contrat et le genre

		2019	2020	2021	2022
CDD	femmes	3 773	1 702	2 331	3 422
	hommes	2 995	1 436	1 985	2 817
	<b>ensemble</b>	<b>6 768</b>	<b>3 138</b>	<b>4 316</b>	<b>6 239</b>
CDI	femmes	5 328	4 457	4 445	4 715
	hommes	5 404	4 730	4 770	5 110
	<b>ensemble</b>	<b>10 732</b>	<b>9 187</b>	<b>9 215</b>	<b>9 825</b>
ensemble <sup>1</sup>	femmes	8 448	5 974	6 404	7 580
	hommes	7 843	5 967	6 433	7 395
	<b>ensemble</b>	<b>16 291</b>	<b>11 941</b>	<b>12 837</b>	<b>14 975</b>

<sup>1</sup> Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré à la fois en CDD et en CDI n'est compté qu'une seule fois.  
Source : Audiens.

Les femmes sont proportionnellement plus représentées au sein des CDD, à 54,8 % des effectifs en 2022, contre 48,0 % pour les CDI. La baisse globale des effectifs constatée par rapport à 2019 impacte davantage les femmes que les hommes, qu'elles soient en CDI (-11,5 %, contre -5,4 % pour les hommes) ou en CDD (-9,3 %, contre -5,9 %). Par conséquent, leur part au sein des effectifs en CDI diminue légèrement par rapport à 2019 (49,6 %), de même que leur part au sein des effectifs en CDD (55,7 %).

### Une majorité de jeunes salariés

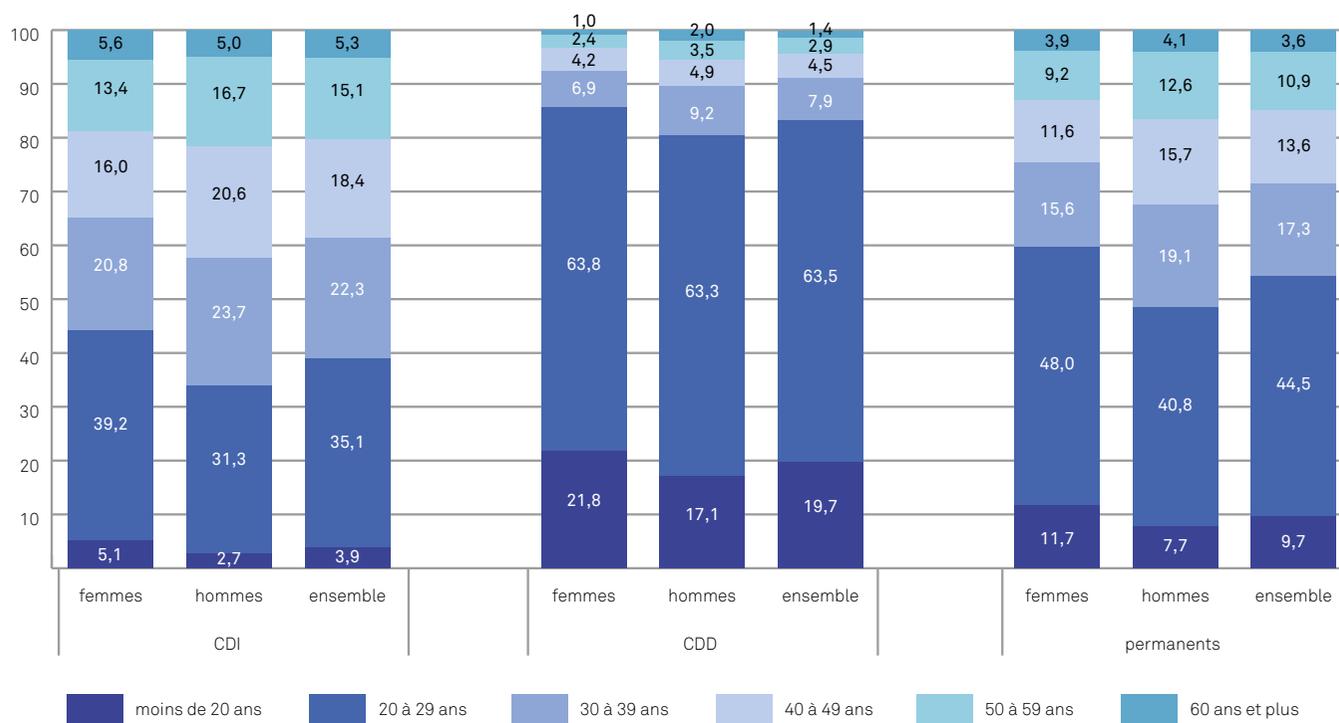
En 2022, les salariés permanents du secteur de l'exploitation cinématographique sont majoritairement âgés de moins de 30 ans (54,2 % de l'effectif global). La structure démographique du secteur est comparable à celle observée avant la pandémie (55,9 % de moins de 30 ans) et interrompt deux années de vieillissement de l'effectif global en raison de l'impact des fermetures des salles de cinéma sur le recours aux CDD.

Le secteur de l'exploitation cinématographique se singularise par ailleurs par l'importance de la part des très jeunes salariés (moins de 20 ans), qui représentent 9,7 % de l'ensemble des salariés déclarés en 2022 en raison notamment du recours aux contrats étudiants.

Les femmes sont plus jeunes que les hommes en 2022. 59,7 % des femmes du secteur sont âgées de moins de 30 ans en 2022, tandis que la majorité des hommes (51,5 %) dépasse cet âge. Cette part s'explique à la fois par une surreprésentation des femmes occupant des postes en CDD (42,1 % des femmes permanentes, contre 35,5 % des hommes permanents), contrats pour lesquels les salariées sont très majoritairement âgées de moins de 30 ans (85,6 %, contre 80,4 % pour les hommes), mais également par le plus jeune âge des salariées en CDI : en 2022, elles sont 44,3 % à être âgées de moins de 30 ans, contre 34,0% des hommes.

Au-delà de 30 ans, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes quelle que soit la tranche d'âge considérée. Seule la part de femmes de 60 ans ou plus (3,9 %) est équivalente à celle observée chez les hommes (4,1 %).

### Structure des effectifs mensuels selon la tranche d'âge en 2022 (%)



Source : Audiens.

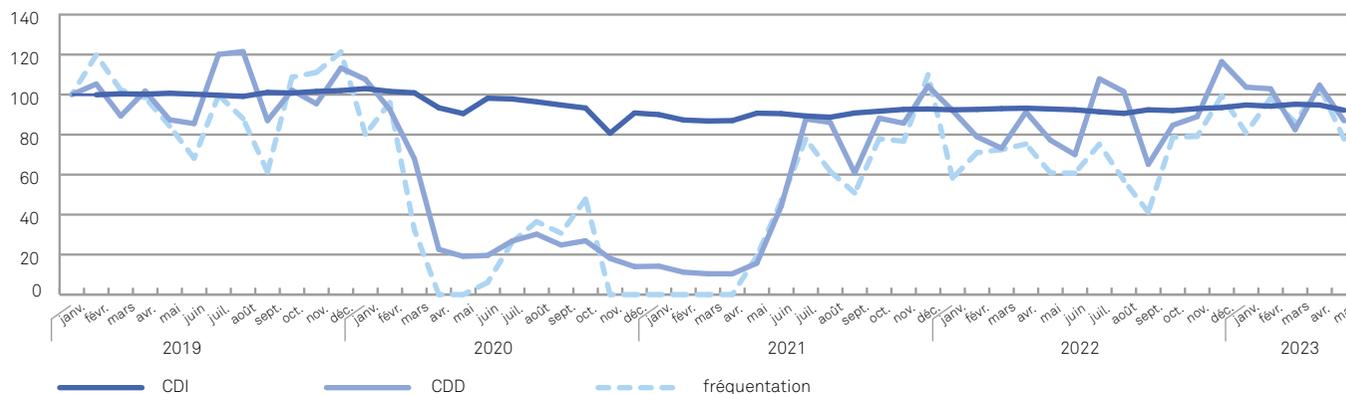


**Un recours aux CDD étroitement corrélé à la fréquentation**

La reprise de l'emploi dans le secteur de la projection cinématographique est principalement portée par la création de postes en CDD, et semble témoigner d'une stratégie d'adaptation des exploitants en fonction de la popularité des films projetés. Ce phénomène est particulièrement prononcé sur le deuxième semestre 2022, avec la présence de 1 254 salariés en CDD en septembre 2022, marqué par un net recul de la fréquentation (7,38 millions d'entrées soit -20,7 % sur un an et -33,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019), puis de 2 243 salariés en CDD en décembre 2022, avec la sortie de *Avatar 2 : la voie de l'eau* réalisé par James Cameron. Ces évolutions, déjà notables avant la fermeture des salles de cinéma, sont accentuées par la moindre présence de salariés en CDI dans le secteur. En moyenne, 7 929 individus sont salariés en CDI chaque mois dans le secteur entre janvier et mai 2023, un niveau proche de celui constaté sur les cinq premiers mois de 2022 (7 809 salariés), mais en retrait par rapport à la moyenne constatée entre janvier et mai 2019 (8 434 salariés en moyenne chaque mois).

La création d'emplois en CDD en 2023 bénéficie davantage aux femmes qu'aux hommes : en moyenne, 1 020 femmes sont salariées en CDD chaque mois entre janvier et mai 2023 (+21,3 % par rapport à la moyenne des cinq premiers mois 2022), contre 832 hommes (+11,2 %).

**Evolution des effectifs mensuels selon le type de contrat (base 100 en janvier 19)<sup>1</sup>**



<sup>1</sup>Evolution des effectifs calculée à partir du nombre de salariés en CDI et en CDD déclarés en janvier 2019. Source : Datalab Audiens.

# 1.4

## Le public selon les catégories d'établissements

### Remarques méthodologiques

Depuis 2016, l'institut Vertigo réalise l'enquête *CinExpert*, un dispositif d'étude et de mesure de l'audience du cinéma en partenariat avec le CNC, Médiavision et Canal+ régie. Le dispositif s'appuie sur une étude hebdomadaire réalisée en ligne, tout au long de l'année, auprès de 2 000 spectateurs âgés de 3 ans et plus ayant été au cinéma au cours des 7 derniers jours pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films. *CinExpert* permet notamment d'analyser les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté. Dans ce chapitre, sont ainsi présentées les principales spécificités du public du cinéma par typologie d'établissements.

### Davantage de 15-24 ans dans les établissements de 1 à 3 écrans

Si la structure du public d'un établissement dépend de sa localisation géographique, elle est également différente en fonction du nombre d'écrans. En 2022, le public des établissements de 1 à 3 écrans et de 4 à 7 écrans compte davantage de seniors (respectivement 41,6 % et 42,9 %) que celui des multiplexes (38,5 %). Inversement, la proportion de 25-49 ans dans le public d'un établissement augmente à mesure que le nombre d'écrans progresse : 21,7 % dans les établissements de 1 à 3 écrans, 22,2 % dans ceux de 4 à 7 écrans et 25,1 % dans les multiplexes. De leur côté, les 15-24 ans apparaissent particulièrement présents dans les établissements de 1 à 3 écrans, dont ils représentent 21,4 % du public (20,7 % sur l'ensemble des établissements). Par rapport à l'avant-crise, les 15-24 ans sont plus présents dans les établissements de 1 à 3 écrans (+5,0 points par rapport à 2019) et de 4 à 7 écrans (+3,8 points) en 2022. A contrario, les 50 ans et plus apparaissent moins présents dans ces établissements, et notamment ceux de 1 à 3 écrans (-4,6 points).

Les CSP+ sont plus présents dans le public des multiplexes (26,1 %) que dans celui des cinémas de 1 à 3 écrans (21,9 %) contrairement aux CSP- (23,5 % dans les établissements de 1 à 3 écrans). La part des inactifs, quant à elle, diminue quand le nombre d'écrans augmente, à l'exception des élèves et étudiants dont la proportion est légèrement plus importante dans le public des multiplexes. De leur côté, les retraités sont sur-représentés dans le public des établissements de 1 à 3 écrans (23,4 %).

En termes d'habitudes de fréquentation, la part du public assidu est légèrement plus importante dans les établissements de 1 à 3 écrans (15,0 %) que dans les établissements de 4 à 7 écrans (13,7 %) et les multiplexes (14,4 %).

**Les 15-49 ans représentent 45,8 % du public des multiplexes en 2022.**

### Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'écrans en 2022 (%)

	1 à 3 écrans	4 à 7 écrans	multiplexes	dont 8 à 11 écrans	dont 12 écrans ou plus	ensemble
<b>genre</b>						
femmes	48,8	49,4	49,0	49,8	48,5	49,0
hommes	51,2	50,6	51,0	50,2	51,5	51,0
<b>âge</b>						
3-14 ans	15,3	15,1	15,7	16,9	14,9	15,5
15-24 ans	21,4	19,8	20,7	20,3	20,9	20,7
25-34 ans	10,5	10,4	11,2	10,5	11,7	10,9
35-49 ans	11,2	11,8	13,9	13,7	14,0	12,9
50 ans et plus	41,6	42,9	38,5	38,5	38,5	39,9
<b>activité professionnelle</b>						
CSP+	21,9	24,7	26,1	24,6	27,1	25,0
CSP-	23,5	20,9	22,8	23,4	22,5	22,7
inactifs	54,6	54,4	51,0	52,1	50,4	52,4
dont étudiants	28,0	29,3	31,6	32,2	31,2	30,4
dont retraités	23,4	22,2	16,4	16,6	16,2	18,9
<b>habitat</b>						
région parisienne	20,7	19,1	17,5	12,6	20,7	18,5
autres régions	79,3	80,9	82,5	87,4	79,3	81,5
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>						
assidus	15,0	13,7	14,4	12,6	15,6	14,4
réguliers	42,6	45,7	43,4	42,3	44,1	43,6
occasionnels	42,4	40,5	42,2	45,1	40,4	42,0
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Les établissements Art et Essai attirent davantage un public sénior

Les établissements classés Art et Essai présentent un public plus âgé. En 2022, 42,8 % du public des établissements classés est âgé de 50 ans ou plus (38,4 % pour les autres établissements). Par voie de conséquence, les cinémas classés comptent une part plus importante d'inactifs (55,3 %) dans leur public que les autres établissements (50,8 %). Par rapport à l'avant-crise, la part des 15-24 ans progresse dans le public des établissements classés, passant de 15,8 % en 2019 à 19,5 % en 2022 (+3,7 points).

Les CSP+ sont moins représentés au sein du public des établissements Art et Essai en 2022 (22,3 %, contre 26,4 % dans les cinémas non classés).

En termes d'habitudes de fréquentation, la structure du public des établissements non classés révèle un rythme de fréquentation proche de celui tous établissements confondus. Les cinémas Art et Essai comptent toujours une part légèrement plus importante de spectateurs occasionnels que les autres cinémas. En 2022, les spectateurs occasionnels composent 43,1 % du public des cinémas Art et Essai, contre 41,3 % pour les autres établissements. La part des spectateurs occasionnels apparaît d'ailleurs en hausse de 1,3 point dans le public des établissements classés par rapport à 2019 (41,9 %). Les spectateurs assidus composent 13,9 % du public des établissements Art et Essai et 14,7 % du public des établissements non classés. Les spectateurs réguliers représentent 42,9 % du public des établissements classés, soit une baisse de 2,0 points par rapport à l'avant-crise (44,9 % en 2019).

### Public des établissements cinématographiques selon le classement Art et Essai<sup>1</sup> en 2022 (%)

	établissements Art et Essai	autres établissements	ensemble
<b>genre</b>			
femmes	49,5	48,7	49,0
hommes	50,5	51,3	51,0
<b>âge</b>			
3-14 ans	15,9	15,3	15,5
15-24 ans	19,5	21,3	20,7
25-34 ans	10,3	11,3	10,9
35-49 ans	11,5	13,7	12,9
50 ans et plus	42,8	38,4	39,9
<b>catégorie professionnelle</b>			
CSP+	22,3	26,4	25,0
CSP-	22,4	22,8	22,7
inactifs	55,3	50,8	52,4
<i>dont étudiants</i>	29,1	31,1	30,4
<i>dont retraités</i>	22,9	16,7	18,9
<b>habitat</b>			
région parisienne	13,3	21,3	18,5
autres régions	86,7	78,7	81,5
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>			
assidus	13,9	14,7	14,4
réguliers	42,9	44,0	43,6
occasionnels	43,1	41,3	42,0
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Classement 2022 après appel.

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

**Les inactifs composent plus de la moitié du public des cinémas Art et Essai (55,3 %).**

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- Les séries statistiques sur le public du cinéma selon les catégories d'établissements

chapitre deux

# LES RÉGIONS



## 2.1

# Le parc cinématographique en région

## La France métropolitaine

### La région Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus grand nombre de communes équipées.

### L'Île-de-France, la région la mieux équipée en salles de cinéma

L'augmentation du nombre d'établissements sur le territoire favorise une dispersion plus harmonieuse des salles en France. Comme chaque année, l'Île-de-France reste la région la mieux dotée avec 19,0 % des écrans actifs et 202 communes équipées en 2022, suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 13,6 % des écrans actifs et 262 communes équipées puis de la Nouvelle-Aquitaine avec 10,7 % des écrans actifs et 206 communes équipées. A elles trois, ces régions regroupent 43,3 % des écrans français et 40,3 % de la population.

### Les indices de fréquentation les plus élevés sont enregistrés en Île-de-France et en PACA.

L'indice de fréquentation est plus fort en Île-de-France (3,08 entrées par habitant en 2022), en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (2,58) et en Pays de la Loire (2,28) que dans les autres régions. C'est en Corse (1,67) que l'indice de fréquentation est le plus faible.

### Les trois premières régions en termes d'entrées cumulent 46,1 % de la fréquentation nationale et abritent 40,3 % de la population française métropolitaine.

### La Corse enregistre la plus forte hausse de fréquentation en 2022

L'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine sont les trois régions qui cumulent le plus d'entrées. Elles réalisent plus de 70 millions d'entrées en 2022, soit 46,1 % de la fréquentation nationale. A l'autre extrême, la Corse, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté cumulent à elles trois 7,1 % des entrées de l'année (10,7 millions).

Toutes les régions enregistrent une hausse de leur nombre d'entrées par rapport à 2021 (+59,2 % sur l'ensemble du parc). La Corse (+75,7 %), la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (+70,8 %) et l'Occitanie (+66,8 %) dégagent la plus forte hausse des entrées. Cette croissance est, en partie, due à l'expansion des parcs d'exploitation à la suite de l'ouverture de nouveaux cinémas ou de l'extension de cinémas déjà ouverts : ouverture de deux cinémas, dont un de trois écrans, à Ajaccio (2A) en Corse, ouverture de cinq mono-écrans et extensions de trois autres établissements, dont deux multiplexes à Salon-de-Provence (13) et Cannes (06) en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et ouverture de quatre mono-écrans et extension d'un cinéma à quatre écrans à Mazamet (81) en Occitanie.

Par rapport à la moyenne de la période 2017-2019, toutes les régions enregistrent une baisse de leur fréquentation (-26,9 % sur l'ensemble du parc). La Corse (-15,3 %), la Bretagne (-22,6 %) et les Pays de la Loire (-23,3 %) sont les régions pour lesquelles cette baisse est la plus faible.

### Cinq régions affichent un taux d'occupation des fauteuils supérieur à la moyenne nationale

A l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 8,6 % dans le Grand Est et 12,0 % en Pays de la Loire en 2022. Il est plus élevé que la moyenne nationale (10,4 %) dans cinq régions : Pays de la Loire (12,0 %), Corse (11,8 %), Île-de-France (11,5 %), Bretagne (11,2 %) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (11,2 %).

### La Nouvelle-Aquitaine est la région où la place de cinéma est la moins chère.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur (7,85 €) et en Île-de-France (7,53 €), les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés. C'est en Nouvelle-Aquitaine (6,66 €), en Corse (6,69 €) et en Pays de la Loire (6,70 €) que le cinéma est, en moyenne, le moins cher.

### Aides sélectives à la petite et moyenne exploitation (création et modernisation des salles de cinéma)

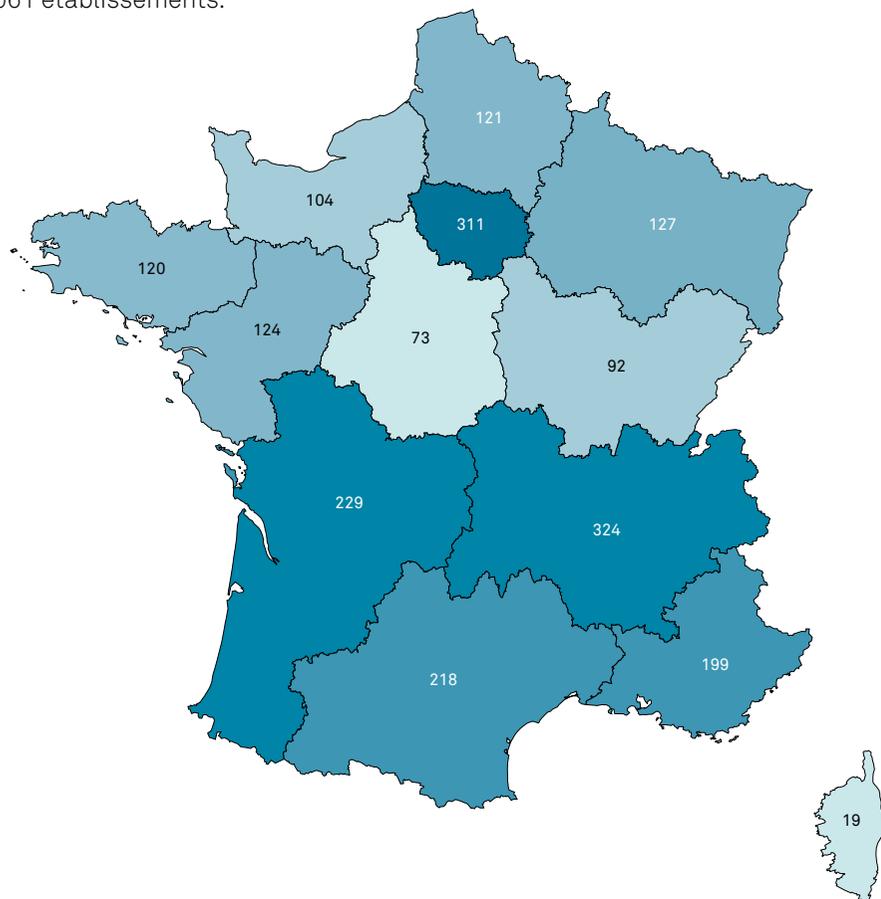
En 2022, 6,82 M€ ont été attribués par le CNC aux exploitants de la petite et moyenne exploitation pour soutenir leurs investissements. 25 cinémas, ou projets de cinémas, et 3 circuits itinérants ont ainsi été aidés. Les établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont les premiers bénéficiaires en 2022 (18,7 % des aides totales), devant les établissements de Normandie (15,4 %) et ceux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (12,6 %). Aucun établissement de Corse n'a fait l'objet d'une aide du CNC en 2022.

### Aides régionales aux salles de cinéma

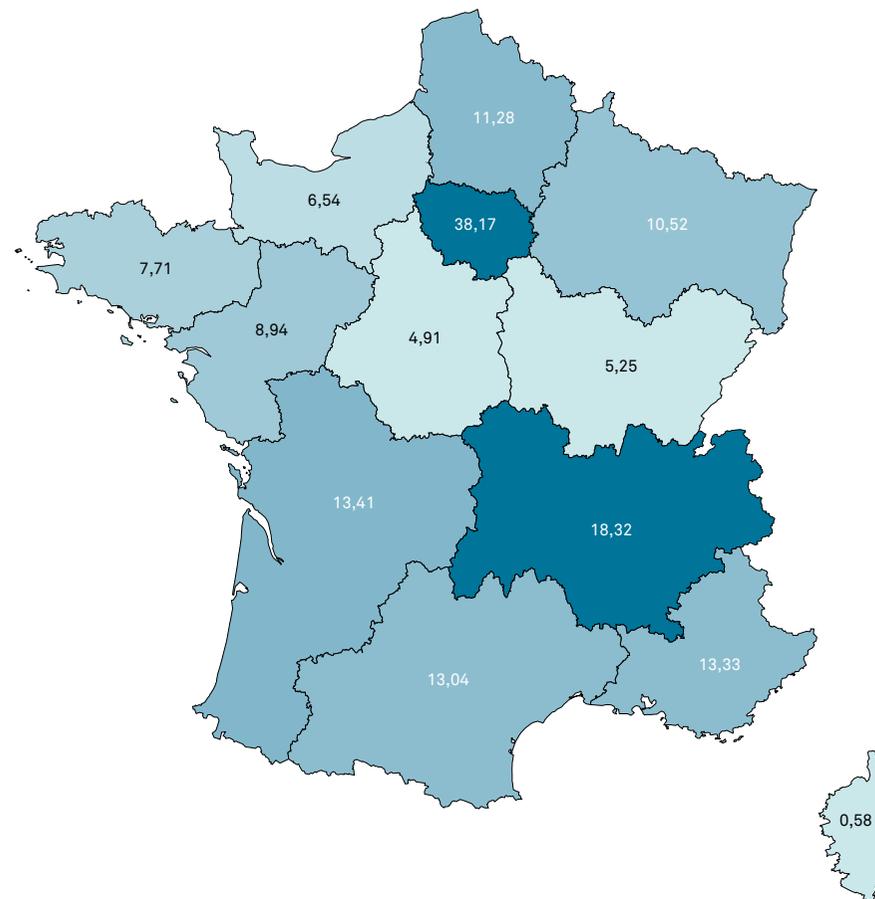
En 2022, toutes les régions françaises métropolitaines soutiennent financièrement les salles de cinéma pour un montant total de 8,1 M€. La région Île-de-France est la première région en termes de subventions accordées (22,0 % du total) devant les régions Hauts-de-France (19,6 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (18,5 %).

Etablissements et écrans en 2022

France : 6 298 écrans  
pour 2 061 établissements.



Entrées en 2022 (millions)



L'échelle de couleur repose sur le nombre d'écrans actifs dans la région.  
Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements actifs dans la région.  
Source : CNC.

Source : CNC.

## La France d'Outre-Mer

En 2022, 22 établissements sont actifs dans les départements et régions d'Outre-Mer dont quatre multiplexes. Ils regroupent 72 écrans. La Réunion est la collectivité la mieux dotée avec 10 cinémas dont deux multiplexes et 35 écrans, devant la Guadeloupe (cinq établissements dont un multiplexe et 15 écrans), la Martinique (trois cinémas dont un multiplexe et un circuit itinérant et 12 écrans), la Guyane (trois cinémas et neuf écrans) et Mayotte (un cinéma mono-écran).

En cohérence avec son parc plus dense, La Réunion est la région qui cumule le plus d'entrées, avec plus d'un million d'entrées en 2022, soit 46,7 % de la fréquentation des DROM. A l'autre extrême, Mayotte enregistre 0,9 % des entrées (24 000 entrées).

La fréquentation dans les DROM augmente de 152,3 % par rapport à 2021. La Martinique (+236,3 %) enregistre la plus forte augmentation. En 2021, les restrictions sanitaires étaient nettement plus dures dans les DROM qu'en métropole. C'est pourquoi l'évolution de la fréquentation est largement plus importante dans ces territoires. Mayotte (+48,1 %) enregistre l'augmentation la moins importante.

Par rapport à la moyenne 2017-2019, la fréquentation baisse moins sensiblement en Guyane (-29,3 %) et à La Réunion (-29,6 %, contre -32,0 % sur l'ensemble des DROM).

En Guadeloupe (8,83 €) et en Martinique (8,34 €), les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés. A Mayotte (4,38 €) et, dans une moindre mesure, à La Réunion (7,35 €), le cinéma est, en moyenne, moins cher. Le prix moyen pratiqué dans l'ensemble des DROM est de 7,83 €, contre 7,20 € en métropole.

En 2022, l'indice de fréquentation est plus fort en Martinique (1,68 entrée par habitant) que dans les autres régions. C'est à Mayotte (0,29) qu'il est le plus faible.

Aucun établissement d'Outre-Mer n'a reçu d'aide du CNC et aucun DROM n'a octroyé d'aide aux salles de cinéma en 2022.

---

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- les fiches régions 2022

- les tableaux par zone géographique 2022

- les séries statistiques sur la géographie du cinéma

## 2.2

# Le parc Art et Essai en région

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2022 résulte des avis rendus par les commissions réunies entre les mois de janvier et octobre. Il repose exceptionnellement sur l'examen de la programmation des établissements entre le 06/03/2019 et le 03/11/2020, afin de tenir compte des périodes de fermeture administrative des salles liées à la crise sanitaire.

### Quatre des 13 régions françaises concentrent la moitié des établissements Art et Essai

Quatre régions abritent 50,0 % des établissements Art et Essai en 2022, avec en tête l'Auvergne-Rhône-Alpes (180 établissements et 397 écrans), devant la Nouvelle-Aquitaine (176 établissements et 362 écrans), l'Île-de-France (165 établissements et 366 écrans) et l'Occitanie (155 établissements et 292 écrans).

Sur l'ensemble de la France, 39,3 % des entrées sont réalisées dans les cinémas Art et Essai. Cependant, pour deux régions françaises cette part est supérieure à 50 % : en Corse et en Bourgogne-Franche-Comté. En Corse, les cinémas classés représentent 67,4 % des entrées et 66,7 % des recettes pour 26,3 % du parc cinématographique (44,1 % des écrans). Sur l'île, les cinémas classés Art et Essai enregistrent un taux d'entrée par fauteuil plus élevé que les établissements non classés (respectivement 139 entrées, contre 83).

### 18,1 M€ d'aides sélectives aux salles Art et Essai

Les 1 264 établissements actifs classés Art et Essai de France métropolitaine mobilisent une aide sélective du CNC d'un montant total de 18,1 M€ au titre de l'année 2022. Les établissements classés de la région Île-de-France sont ceux qui captent la plus grande part des subventions (18,7 % du total), devant ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (15,2 %).

### La Corse bénéficie de l'indice de fréquentation Art et Essai le plus élevé (1,12 entrée par habitant).

Sur l'ensemble du territoire, l'indice de fréquentation s'élève à 0,84 entrée par habitant pour les cinémas Art et Essai. Il est plus fort en Corse (1,12 entrée par habitant sur l'année), en Bretagne (1,07) et en Nouvelle-Aquitaine (1,05). C'est dans les Hauts-de-France (0,59) que l'indice de fréquentation Art et Essai est le plus faible.

A l'échelle nationale, le taux d'occupation des fauteuils est de 10,4 % et il est de 10,6 % pour les établissements Art et Essai. Les Pays de la Loire dégage le plus fort taux d'occupation des fauteuils (12,9 %), suivi de l'Auvergne-Rhône-Alpes (11,4 %) et de l'Occitanie (11,3 %). C'est en Bourgogne-Franche-Comté que ce taux est le plus faible (8,4 %).

L'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine sont les trois régions qui cumulent le plus d'entrées. A elles trois, elles réalisent plus de 23 millions d'entrées en 2022, soit 41,9 % de la fréquentation totale des cinémas Art et Essai. A l'autre extrême, la Corse, le Centre-Val de Loire et la Normandie cumulent 9,8 % des entrées de l'année (5,5 millions).

En 2022, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane abritent chacune un cinéma Art et Essai, pour une subvention totale de 34,5 K€.

Ces territoires cumulent 38,5 milliers d'entrées, soit 1,5 % de la fréquentation totale des DROM.

Le taux moyen d'occupation des fauteuils est de 4,7 % en Guadeloupe, 20,2 % en Guyane et 15,3 % à la Réunion.

### L'Île-de-France est la région qui enregistre la fréquentation des cinémas Art et Essai la plus élevée (9,04 millions d'entrées).

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

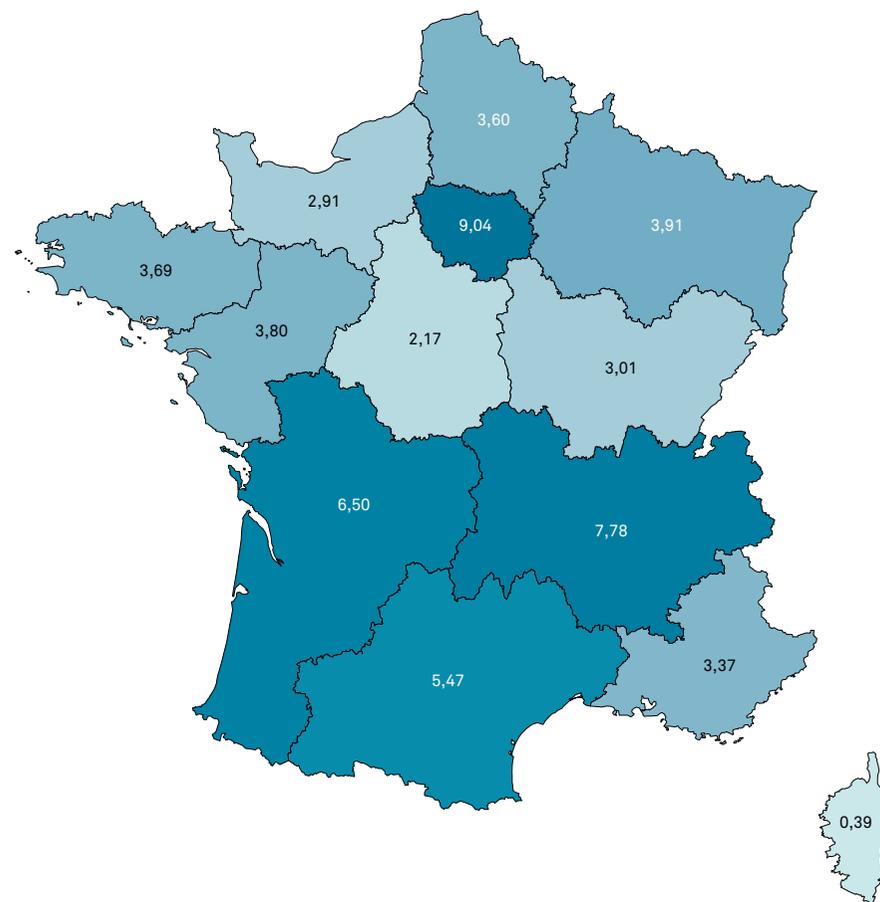
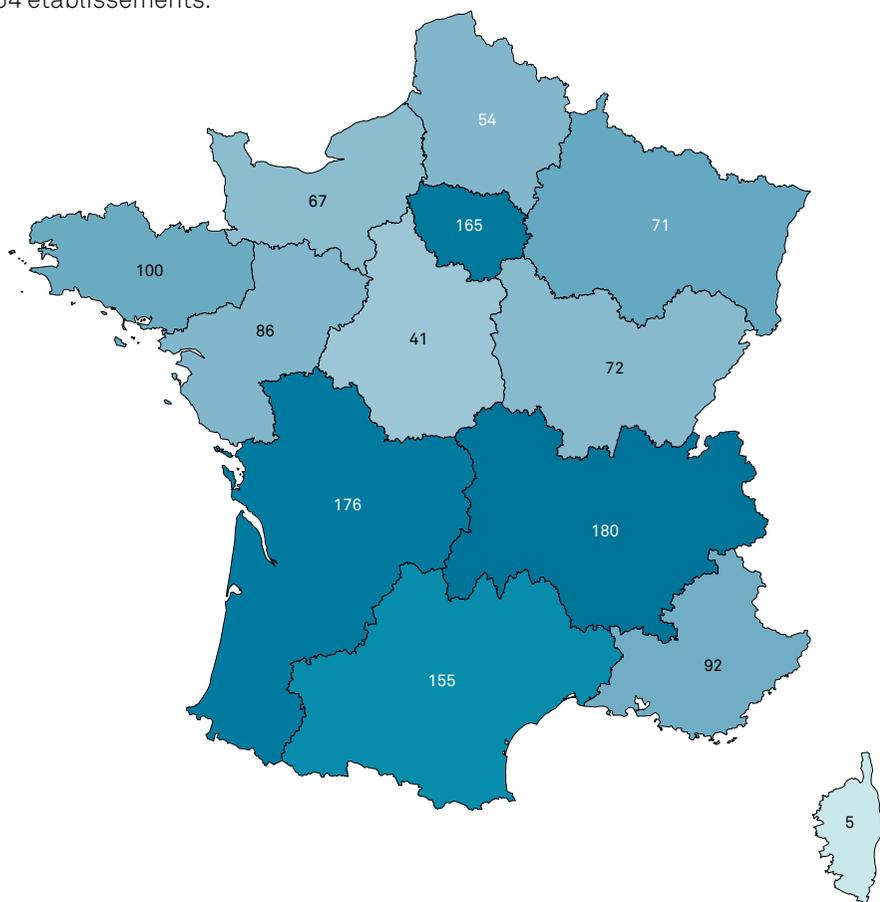
- les tableaux par zone géographique 2022

- les séries statistiques sur les établissements Art et Essai

Établissements et écrans en 2022

Entrées en 2022 (millions)

France : 2 802 écrans  
pour 1 264 établissements.



L'échelle de couleur repose sur le nombre d'écrans Art et Essai actifs dans la région.  
Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements Art et Essai actifs dans la région.  
Source : CNC.

Source : CNC.

## 2.3

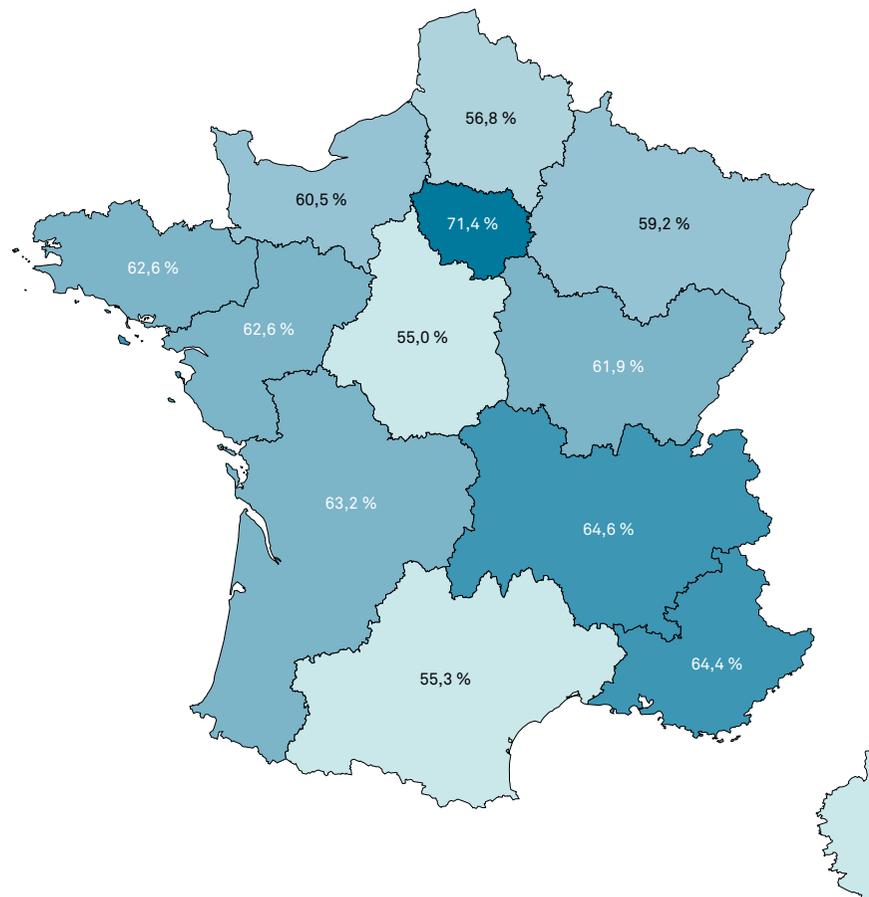
# Le public régional du cinéma

# La France métropolitaine

## Pénétration du cinéma en France : 62,5 % de Français sont allés au cinéma au moins une fois en 2022

### Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* menée par l'institut Vertigo. Le dispositif s'appuie sur deux études complémentaires. Une étude hebdomadaire réalisée en ligne, tout au long de l'année, auprès de 2 000 spectateurs âgés de 3 ans et plus ayant été au cinéma au cours des 7 derniers jours pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films et une étude annuelle de cadrage réalisée par téléphone permettant de connaître la pénétration du média cinéma, la structure du public et les habitudes de fréquentation cinéma du public de l'année N-1. L'ensemble des résultats obtenus via l'enquête hebdomadaire sont redressés sur l'étude de cadrage annuelle. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques régionales constatées en 2022. En raison du faible nombre de questionnaires administrés en Corse au cours de l'année 2022, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.



Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

L'Ile-de-France présente le plus important taux de pénétration du cinéma : 71,4 % des Franciliens sont allés au moins une fois au cinéma en 2022, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (64,6 %) et la région PACA (64,4 %). Pour rappel, en 2021, dans quatre régions (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine), moins de la moitié des habitants avaient déclaré s'être rendus en salles au cours de l'année. En 2022, aucune région ne présente un taux de pénétration inférieur

à 50,0 % ; la région Centre Val-de-Loire est la région avec le plus faible taux de pénétration à 55,0 %. Par ailleurs, la Bretagne, l'Ile-de-France et la Nouvelle-Aquitaine présentent, en 2022, un taux de pénétration supérieur à la période d'avant-crise, à 71,4 % pour l'Ile-de-France (70,6 % en 2019), 63,2 % pour la Nouvelle-Aquitaine (61,5 % en 2019) et 62,6 % pour la Bretagne (61,3 % en 2019).

Les Pays de la Loire sont la région dont la part de spectateurs masculins est la plus importante (53,1 %, contre 51,0 % au niveau national) alors même que la gent masculine représente moins de la moitié de la population de la région (48,7 %), soit une part similaire à celle constatée sur l'ensemble de la population métropolitaine (48,4 %). La région Nouvelle-Aquitaine compte également une part de spectateurs hommes importante (53,0 %). Le poids des hommes dans le public du cinéma de cette région est d'autant plus significatif qu'à l'échelle de la population totale, les hommes de cette région sont sous-représentés (48,1 % d'hommes en Nouvelle-Aquitaine).

A l'exception du Centre Val-de-Loire, de la Normandie, de la Bretagne et des Hauts-de-France, les femmes sont sous-représentées dans le public cinématographique des régions métropolitaines, et ce, malgré le fait qu'elles représentent près de 52 % de la population de chaque région française. Le Centre Val-de-Loire est la région avec la part de spectatrices la plus importante à 54,6 % (49,0 % sur la France entière). Pourtant, la part des femmes dans la population totale de la région est similaire au niveau national (51,5 % pour la région, contre 51,6 % sur la population totale).

La répartition du public par genre des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté est similaire ou très proche de celle observée au niveau national (51,0 % de spectateurs et 49,0 % de spectatrices).

### Répartition du public régional du cinéma selon le genre en 2022 (%)

	femmes	hommes
Auvergne-Rhône-Alpes	49,1	50,9
Bourgogne-Franche-Comté	48,8	51,2
Bretagne	51,6	48,4
Centre-Val de Loire	54,6	45,4
Corse	nd	nd
Grand Est	48,0	52,0
Hauts-de-France	50,1	49,9
Ile-de-France	48,5	51,5
Normandie	53,1	46,9
Nouvelle-Aquitaine	47,0	53,0
Occitanie	47,8	52,2
Pays de la Loire	46,9	53,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48,4	51,6
France	49,0	51,0

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

**Le Centre Val-de-Loire est la région qui compte le plus de femmes dans la structure de son public cinématographique.**

En 2022, les Hauts-de-France affichent la proportion la plus élevée de moins de 25 ans (40,7 % du public, contre 36,2 % sur l'ensemble du territoire français) et, a contrario, la part la plus faible de spectateurs âgés de 50 ans ou plus (32,5 %, contre 39,9 % toutes régions confondues). Ce constat se vérifie également à l'échelle de la population totale de la région, puisqu'elle a la deuxième plus faible part de 50 ans et plus de France métropolitaine (38,0 %, contre 40,6 % en moyenne) derrière l'Île-de-France (33,6 %), ainsi que la deuxième plus forte part de moins de 25 ans (31,4 %, contre 29,3 % au niveau national), toujours derrière l'Île-de-France (31,8 %).

36,2 % des spectateurs franciliens sont âgés de 15 à 34 ans en 2022, contre 31,6 % des spectateurs français. A l'échelle de la population totale, l'Île-de-France s'illustre également comme la région avec la part de 15-34 ans la plus importante (26,8 %, contre 23,5 % pour la France entière).

Le public du cinéma des Pays de la Loire est le plus âgé avec 45,7 % de spectateurs âgés de 50 ans ou plus en 2022, une part supérieure à celle constatée sur l'ensemble de la population de la région (41,0 %). Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne présentent également une part plus importante de 50 ans et plus dans leur population cinématographique (44,4 % pour la Bretagne et 44,3 % pour la région PACA). Il s'agit également de deux régions où les habitants de 50 ans et plus sont sur-représentés dans la population totale, à respectivement 44,0 % et 43,7 % (40,4 % au niveau national).

Dans le Grand-Est, les 50 ans ou plus constituent une faible part du public (39,0 %, contre 39,9 % au niveau national) alors qu'ils représentent 41,6 % de la population totale de la région.

### Répartition du public régional du cinéma selon l'âge en 2022 (%)

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Auvergne-Rhône-Alpes	15,5	22,3	9,8	14,5	37,9
Bourgogne-Franche-Comté	17,4	18,7	11,1	12,0	40,8
Bretagne	13,3	19,9	11,6	10,8	44,4
Centre-Val de Loire	17,1	20,6	10,2	12,5	39,6
Corse	nd	nd	nd	nd	nd
Grand Est	16,7	19,1	12,0	13,3	39,0
Hauts-de-France	17,6	23,2	12,4	14,3	32,5
Île-de-France	13,1	23,1	13,1	13,2	37,5
Normandie	15,8	21,9	10,5	12,2	39,7
Nouvelle-Aquitaine	17,4	17,6	9,8	12,3	42,9
Occitanie	16,9	19,4	9,1	13,6	41,0
Pays de la Loire	12,7	20,0	9,5	12,1	45,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,2	18,9	9,9	12,7	44,3
France	15,5	20,7	10,9	12,9	39,9

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Les Hauts-de-France, région où la proportion de spectateurs de moins de 25 ans et d'élèves/étudiants est la plus élevée.

31,8 % des spectateurs d’Ile-de-France sont des CSP+, soit la proportion la plus élevée de l’ensemble des régions métropolitaines (25,0 % sur le plan national). L’Ile-de-France est également la région avec la part de CSP+ la plus élevée, à 27,1 % de sa population totale (contre 21,7 % toutes régions confondues). À l’inverse, les Pays de la Loire comptent la part la plus faible de CSP+ (21,1 %, au même niveau que leur part dans la population totale de la région) et, a contrario, la part la plus élevée d’inactifs parmi ses spectateurs (56,7 %, contre 52,4 % toutes régions confondues), un niveau toutefois similaire à celui observé sur l’ensemble de la population de la région (56,2 %, contre 54,5 % en France métropolitaine).

Les élèves et étudiants représentent 34,8 % du public des Hauts-de-France (30,4 % en France métropolitaine). La région présente la plus forte part d’élèves / étudiants dans son public.

La région Normandie compte la part de CSP- la plus importante dans son public cinématographique, à hauteur de 26,3 % (22,2 % sur le plan national). Les CSP- sont ainsi sur-représentés dans le public puisqu’ils ne représentent que 21,6 % de la population de la région (23,8 % au niveau national). La région est suivie par les Hauts-de-France avec 25,6 % de CSP- parmi ses spectateurs, contre 23,6 % au sein de sa population.

**L’Ile-de-France, région où la part de CSP+ au sein des spectateurs est la plus élevée, en lien avec le profil de sa population.**

**Répartition du public régional du cinéma selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022 (%)**

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants	dont retraités
Auvergne-Rhône-Alpes	24,3	23,8	51,9	30,5	18,0
Bourgogne-Franche-Comté	23,1	24,7	52,3	29,9	18,8
Bretagne	24,9	23,3	51,9	28,0	20,6
Centre-Val de Loire	23,1	22,0	54,9	32,7	20,2
Corse	nd	nd	nd	nd	nd
Grand Est	25,0	23,8	51,2	30,2	17,4
Hauts-de-France	21,3	25,6	53,1	34,8	14,0
Ile-de-France	31,8	19,4	48,8	29,2	16,9
Normandie	20,2	26,3	53,4	30,8	19,6
Nouvelle-Aquitaine	21,2	23,4	55,4	31,2	21,7
Occitanie	24,9	21,6	53,5	32,1	18,8
Pays de la Loire	21,1	22,2	56,7	28,0	26,7
Provence-Alpes-Côte d’Azur	26,5	21,9	51,6	27,1	20,4
France	25,0	22,7	52,4	30,4	18,9

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Le public cinématographique francilien se distingue avant tout par ses habitudes de fréquentation. En 2022, 22,6 % des spectateurs sont assidus, contre 14,4 % sur le plan national. C'est la plus forte proportion toutes régions françaises confondues. A 32,9 %, la part des spectateurs occasionnels y est la plus faible.

Bien que la région Auvergne-Rhône-Alpes présente la deuxième part de spectateurs assidus la plus élevée après l'Ile-de-France, soit 14,9 %, sa part de spectateurs habitués (regroupant les spectateurs assidus et réguliers) est légèrement inférieure à la part des spectateurs habitués France entière, soit 56,9 % de spectateurs habitués en Auvergne-Rhône-Alpes, contre 58,0 % sur l'ensemble de la France. Les spectateurs habitués composent la majorité du public de Provence-Alpes-Côte d'Azur (60,0 %, contre 58,0 % sur l'ensemble du territoire) avec une part de spectateurs réguliers élevée (45,4 %, contre 43,6 % France entière), soit la troisième plus importante derrière la Nouvelle-Aquitaine (46,3 %) et l'Occitanie (46,1 %). La part de spectateurs réguliers la plus faible est enregistrée par la région Centre Val-de-Loire (39,6 %).

La part des spectateurs occasionnels dans le public des Pays de la Loire est la plus élevée de l'ensemble des régions métropolitaines (47,1 %, contre 42,0 % au niveau national), au détriment surtout des spectateurs assidus qui représentent 9,9 % du public (-4,5 points par rapport à la moyenne nationale), soit la plus faible part de France métropolitaine. Par ailleurs, cette région, ainsi que la Bretagne, enregistrent la part de spectateurs habitués la plus faible (52,9 %).

### Répartition du public régional du cinéma selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2022 (%)

	habitués	dont assidus	et réguliers	occasionnels
Auvergne-Rhône-Alpes	56,9	14,9	42,1	43,1
Bourgogne-Franche-Comté	54,4	13,6	40,8	45,6
Bretagne	53,2	11,7	41,5	46,8
Centre-Val de Loire	53,5	13,9	39,6	46,5
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand Est	55,8	12,3	43,5	44,2
Hauts-de-France	53,7	11,1	42,6	46,3
Ile-de-France	67,1	22,6	44,6	32,9
Normandie	55,0	14,1	40,9	45,0
Nouvelle-Aquitaine	56,5	10,1	46,3	43,5
Occitanie	59,8	13,8	46,1	40,2
Pays de la Loire	52,9	9,9	43,0	47,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	60,0	14,6	45,4	40,0
France	58,0	14,4	43,6	42,0

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### 60 % des spectateurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont des habitués.

# La France d'Outre-Mer

## Remarques méthodologiques

Les données de cette partie sont issues de l'enquête Métridom menée par l'institut Médiamétrie. Métridom mesure l'audience de la radio et fournit un certain nombre d'indicateurs sur la télévision, la fréquentation du cinéma et l'usage d'internet dans les départements et régions d'Outre-Mer. Concernant la fréquentation du cinéma, l'enquête a été menée de septembre à novembre 2022 auprès des spectateurs de cinéma âgés de 13 ans et plus. Dans cette partie, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques constatées en 2022 en Guadeloupe, à la Martinique, à La Réunion et en Guyane.

Au sein des départements et régions d'Outre-Mer, les Réunionnais sont ceux qui comptent le plus de spectateurs de cinéma : 61,2 % d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Ils sont suivis par les Martiniquais (60,7 %), les Guadeloupéens (56,5 %) et les Guyanais (55,6 %). Aucun territoire ne retrouve son niveau d'avant-crise.

Le public du cinéma de la Martinique est le plus âgé des DROM. 39,4 % des spectateurs ont 50 ans ou plus en 2022, contre 30,1 % en moyenne dans les DROM. La région présente ainsi la plus faible proportion de moins de 25 ans (34,3 %). Au sein de la population totale, la part des 50 ans et plus atteint 48,0 %, soit la part la plus élevée parmi toutes les régions françaises (Métropole y compris).

Le public du cinéma de la Guyane est le plus jeune des DROM. Plus de la moitié des spectateurs (56,2 %) ont moins de 25 ans en 2022, contre 44,1 % en moyenne dans les DROM. Cela reflète la prédominance des jeunes au sein de la population guyanaise où 49,4 % a moins de 25 ans, contre 38,0 % sur l'ensemble des territoires ultra-marins et 29,3 % en France métropolitaine. La Réunion compte, de

son côté, la plus forte proportion de 35-49 ans parmi les spectateurs de cinéma (27,3 %). A l'échelle de la population totale, la part des 35-49 ans est également plus élevée que la moyenne de l'ensemble des DROM à La Réunion (19,2 %, contre 18,1 % en moyenne).

Les spectateurs habitués composent 26,3 % du public de la Guyane, soit la part la plus élevée des DROM. Les spectateurs occasionnels composent 82,4 % du public de La Réunion, soit la part la plus élevée des DROM.

## La Réunion, plus fort taux de pénétration du cinéma dans la France d'Outre-Mer.

### Répartition du public du cinéma dans les départements et régions d'Outre-Mer en 2022 (%)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	DROM
<b>genre</b>					
femmes	54,8	53,7	54,1	49,9	53,1
hommes	45,2	46,3	45,8	50,1	46,9
<b>âge</b>					
13-24 ans	26,1	24,9	33,2	30,6	28,7
25-34 ans	13,1	9,3	23,0	16,3	15,4
35-49 ans	24,5	26,4	25,0	27,3	25,8
50 ans et plus	36,3	39,4	18,8	25,8	30,1
<b>catégorie professionnelle</b>					
CSP+	27,1	26,8	23,5	25,2	25,7
CSP-	26,7	31,1	24,4	30,6	28,2
inactifs	46,1	42,2	52,1	44,1	46,1
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>					
habitués	20,7	18,5	26,3	17,6	20,8
occasionnels	79,3	81,5	73,7	82,4	79,2
<b>ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : Médiamétrie, enquête Métridom, spectateurs 13 ans et plus (septembre - novembre 2022).

# Aides pour l'éducation à l'image

En 2022, les régions françaises (Métropole + Outre-Mer) ont dépensé 13,3 M€ dans des actions d'éducation à l'image (*dispositifs scolaires, Passeurs d'images, pôles régionaux d'éducation aux images, ciné-clubs dans les lycées et autres actions d'éducation à l'image*), dont 12,6 M€ de la part des 13 régions métropolitaines et 730,4 K€ de la part des départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion).

17,8 % des aides régionales consacrées à ces actions en 2022 sont ainsi versées par les Hauts-de-France, suivie par l'Île-de-France (16,9 %) et par la Nouvelle-Aquitaine (12,8 %).

## 2.4

# L'emploi dans l'exploitation cinématographique en région

**Remarques méthodologiques**

La partie ci-après présente des statistiques issues des données d'Audiens (voir chapitre 1.3).

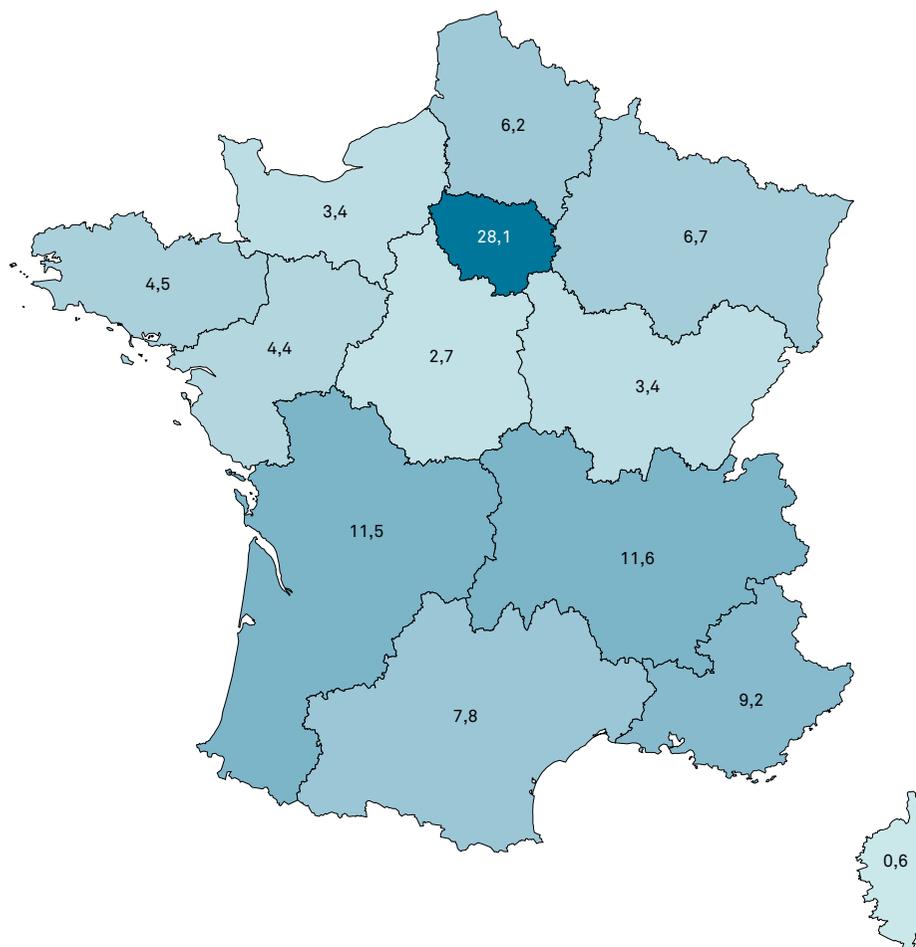


**L'Ile-de-France concentre 28 % de l'emploi des établissements de projection de films cinématographiques**

Contrairement aux autres secteurs des champs cinématographique et audiovisuel, dont la grande majorité des effectifs sont centralisés en Ile-de-France, l'emploi généré par les établissements de projection de films cinématographiques est décentralisé car corrélé à la répartition du parc cinématographique sur le territoire.

En dehors de l'Ile-de-France, qui détient la part de salariés la plus importante (28,1 %), deux régions emploient plus de 10 % des salariés du secteur en 2022 : la région Auvergne-Rhône-Alpes (11,6 % des salariés pour 12,4 % de la population métropolitaine) et la Nouvelle-Aquitaine (11,5 % des salariés pour 9,3 % de la population). Ces trois régions sont celles qui affichent le parc cinématographique le plus dense avec respectivement 19,0 %, 13,6 % et 10,7 % des écrans actifs. A l'inverse, deux régions concentrent moins de 3 % des salariés du secteur : le Centre-Val de Loire (2,7 % des salariés pour 3,9 % de la population métropolitaine) et la Corse (0,6 % des salariés pour 0,5 % de la population). Ces deux régions abritent le parc cinématographique le moins dense (respectivement 3,4 % et 0,5 % des écrans actifs).

**Répartition régionale des effectifs des établissements de projection de films cinématographiques en 2022 (%)**



Source : Audiens.

Au sein des effectifs salariés des établissements de projection de films cinématographiques, la part de femmes employées varie selon les régions. La majorité des régions étudiées présente une part de femmes majoritaire en 2022. Pour quatre d'entre elles, cette part est supérieure à 53 % : le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté (53,6 % chacune), de même que la Bretagne et l'Occitanie (54,7 % chacune). Seules deux régions comptent une minorité de femmes parmi les employés du secteur en 2022 : l'Auvergne-Rhône-Alpes (48,6 %) et l'Île-de-France (45,8 %). Ces deux régions concentrent plus du tiers (39,7 %) des effectifs totaux. Deux régions observent la parité dans leurs effectifs : les Hauts-de-France (49,8 % de femmes en 2022), ainsi que le Centre-Val de Loire (50,5 %).

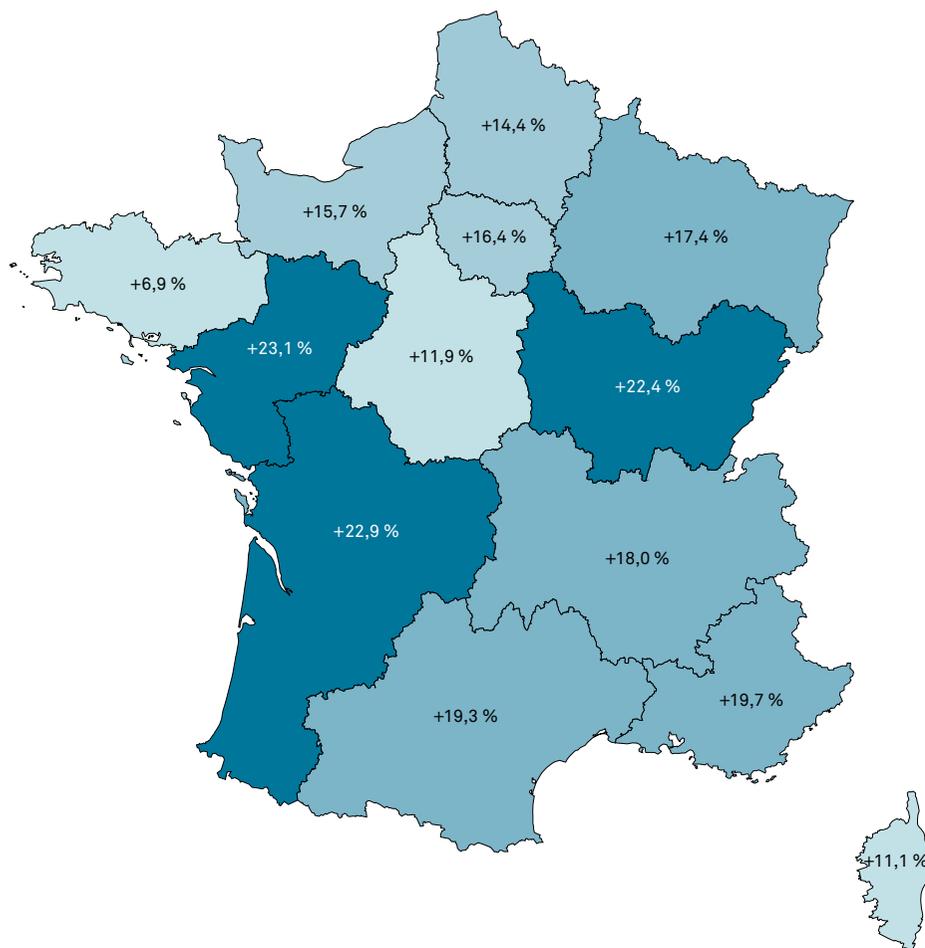
**Les régions Bretagne et Occitanie présentent la part la plus importante de femmes dans leurs effectifs.**

**Une forte croissance de l'emploi en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et dans les Pays de la Loire**

La croissance générale de l'emploi observée en 2022 se constate sur l'ensemble du territoire métropolitain mais varie selon les régions. Elle est plus marquée pour trois régions : les Pays de la Loire (682 salariés en 2022, soit +23,1 % par rapport à 2021), la Nouvelle-Aquitaine (1 776 salariés, +22,9 %), et la Bourgogne-Franche-Comté (530 salariés, +22,4 %), trois régions dans lesquelles ouvre un nouveau multiplexe en 2022.

La croissance de l'emploi est en revanche plus mesurée en Centre-Val de Loire (424 salariés en 2022, soit +11,9 % par rapport à 2021), en Corse (90 salariés, +11,1 %) et en Bretagne (696 salariés, +6,9 %).

**Evolution 2022/2021 de l'emploi par région**



Source: Audiens.

### Un impact persistant de la pandémie de Covid-19 dans la majorité des régions

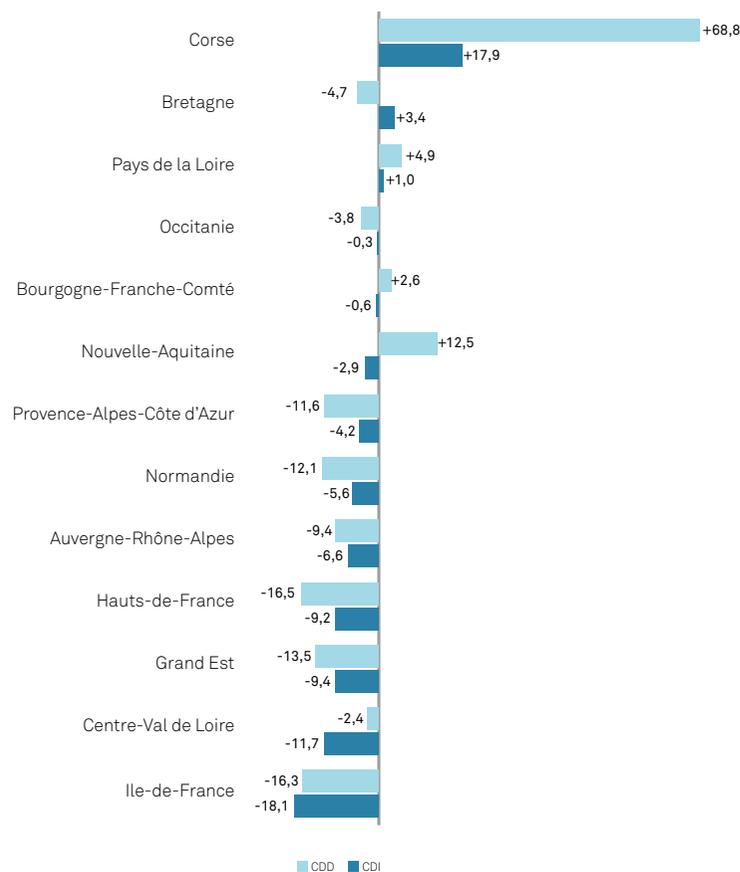
Pour neuf des treize régions étudiées, le niveau de salariés constaté sur l'ensemble de l'année 2022 demeure inférieur à celui observé en 2019, avant la pandémie. Pour trois régions, cet écart est particulièrement prononcé : le Centre-Val de Loire (-11,3 % de salariés en 2022 par rapport à 2019), les Hauts-de-France (-11,7 %) et l'Ile-de-France (-16,4 %).

Quatre régions retrouvent en 2022 un niveau d'emploi comparable ou supérieur à celui d'avant-crise : la Bourgogne-Franche-Comté (530 salariés, +0,4 % par rapport à 2019), la Nouvelle-Aquitaine (1 776 salariés, +3,5 %), les Pays de la Loire (682 salariés, +6,4 %) ainsi que la Corse, région pour laquelle les effectifs salariés sont particulièrement restreints (90 salariés, +26,8 %).

Pour la Nouvelle-Aquitaine, le niveau constaté en 2022 est imputable à l'emploi important de CDD (802 CDD en 2022, +12,5 % par rapport à 2019). Le nombre de CDI dans la région demeure en revanche inférieur à celui observé avant la pandémie de Covid-19 (1 095 salariés en CDI, -2,9 % par rapport à 2019).

**La Nouvelle-Aquitaine, la Bourgogne-Franche-Comté, les Pays de la Loire et la Corse présentent en 2022 un niveau d'emploi équivalent ou supérieur à celui d'avant crise.**

### Evolution 2022/2019 de l'emploi des établissements de projection de films cinématographiques selon le type de contrat (%)



Source : Audiens.

chapitre trois

# LES DÉPARTEMENTS

# 3.1

## Le parc cinématographique des départements métropolitains

### 22 départements concentrent la moitié des écrans

En 2022, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent plus de la moitié.

Les départements les mieux équipés en salles de cinéma ne sont pas seulement ceux dans lesquels sont localisés les principaux pôles d'activité et la population la plus dense (Paris et ses départements limitrophes, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, la Gironde ou le Nord) mais également des départements alpins (Isère) et du littoral (Alpes-Maritimes) dont l'équipement cinématographique est dimensionné de manière à accueillir la clientèle touristique en saison. Les départements comptant les plus faibles nombres d'écrans figurent parmi les moins peuplés.

**La densité des écrans est liée à la population permanente ou occasionnelle d'un département.**

### Les départements selon le nombre d'écrans en 2022

#### 10 plus forts

Paris (75)	400
Bouches-du-Rhône (13)	202
Gironde (33)	194
Nord (59)	190
Rhône (69)	188
Loire-Atlantique (44)	144
Isère (38)	135
Alpes-Maritimes (06)	133
Yvelines (78)	131
Hauts-de-Seine (92)	130

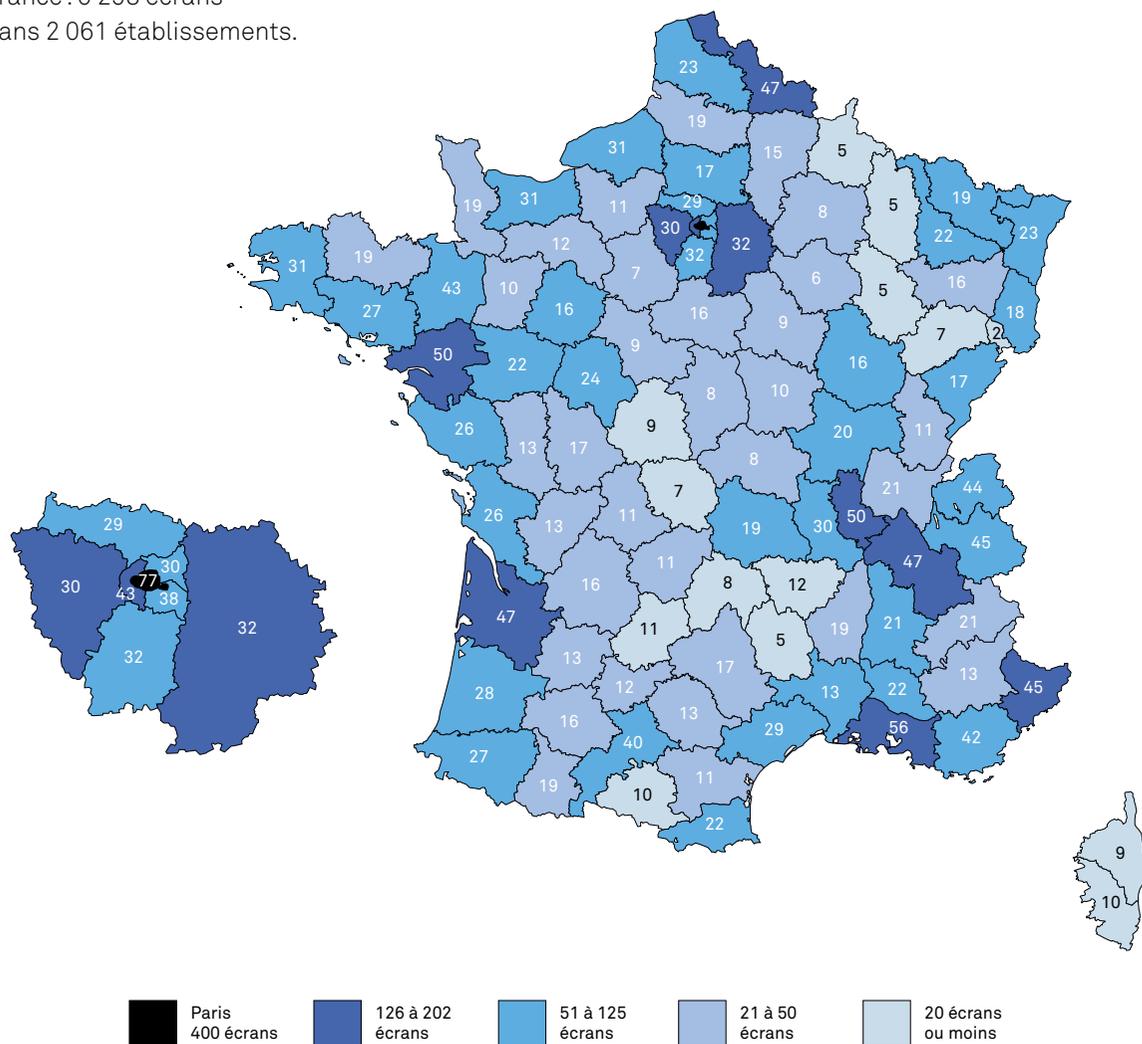
#### 10 plus faibles

Lozère (48)	7
Ariège (09)	12
Creuse (23)	12
Haute-Corse (2B)	14
Cantal (15)	15
Territoire de Belfort (90)	15
Meuse (55)	16
Ardennes (08)	18
Haute-Marne (52)	19
Haute-Saône (70)	19
Indre (36)	19
Lot (46)	19

Source : CNC.

Écrans et établissements en 2022

France : 6 298 écrans  
dans 2 061 établissements.



Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements actifs dans le département.  
Source : CNC.

### Un fauteuil pour 57 habitants

En partie à cause de la "surcapacité" prévue dans les régions touristiques, le nombre de fauteuils par habitant est souvent plus élevé dans les départements de la moitié sud de la France. En 2022, il existe en France un fauteuil pour 57 habitants en tenant compte du recensement de 2020. Pour 67 départements, ce taux est compris entre 1 pour 40 habitants et 1 pour 70 habitants. Les départements qui présentent la plus forte densité d'équipement cinématographique se distinguent par leur forte attractivité touristique.

---

**Les Hautes-Alpes, département avec la plus forte densité de parc en 2022 : un fauteuil pour 29 habitants.**

---

### Les départements selon la densité du parc en 2022 (nombre de fauteuils par habitant)

#### 10 plus forts

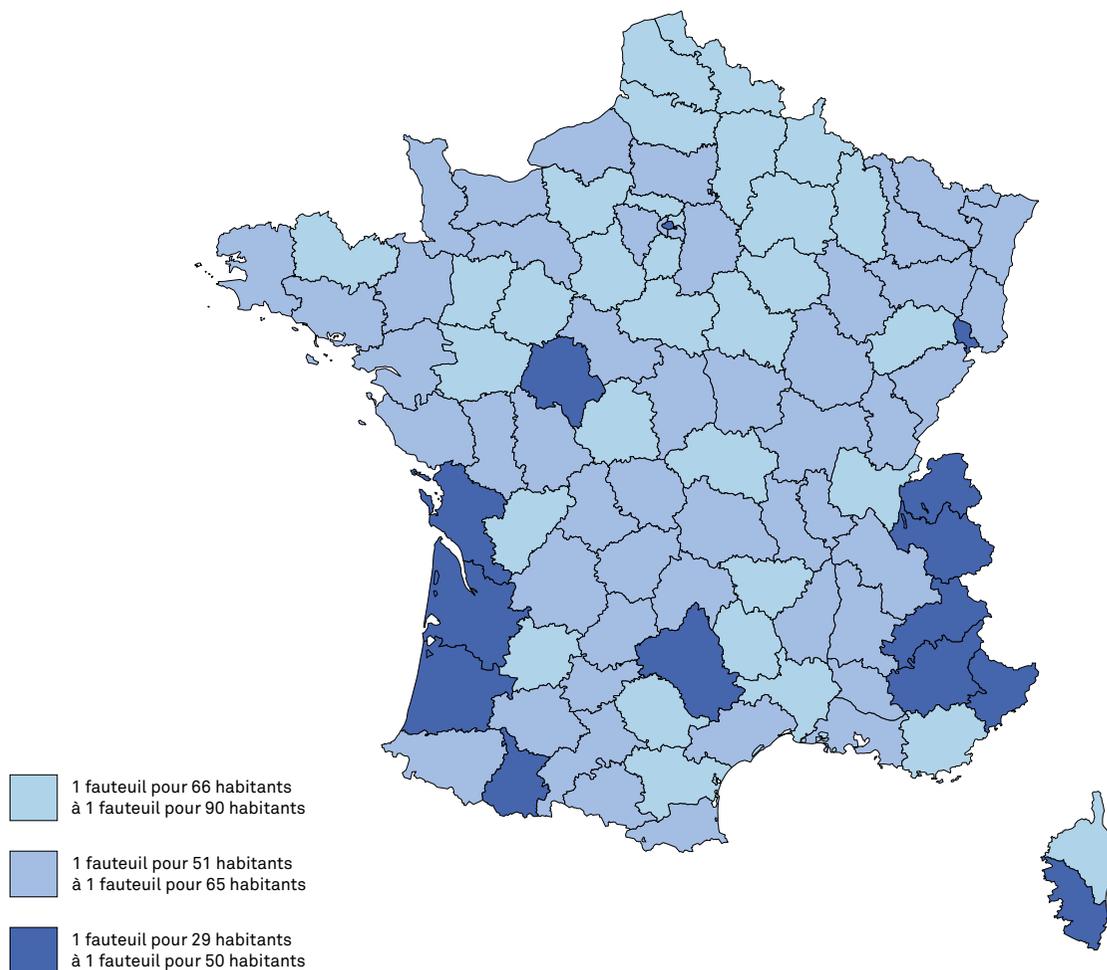
Hautes-Alpes (05)	1/29
Paris (75)	1/31
Savoie (73)	1/32
Hautes-Pyrénées (65)	1/35
Alpes-de-Haute-Provence (04)	1/35
Landes (40)	1/36
Corse-du-Sud (2A)	1/38
Haute-Savoie (74)	1/41
Territoire de Belfort (90)	1/46
Gironde (33)	1/47

#### 10 plus faibles

Ain (01)	1/91
Eure (27)	1/88
Allier (03)	1/85
Gard (30)	1/85
Yonne (89)	1/82
Eure-et-Loir (28)	1/79
Charente (16)	1/79
Lozère (48)	1/79
Aisne (02)	1/78
Ardennes (08)	1/78

Lecture : En Hautes-Alpes, il existe un fauteuil pour 29 habitants en 2022.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

Fauteuils par habitant en 2022



Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

### La moitié des entrées dans 17 départements

Bien que la France soit l'un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense, la fréquentation cinématographique est inégalement répartie sur le territoire. 17 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive largement en tête avec 15,74 millions d'entrées en 2022. Le Rhône (69), le Nord (59) et les Bouches-du-Rhône (13) dépassent les cinq millions d'entrées. Dans 22 autres départements, le nombre d'entrées est supérieur à 2 millions en 2022. À l'autre extrême, le nombre d'entrées est très faible dans certains départements ruraux, en lien avec la faible densité de leur parc de cinémas actifs : 113 100 en Lozère (48), 136 400 dans la Creuse (23) et 143 600 dans l'Ariège (09).

Tous les départements dégagent une hausse de leur fréquentation en 2022 par rapport à 2021, comprise entre +35,4 % pour la Haute-Marne (52) et +82,1 % pour l'Ariège (09) (+59,2 % sur l'ensemble des établissements) et 49 départements dégagent une hausse supérieure à la moyenne nationale. En 2022, la hausse contenue de la fréquentation en Haute-Marne s'opère malgré un parc cinématographique équivalent. Malgré un parc cinématographique en baisse par rapport à 2021 (fermeture d'un mono-écran à Mazères), la hausse de la fréquentation en Ariège (09) résulte d'une augmentation de l'indice de fréquentation (0,91 en 2022, contre 0,50 en 2021).

Par rapport à la moyenne 2017-2019, tous les départements enregistrent une baisse de leur fréquentation, comprise entre -6,6 % pour le Lot (46) et -37,9 % pour la Haute-Marne (52) (-26,9 % sur l'ensemble du territoire).

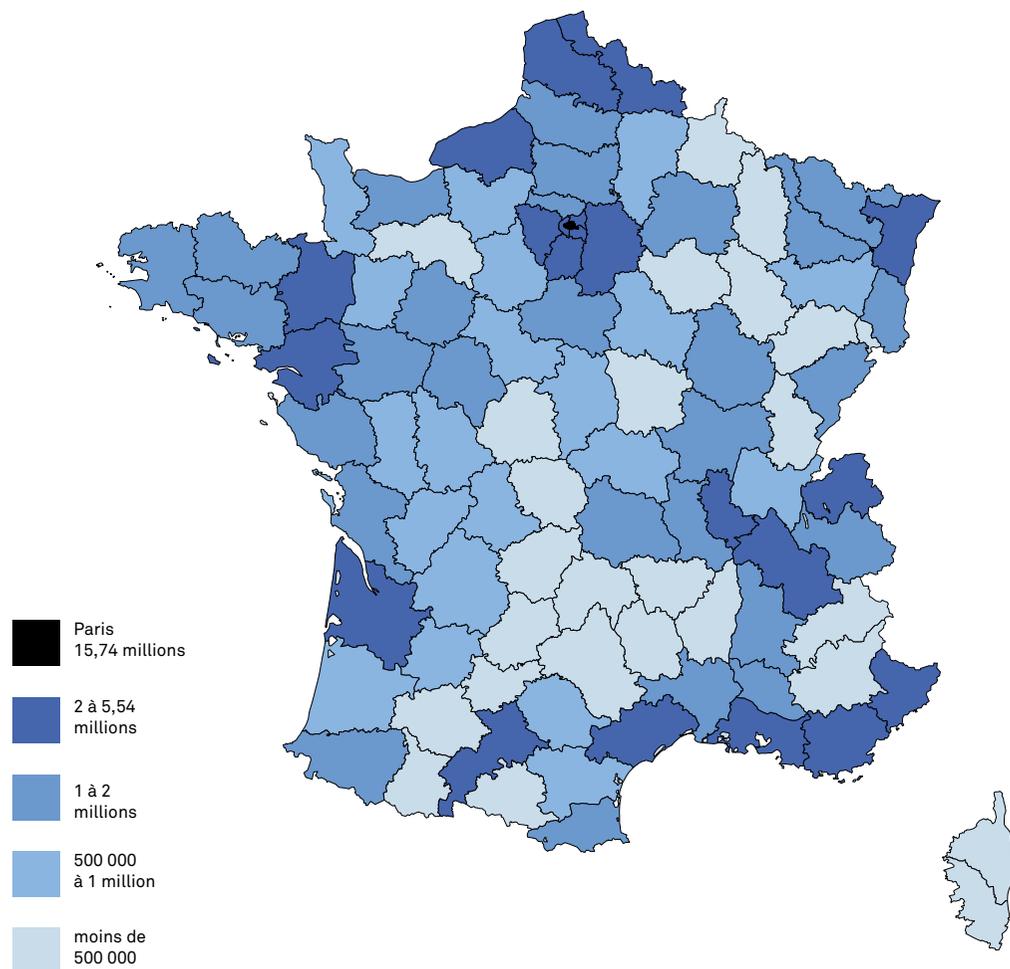
### Les départements selon l'évolution des entrées en 2022 (par rapport à 2021)

10 plus forts	
Ariège (09)	+82,1%
Haute-Corse (2B)	+81,0%
Alpes-Maritimes (06)	+76,0%
Gers (32)	+75,9%
Lozère (48)	+75,4%
Hautes-Alpes (05)	+75,1%
Aude (11)	+74,4%
Tarn-et-Garonne (82)	+73,9%
Ardèche (07)	+73,6%
Corse-du-Sud (2A)	+72,8%
10 plus faibles	
Haute-Marne (52)	+35,4%
Mayenne (53)	+43,8%
Meuse (55)	+44,0%
Orne (61)	+45,4%
Vosges (88)	+47,2%
Aisne (02)	+47,3%
Manche (50)	+48,1%
Jura (39)	+49,2%
Cantal (15)	+49,6%
Indre (75)	+50,5%

Source : CNC.

L'Ariège, département avec la plus forte progression des entrées en 2022.

Entrées en 2022



### 2,29 entrées par habitant

Le nombre d'entrées réalisées par les salles d'un département dépend en premier lieu du nombre d'habitants. L'indice de fréquentation permet de mesurer l'activité cinématographique en faisant abstraction de sa population. Il est très élevé à Paris (7,28 entrées par habitant) qui draine un nombre important de spectateurs venant des départements limitrophes. Il est fort également dans le sud-est et dans les départements où existent des villes universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie au cinéma est prisée par les personnes dotées d'un niveau d'instruction supérieur et par les étudiants.

L'indice de fréquentation élevé dans les départements alpins et certains départements du littoral ne signifie pas forcément que les habitants y sont particulièrement cinéphiles. Les entrées réalisées par les vacanciers dans les salles de ces départements peuvent en effet majorer l'indice de fréquentation de ces zones. En France, celui-ci s'élève à 2,29 entrées par habitant en 2022.

---

**Pour 23 départements, l'indice de fréquentation est supérieur à la moyenne nationale en 2022 (2,29 entrées par habitant).**

---

### Les départements selon l'indice de fréquentation en 2022

#### 10 plus forts

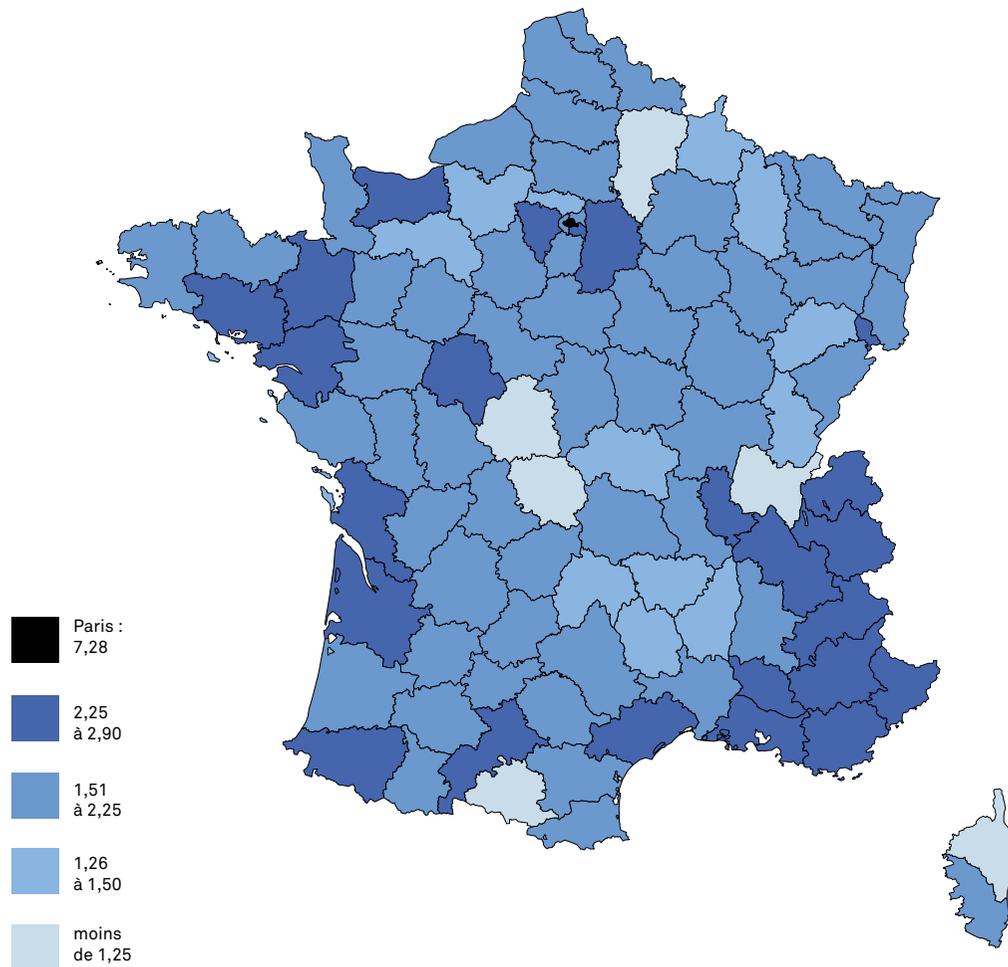
Paris (75)	7,28
Rhône (69)	2,90
Haute-Garonne (31)	2,85
Vaucluse (84)	2,85
Yvelines (78)	2,80
Loire-Atlantique (44)	2,75
Gironde (33)	2,71
Seine-et-Marne (77)	2,71
Alpes-Maritimes (06)	2,71
Haute-Savoie (74)	2,64

#### 10 plus faibles

Ariège (09)	0,91
Ain (01)	1,12
Creuse (23)	1,14
Aisne (02)	1,16
Haute-Corse (2B)	1,18
Indre (36)	1,18
Eure (27)	1,27
Ardennes (08)	1,28
Ardèche (07)	1,30
Haute-Saône (70)	1,33

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

Indice de fréquentation en 2022



### Le taux d'occupation des fauteuils varie de 7,1 % à 14,3 % selon les départements

Si le taux d'occupation des fauteuils s'élève à 10,4 % en 2022 à l'échelle nationale, il varie beaucoup selon les départements. Il s'établit à 7,1 % dans les Alpes-de-Haute-Provence (04) et le Haut-Rhin (68) et à 14,3 % dans le Gers (32). Le taux d'occupation des fauteuils de 35 départements est supérieur à la moyenne nationale en 2022.

### Les départements selon le taux d'occupation des fauteuils en 2022

10 plus forts	
Gers (32)	14,3%
Paris (75)	13,3%
Maine-et-Loire (49)	13,1%
Var (83)	12,9%
Vendée (85)	12,8%
Haute-Loire (43)	12,6%
Haute-Garonne (31)	12,6%
Ardèche (07)	12,6%
Loire-Atlantique (44)	12,2%
Lozère (48)	12,2%
10 plus faibles	
Alpes-de-Haute-Provence (04)	7,1%
Haut-Rhin (68)	7,1%
Jura (39)	7,2%
Moselle (57)	7,3%
Hautes-Pyrénées (65)	7,4%
Cher (18)	7,4%
Territoire-de-Belfort (90)	7,4%
Creuse (23)	7,4%
Landes (40)	7,5%
Aisne (02)	7,6%

Source : CNC.

### Le Gers, département avec le plus fort taux d'occupation des fauteuils en 2022.

### Diversité de la recette moyenne TTC par entrée selon les départements

Si la recette moyenne par entrée (RME) est de 7,20 € TTC en France en 2022, elle varie fortement selon les départements. C'est dans les Bouches-du-Rhône (13), la Seine-et-Marne (77), le Territoire de Belfort (90) et les Alpes-Maritimes (06) que le cinéma est, en moyenne, le plus cher (supérieur à 8,00 €). A l'autre extrême, la Creuse (23) et la Lozère (48) se trouvent parmi les départements qui proposent le tarif moyen le plus bas (inférieur ou égal à 5,20 €).

### La Creuse, département avec la plus faible recette moyenne par entrée.

### 83 départements équipés de multiplexes

Fin 2022, 83 départements sur 96 sont équipés d'au moins un multiplexe (établissements de 8 écrans ou plus). C'est dans les départements les plus peuplés que ces établissements sont les plus nombreux : Paris (75), les Bouches-du-Rhône (13), le Rhône (69), le Nord (59) et la Gironde (33).

### Les départements selon la recette moyenne TTC par entrée en 2022

10 plus forts	
Bouches-du-Rhône (13)	8,30€
Seine-et-Marne (77)	8,28€
Territoire-de-Belfort (90)	8,14€
Alpes-Maritimes (06)	8,05€
Haute-Savoie (74)	7,96€
Marne (51)	7,94€
Loiret (45)	7,82€
Moselle (57)	7,75€
Yvelines (78)	7,74€
Puy-de-Dôme (63)	7,67€
10 plus faibles	
Creuse (23)	5,15€
Lozère (48)	5,20€
Ariège (09)	5,24€
Gers (32)	5,26€
Ardèche (07)	5,64€
Haute-Saône (70)	5,70€
Cantal (15)	5,73€
Haute-Loire (43)	5,75€
Lot (46)	5,77€
Tarn (81)	5,91€

Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- les tableaux par zone géographique 2022

- les séries statistiques sur la géographie du cinéma

## 3.2

# Le parc Art et Essai des départements métropolitains

**Remarques méthodologiques**

Le classement Art et Essai des établissements en 2022 résulte des avis rendus par les commissions réunies entre les mois de janvier et octobre. Il repose exceptionnellement sur l'examen de la programmation des établissements entre le 06/03/2019 et le 03/11/2020, afin de tenir compte des périodes de fermeture administrative des salles liées à la crise sanitaire.

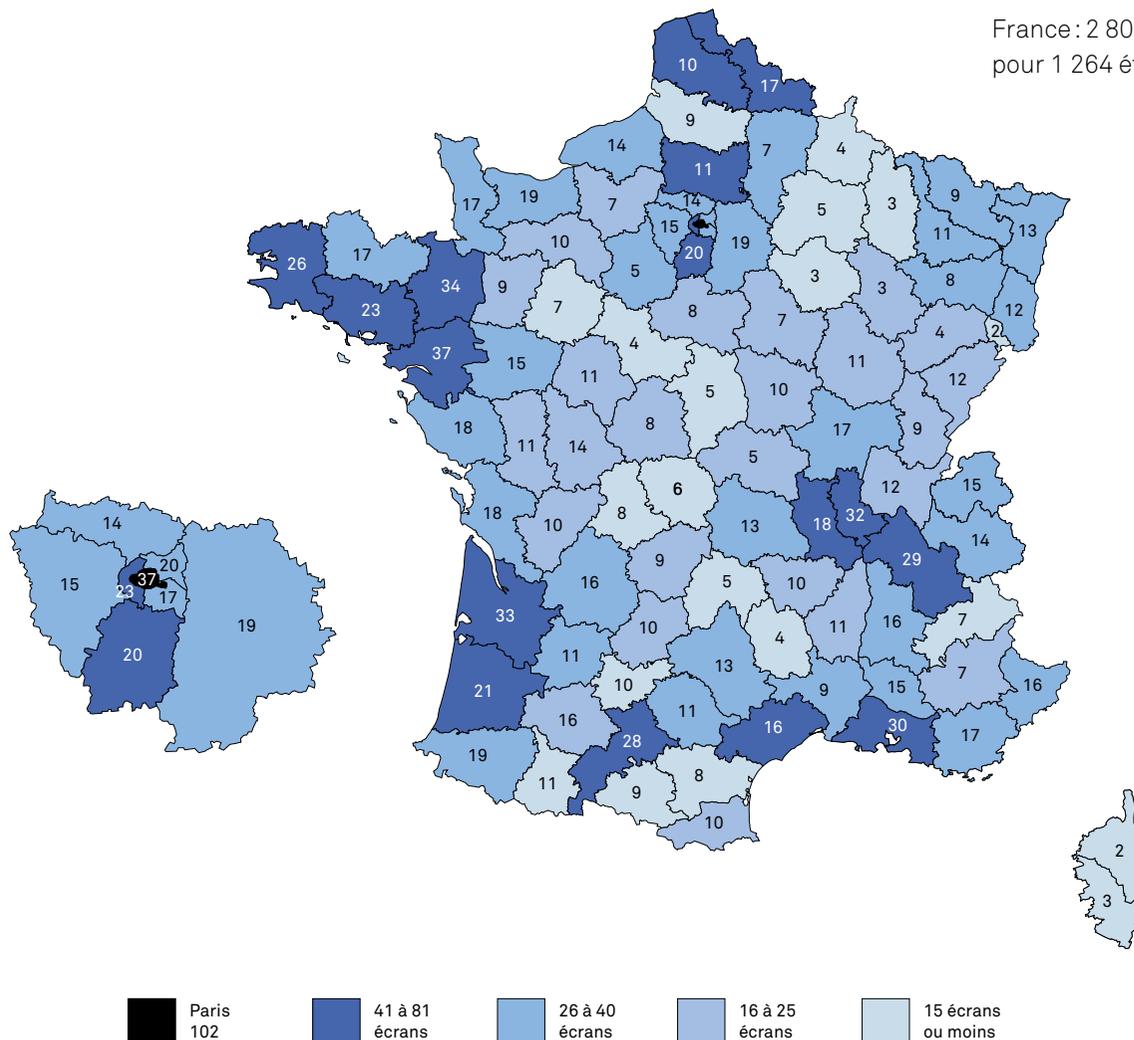
**16 départements comptent plus de 85 % de leurs écrans dans les établissements Art et Essai**

16 départements réunissent un tiers des écrans Art et Essai et 29 en rassemblent la moitié en 2022. Avec deux établissements classés, la Haute-Corse (2B) et le Territoire-de-Belfort (90) sont les départements qui ont le parc Art et Essai le plus restreint. Pour 16 départements métropolitains, plus de 85 % des écrans de cinéma sont classés Art et Essai.

**Paris est le département qui compte le plus grand nombre d'écrans Art et Essai (102 écrans).**

**Établissements et écrans en 2022**

France : 2 802 écrans pour 1 264 établissements.



Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements Art et Essai actifs dans le département. Source : CNC.

**21 départements réalisent plus de 90 % de leurs entrées dans les établissements Art et Essai**

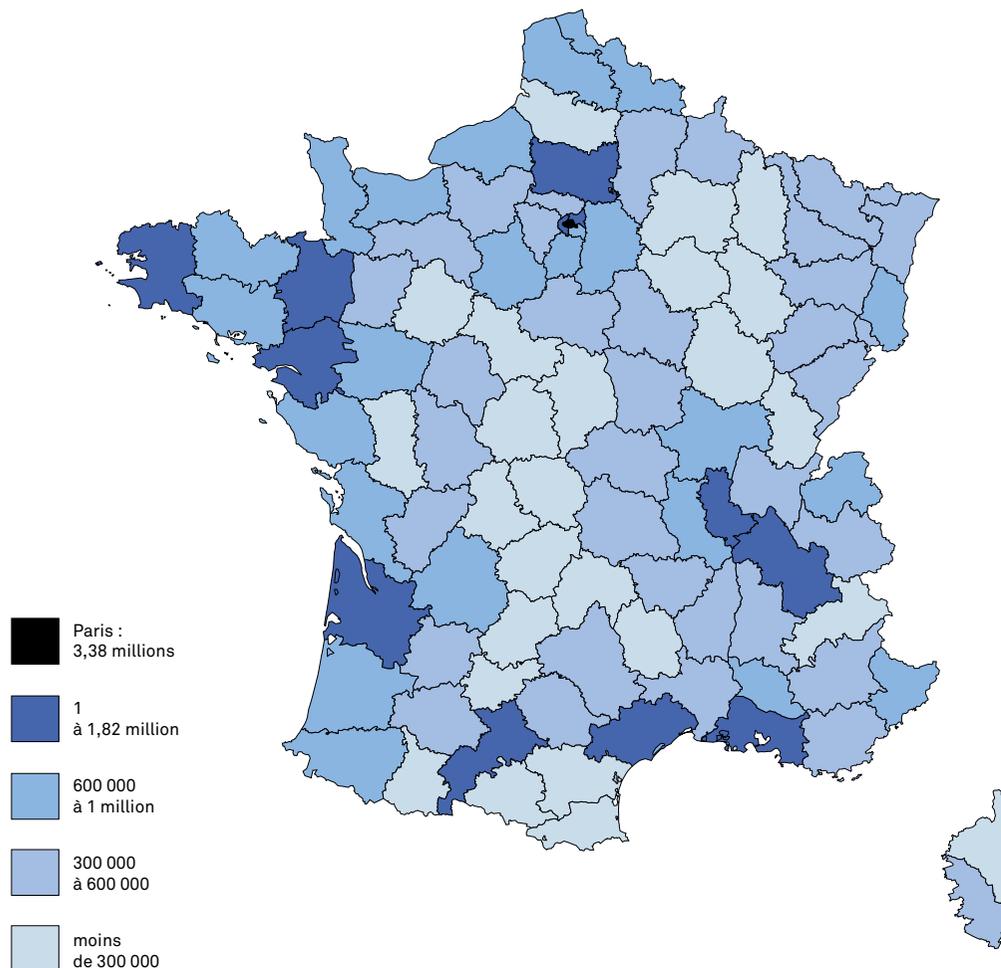
13 départements cumulent le tiers de la fréquentation des établissements Art et Essai et 25 en rassemblent la moitié en 2022. Les établissements classés de Paris intra-muros réalisent 3,4 millions d'entrées, soit 6,1 % de la fréquentation nationale des cinémas Art et Essai en 2022.

Pour 21 départements, la part d'entrées réalisée dans les établissements classés Art et Essai est supérieure à 90 %, elle atteint 100 % pour la Dordogne (24), la Nièvre (58), le Territoire de Belfort (90) et le Gers (32), départements dans lesquels l'intégralité des établissements sont classés.

En 2022, 41 départements affichent un indice de fréquentation supérieur ou égal à 1 pour les cinémas Art et Essai ; le plus élevé étant le Territoire de Belfort (90) avec 2,29 entrées par habitant. Le département compte deux cinémas et 15 écrans classés dont le Pathé Belfort, multiplexe de 14 salles.

Le plus fort taux d'occupation des fauteuils Art et Essai est observé dans la Haute-Garonne avec 15,2 % (10,6 % toutes régions confondues) ; le département compte 40 cinémas et 125 écrans, dont 51 de classés. Le plus faible taux d'occupation des fauteuils Art et Essai est enregistré dans le Jura avec 6,6 % ; le département compte 11 cinémas et 31 écrans, dont 23 de classés.

**Entrées en 2022**



Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
 - les tableaux par zone géographique 2022  
 - les séries statistiques sur la géographie du cinéma

## 3.3

# La programmation dans les départements métropolitains

**Remarques méthodologiques**

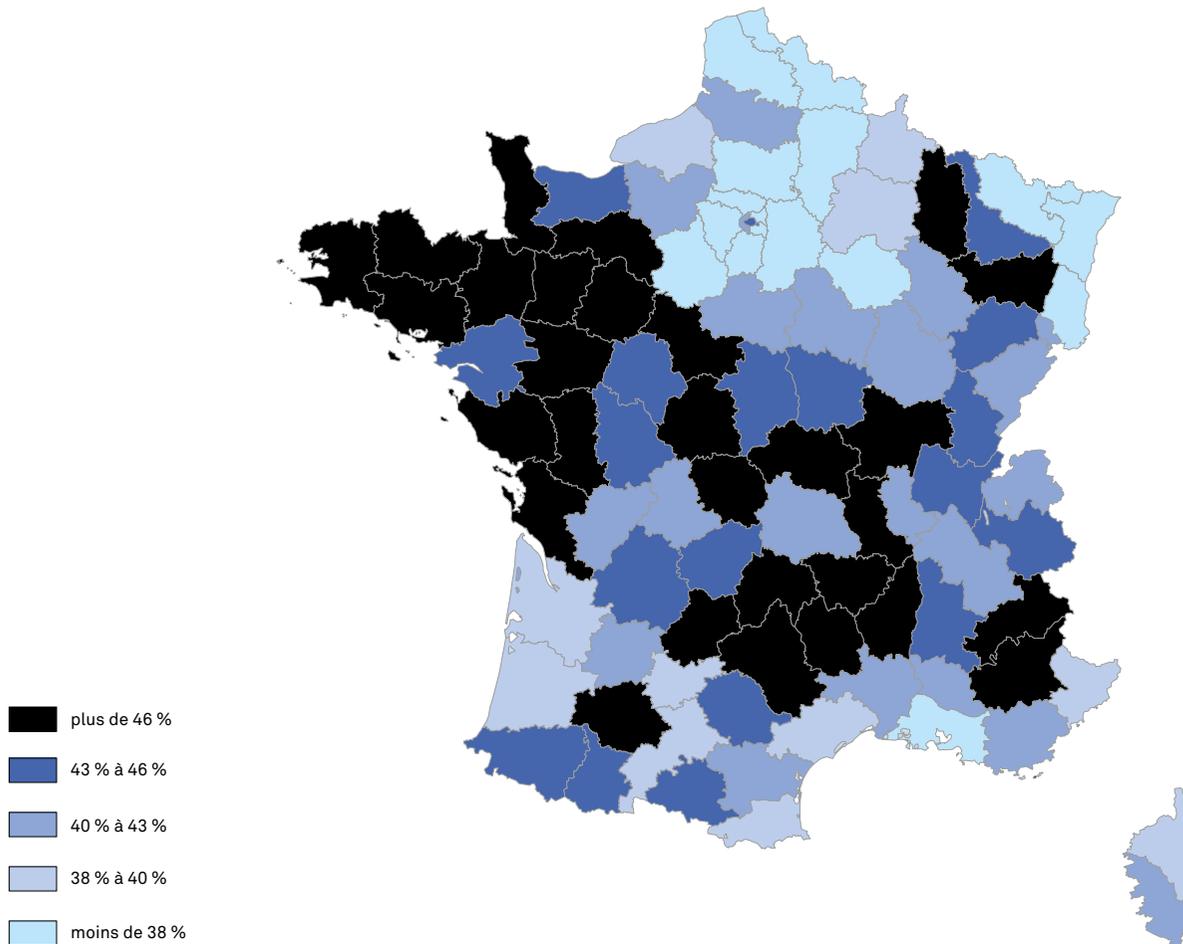
Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

En 2022, 63 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale (41,1 %).



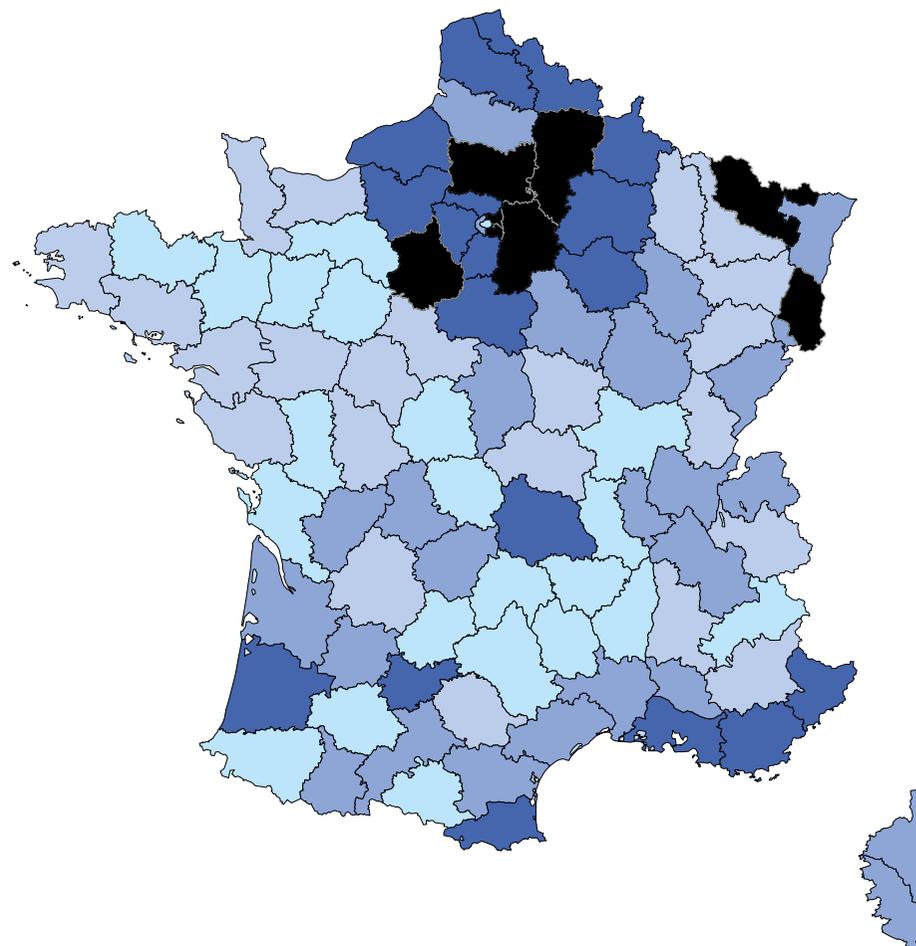
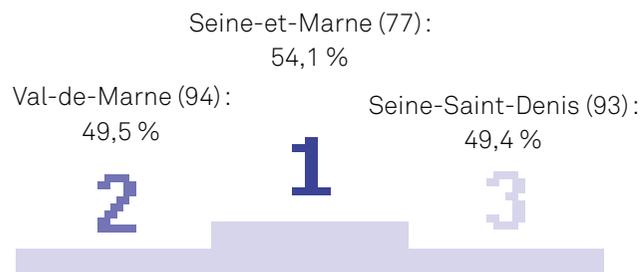
**Part de marché des films français en 2022 : 41,1 % France entière**



Source : CNC.

34 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale (41,4 %).

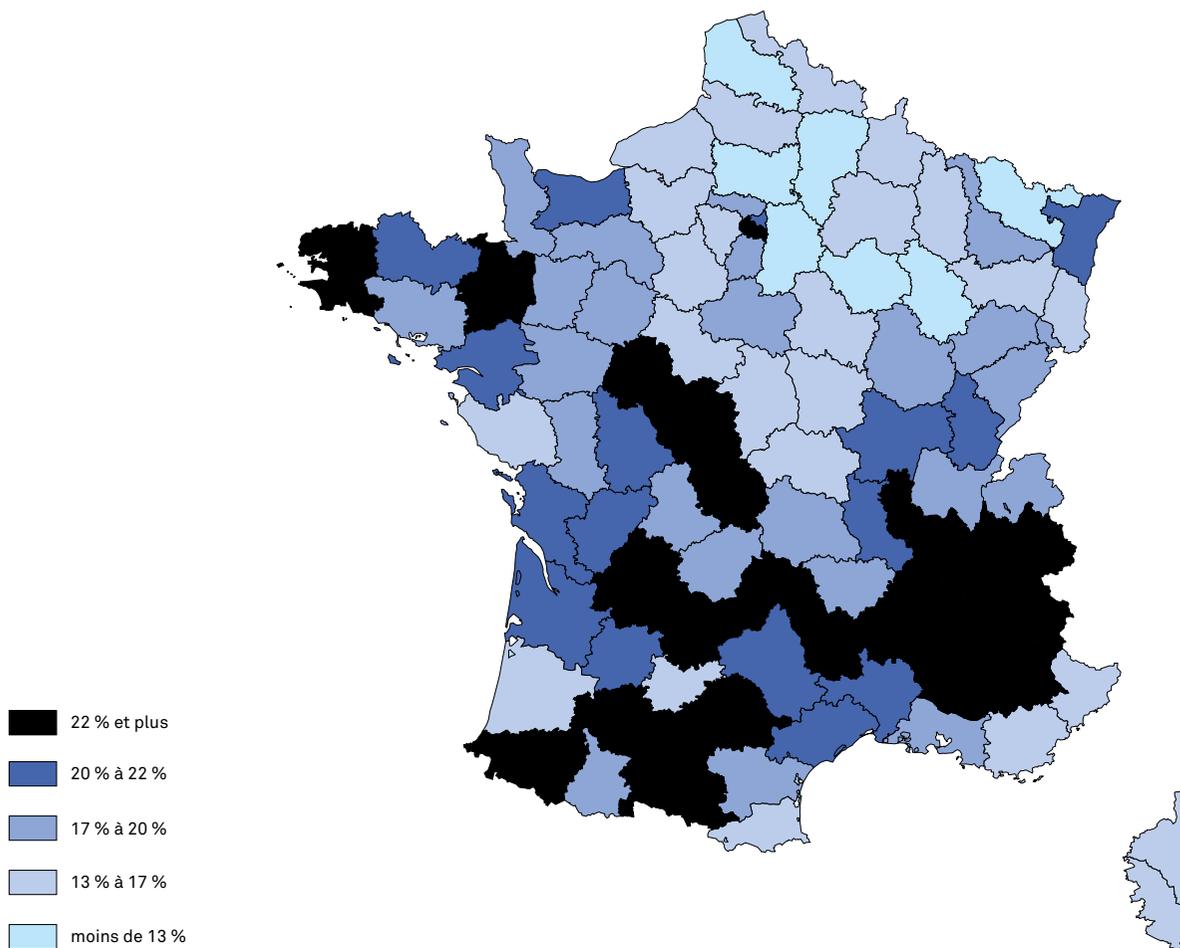
 **Part de marché des films américains en 2022 : 41,4 % France entière**



Source : CNC.

En 2022, 28 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale (21,5 %).

**Part de marché des films Art et Essai en 2022 : 21,5 % France entière**



Source : CNC.

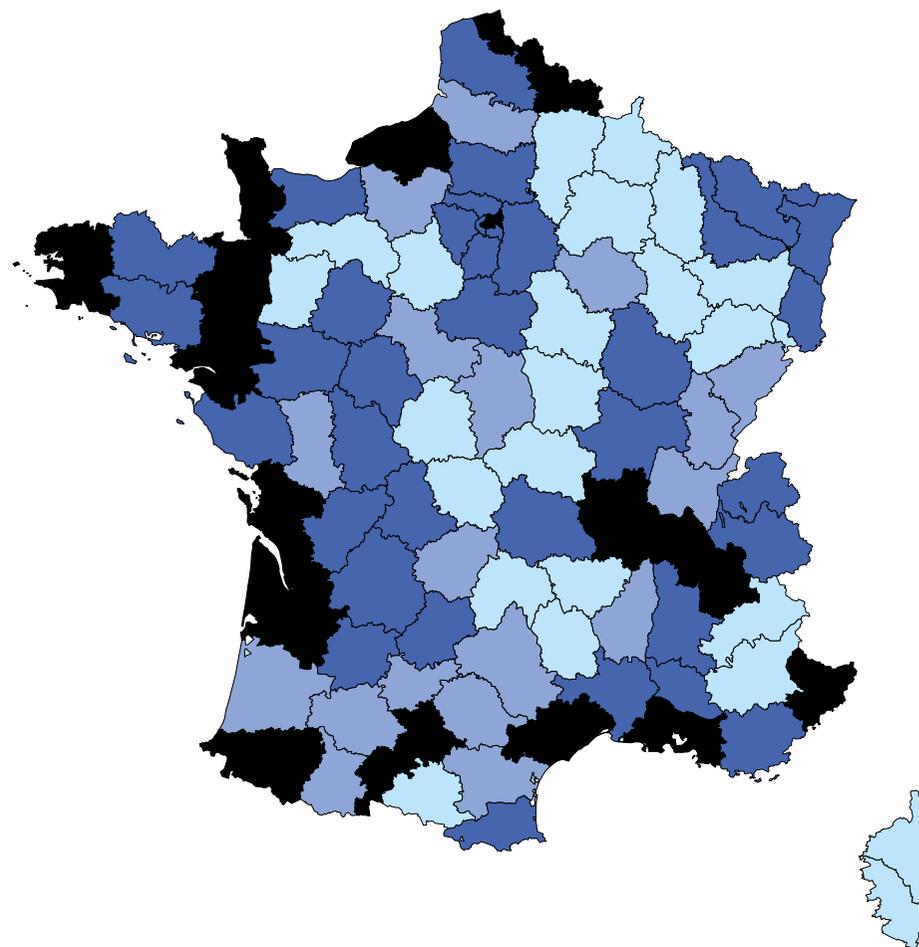
# Longs métrages en première exclusivité

Nombre de films en première exclusivité en 2022 : 681 films France entière

## Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2022, 681 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 411 films français et 72 films américains. Parmi ces films, 403 sont recommandés Art et Essai.



Source : CNC.

chapitre quatre

# LES UNITÉS URBAINES

## 4.1

# Le parc cinématographique des unités urbaines métropolitaines

**Remarques méthodologiques**

**Les données du recensement de la population de 2020**

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2020 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2020 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

**933 unités urbaines équipées**

Les établissements cinématographiques sont majoritairement implantés dans les communes urbaines. 41,8 % des unités urbaines sont équipées. Les agglomérations équipées de salles de cinéma concentrent plus de 45,6 millions d'individus, soit 68,5 % de la population urbaine totale. Excepté pour l'unité urbaine de Meaux dont le cinéma Majestic (sept écrans) a fermé en octobre 2020 pour travaux, l'ensemble des 123 unités urbaines qui comptent 50 000 habitants et plus disposent d'au moins une salle active sur leur territoire. Les centres des grandes villes comptent généralement davantage de salles que leur banlieue, bien que l'implantation de multiplexes à la périphérie des plus grandes communes françaises ait progressivement compensé ce déséquilibre. Seules huit agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants ne sont pas équipées de salles actives en 2022. Il

s'agit des unités urbaines de Borgo (21 931 habitants), Cognac (27 004 habitants), Dombasle-sur-Meurthe (22 017 habitants), Esbly (36 839 habitants), Le Rheu (22 802 habitants), Rambouillet (27 534 habitants), Rosny-sur-Seine (21 548 habitants) et Saint Laurent-de-la-Salanque (20 030 habitants). Près de 29 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont équipées de salles de cinéma et 72,8 % de celles de 10 000 à 20 000 habitants, des proportions stables par rapport à 2013 (28,6 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants et 73,2 % de celles de 10 000 à 20 000 habitants étaient équipées de salles de cinéma).

**Près de 70 % de la population dispose d'un cinéma dans son unité urbaine.**

**Unités urbaines équipées de salles de cinéma en 2022**

	unités urbaines existantes	unités urbaines équipées		population totale		population équipée	
		nombre	% du total	millions	%	millions	% de la population totale
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	1 717	495	28,8	7,978	12,0	2,773	34,8
10 000 à 20 000 habitants	254	185	72,8	3,530	5,3	2,625	74,4
20 000 à 50 000 habitants	138	130	94,2	4,133	6,2	3,933	95,2
50 000 à 100 000 habitants	68	67	98,5	4,861	7,3	4,782	98,4
100 000 à 200 000 habitants	20	20	100,0	2,862	4,3	2,862	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	35	35	100,0	17,253	26,0	17,253	100,0
Paris	1	1	100,0	10,949	16,5	10,949	100,0
<i>zones rurales</i>	-	-	-	14,909	22,4	0,376	2,5
<b>France</b>	<b>2 233</b>	<b>933</b>	<b>41,8</b>	<b>66,474</b>	<b>100,0</b>	<b>45,553</b>	<b>68,5</b>

Source : CNC / INSEE - Recensement 2020, délimitation 2010.

### 933 unités urbaines équipées en 2022, comme en 2013

Parmi les 2 233 unités urbaines délimitées par l'INSEE en 2010, 933 sont équipées d'au moins un établissement cinématographique actif en 2022, tout comme en 2013. Sur la période, 28 unités urbaines équipées en 2013 ne le sont plus en 2022. Il s'agit de 19 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, de six unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants, de deux unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (Rambouillet et Cognac) et d'une unité urbaine de 50 000 habitants ou plus (Meaux).

A l'inverse, 28 unités urbaines sont désormais équipées de salles de cinéma : 23 unités urbaines de moins de 10 000 habitants et cinq de 10 000 à 20 000 habitants (Divonne-les-Bains, Migennes, Claye-Souilly, Savenay et Canet-en-Roussillon).

### Unités urbaines équipées de salles de cinéma

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	491	487	487	488	488	486	491	480	490	495
10 000 à 20 000 habitants	186	184	184	184	186	186	185	185	186	185
20 000 à 50 000 habitants	132	132	132	132	131	131	132	131	130	130
50 000 à 100 000 habitants	68	68	68	68	68	68	68	68	67	67
100 000 à 200 000 habitants	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
200 000 habitants et plus (hors Paris)	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
unité urbaine de Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>zones rurales</i>										
France	933	927	927	928	929	927	932	920	929	933

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

### Une évolution plus importante du parc dans les grandes unités urbaines

Entre 2013 et 2022, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants perdent un établissement, mais gagnent 97 écrans. Les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants sont celles qui ont été le plus impactées par le développement des multiplexes. Signe de la concentration des écrans dans un plus petit nombre de sites, ces unités urbaines perdent trois établissements mais gagnent 124 écrans sur la période. Au-delà de 100 000 habitants (hors unité urbaine de Paris), les unités urbaines comptent 22 établissements et 269 écrans de plus en dix ans. L'agglomération parisienne gagne quatre établissements et 144 écrans entre 2013 et 2022.

En ce qui concerne les zones rurales, le parc cinématographique abrite 11 établissements de moins mais 27 écrans de plus en 2022 par rapport à 2013.

### Établissements des zones rurales et des unités urbaines

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	505	499	500	500	502	498	503	502	501	507
10 000 à 20 000 habitants	213	211	210	211	210	210	211	213	211	210
20 000 à 50 000 habitants	189	190	190	191	189	188	186	188	184	186
50 000 à 100 000 habitants	126	127	130	130	130	129	128	127	124	127
100 000 à 200 000 habitants	74	74	73	73	73	73	74	73	73	76
200 000 habitants et plus (hors Paris)	382	386	389	392	394	396	395	391	396	402
unité urbaine de Paris	285	284	283	288	288	288	289	288	282	289
<i>zones rurales</i>	253	249	258	259	260	258	259	259	257	264
<b>France</b>	<b>2 027</b>	<b>2 020</b>	<b>2 033</b>	<b>2 044</b>	<b>2 046</b>	<b>2 040</b>	<b>2 045</b>	<b>2 041</b>	<b>2 028</b>	<b>2 061</b>

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

### Écrans des zones rurales et des unités urbaines

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	639	634	640	642	644	645	659	660	660	669
10 000 à 20 000 habitants	378	380	384	387	392	398	423	426	441	445
20 000 à 50 000 habitants	576	593	619	633	644	658	676	702	695	700
50 000 à 100 000 habitants	672	685	697	704	707	714	717	721	712	720
100 000 à 200 000 habitants	353	353	356	356	369	373	376	372	375	390
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 684	1 696	1 731	1 772	1 788	1 805	1 831	1 810	1 884	1 916
unité urbaine de Paris	999	1 022	1 014	1 048	1 066	1 089	1 127	1 126	1 115	1 143
<i>zones rurales</i>	288	284	300	300	303	301	305	310	311	315
<b>France</b>	<b>5 589</b>	<b>5 647</b>	<b>5 741</b>	<b>5 842</b>	<b>5 913</b>	<b>5 983</b>	<b>6 114</b>	<b>6 127</b>	<b>6 193</b>	<b>6 298</b>

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

**Plus fort gain d'écrans en dix ans : l'agglomération parisienne avec 144 écrans supplémentaires**

L'agglomération parisienne présente le gain d'écrans le plus fort entre 2013 et 2022 (+144). Elle comptait 999 écrans dans 285 établissements actifs en 2013, elle en dénombre 1 143 dans 289 établissements en 2022. Cette progression s'explique d'abord par de nombreuses ouvertures de multiplexes dans les départements périphériques : 14 écrans à Aulnay-sous-Bois (93) en 2014, 8 écrans à Levallois-Perret (92) en 2015, 10 écrans à Sarcelles (95) en 2017, 9 écrans à Massy (91) en 2017, 8 écrans à Montigny-lès-Cormeilles (95) en 2017, 10 écrans à Brétigny-sur-Orge (91) en 2018, 8 écrans à Chennevières-sur-Marne (94) en 2018, 9 écrans à Servon (77) en 2019, 18 écrans à Vélizy-Villacoublay (78) en 2019, 12 écrans à Le Chesnay (78) en 2019, 10 écrans à Nanterre (92) en 2020 et 9 écrans à Plaisir (78) en 2021. La progression reflète également l'extension du parc de salles de la capitale sur la période avec l'ouverture du Pathé La Villette (16 écrans dans le 19<sup>e</sup> arrondissement) et des 7 Batignolles (7 écrans dans le 17<sup>e</sup> arrondissement). Cet élargissement du parc cinématographique de l'agglomération parisienne est parallèle à la fermeture de 13 cinémas (53 écrans) dans l'agglomération.

L'unité urbaine de Marseille-Aix-en-Provence gagne 36 écrans entre 2013 et 2022, notamment avec l'ouverture d'un multiplexe de 12 écrans à Vitrolles (13) en 2015 et de 14 écrans à Marseille (13) en 2019. Trois établissements de cette unité urbaine ont fermé sur la période : deux mono-écrans à Martigues (13) et La Penne-sur-Huveaune (13) et un établissement de cinq écrans à Aubagne (13).

L'unité urbaine de Nice gagne 36 écrans entre 2013 et 2022, avec notamment l'ouverture de quatre multiplexes dans la zone : à Cannes en 2021 (10 et 12 écrans) et en 2018 (9 écrans) et à Cagnes-sur-Mer (10 écrans) en 2015.

**Les 10 plus forts gains d'écrans par unité urbaine de 50 000 habitants ou plus entre 2013 et 2022**

	établissements	écrans	fauteuils
Paris (10 949 158 habitants)	+4	+144	+18 987
Marseille - Aix-en-Provence (1 630 325 habitants)	+5	+36	+5 028
Nice (966 577 habitants)	+3	+36	+6 173
Bordeaux (975 671 habitants)	+1	+21	+3 852
Toulouse (1 024 959 habitants)	+3	+17	+1 908
Toulon (598 427 habitants)	0	+14	+1 942
Clermont-Ferrand (278 692 habitants)	+1	+12	+1 606
Tours (366 772 habitants)	+3	+12	+2 406
Lyon (1 720 030 habitants)	+0	+11	+1 526
Annecy (182 687 habitants)	+2	+10	+2 062
Le Mans (217 388 habitants)	+1	+10	+2 344
Pau (205 404 habitants)	+1	+10	+1 573

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

**Plus fort recul du nombre d'écrans en dix ans : Mâcon et Colmar avec sept écrans de moins**

Entre 2013 et 2022, l'unité urbaine de Mâcon perd six écrans en raison de la fermeture de deux établissements de trois écrans dans la commune-centre (71). Sur la même période, l'unité urbaine de Colmar perd cinq écrans et deux établissements après la fermeture d'un établissement de cinq écrans dans la commune-centre (68).

**Les 10 plus fortes pertes d'écrans par unité urbaine de 50 000 habitants ou plus entre 2013 et 2022**

	établissements	écrans	fauteuils
Mâcon (51 272 habitants)	-2	-6	-1 074
Colmar (96 945 habitants)	-1	-5	-1 259
La Rochelle (136 511 habitants)	-1	-3	-926
Orléans (291 555 habitants)	0	-3	-22
Rouen (481 277 habitants)	-1	-3	-770
Aime (8 496 habitants)	0	-1	-231
Avignon (470 065 habitants)	1	-1	-1 026
Barbezieux-Saint-Hilaire (4 924 habitants)	-1	-1	-100
Bourg-en-Bresse (64 032 habitants)	0	-1	-87
Briançon (16 122 habitants)	-2	-1	-374
Brioude (7 515 habitants)	0	-1	-114
Chambéry (202 124 habitants)	-1	-1	-279
Dives-sur-Mer (33 981 habitants)	-1	-1	-532
Dole (31 417 habitants)	-1	-1	-198
Gannat (6 012 habitants)	-1	-1	0
Louviers (44 878 habitants)	0	-1	-399
Millau (23 791 habitants)	-1	-1	-119
Morzine (4 615 habitants)	0	-1	-284
Neufchâtel-Hardelot (7 463 habitants)	0	-1	-134
Reims (213 432 habitants)	-1	-1	-560
Saint-Tropez (8 439 habitants)	-1	-1	-220
Tarare (17 751 habitants)	-1	-1	-104
Thionville (138 442 habitants)	-1	-1	-229

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

### Les unités urbaines de 100 000 habitants et plus réalisent 2/3 des entrées

En raison de la mobilité des spectateurs et surtout de l'implantation des multiplexes au centre ou à la périphérie des grandes villes, le découpage du territoire en zones rurales et unités urbaines apporte un complément précieux à l'analyse par taille de communes. En 2022, 66,6 % des entrées et 70,3 % des recettes sont réalisées dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne), dans lesquelles résident 46,7 % des Français. Ces unités urbaines regroupent 37,2 % des établissements, 54,8 % des écrans actifs et 56,5 % des fauteuils. 69,6 % des multiplexes sont implantés dans ces agglomérations en 2022, un seul est situé dans une zone rurale, le Gaumont de Thillois (51). Ce cinéma multiplexe de 12 salles, situé sur le territoire de la commune de Thillois à proximité de Reims, est l'équipement central et principal de la zone commerciale et de loisirs, le Parc Millésime. Il se situe au croisement de nombreux axes routiers et est, par conséquent, facilement accessible.

### Plus des deux tiers des multiplexes sont implantés dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

### Équipement des zones rurales et des unités urbaines en 2022

	total	multiplexes	% du total	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
				art et essai <sup>1</sup>	% du total				
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	507	3	0,6	387	76,3	669	129	194	62
10 000 à 20 000 habitants	210	1	0,5	159	75,7	445	75	169	47
20 000 à 50 000 habitants	186	20	10,8	133	71,5	700	115	164	36
50 000 à 100 000 habitants	127	50	39,4	81	63,8	720	128	178	38
100 000 à 200 000 habitants	76	24	31,6	33	43,4	390	76	196	38
200 000 habitants et plus (hors Paris)	402	102	25,4	182	45,3	1 916	358	187	48
Paris	289	46	15,9	150	51,9	1 143	222	194	49
<i>zones rurales</i>	264	1	0,4	139	52,7	315	57	180	263
France	2 061	247	12,0	1 264	61,3	6 298	1 161	184	57

<sup>1</sup> Classement 2022 après appel.  
Source : CNC / INSEE - Recensement 2020, délimitation 2010.

### Résultats de fréquentation des zones rurales et des unités urbaines en 2022

	séances milliers	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		recette moyenne par entrée (€) <sup>1</sup>	indice de fréquentation <sup>1</sup>	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils (%)
		millions	%	M€	%				
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	497	8,80	5,8	47,62	4,4	5,41	1,10	68	9,6
10 000 à 20 000 habitants	462	7,94	5,2	47,78	4,4	6,01	2,25	106	10,7
20 000 à 50 000 habitants	878	13,79	9,1	89,30	8,2	6,47	3,34	120	10,0
50 000 à 100 000 habitants	1 099	17,26	11,4	122,84	11,2	7,11	3,55	135	9,2
100 000 à 200 000 habitants	573	9,80	6,4	74,42	6,8	7,59	3,42	128	9,4
200 000 habitants et plus (hors Paris)	2 926	53,85	35,4	410,91	37,5	7,63	3,12	150	10,3
Paris	1 804	37,53	24,7	283,49	25,9	7,55	3,43	169	11,6
<i>zones rurales</i>	161	3,03	2,0	18,02	1,6	5,94	0,20	53	11,3
France	8 400	152,02	100,0	1 094,36	100,0	7,20	2,29	131	10,4

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.  
Source : CNC / INSEE - Recensement 2020, délimitation 2010.

### Hausse générale de la fréquentation dans toutes les unités urbaines

En 2022, après une année 2021 marquée par la crise sanitaire, la fréquentation cinématographique augmente de 59,2 % et s'élève à 152,0 millions d'entrées payantes sur l'ensemble du territoire français. Par rapport à l'année précédente, l'ensemble des unités urbaines connaît une amélioration de leur fréquentation comprise entre +55,5 % (unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants) et +71,4 % (unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants) et +71,4 % (zones rurales). Paris connaît quant à elle une hausse de fréquentation de 55,6 % entre 2021 et 2022.

Par rapport à la moyenne 2017-2019, la fréquentation recule de 26,9 % sur l'ensemble du territoire. Toutes les unités urbaines sont impactées, mais à des niveaux différents. La baisse dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (-13,7 %) et les zones rurales (-17,2 %) est moins élevée. Le recul le plus marqué est enregistré dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (-30,1 %).

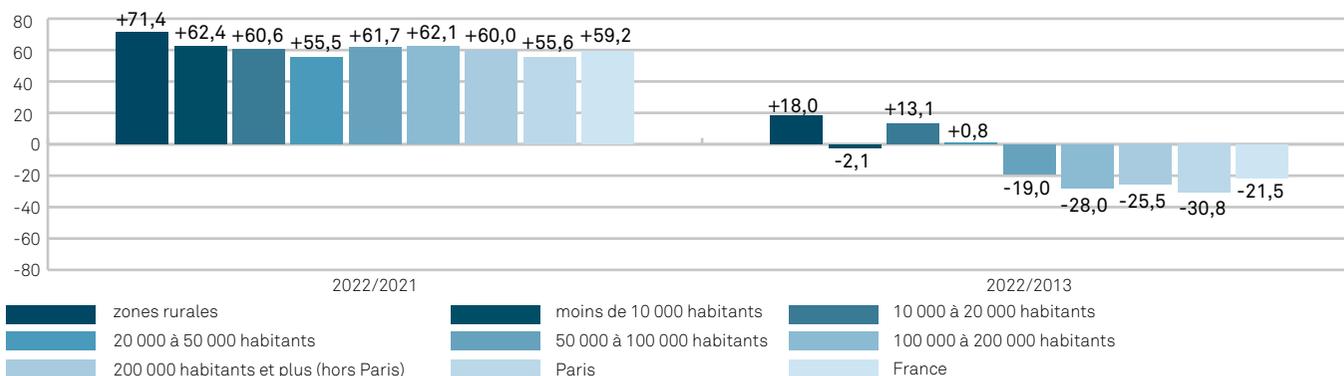
Comparé à 2013, la fréquentation reste en baisse sur l'ensemble du territoire (-21,5 %) du fait de la crise sanitaire qui a continué d'impacter largement le premier trimestre avec la levée complète des restrictions qu'à partir du 14 mars. Les plus grandes unités urbaines affichent un recul plus net, et notamment l'agglomération parisienne (-30,8 %) et les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (-28,0 %). A l'inverse, les zones rurales, les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants et les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants connaissent une augmentation de leur fréquentation entre 2013 et 2022, respectivement +18,0 %, +13,1 % et +0,8 %, malgré un développement de leur parc cinématographique moins important que les grandes unités urbaines.

### Fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (millions)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	8,99	10,35	10,49	11,13	11,12	10,90	11,67	3,75	5,42	8,80
10 000 à 20 000 habitants	7,02	8,27	8,51	8,95	8,97	8,88	9,77	3,08	4,95	7,94
20 000 à 50 000 habitants	13,68	16,01	16,86	18,31	18,56	17,98	19,35	5,86	8,87	13,79
50 000 à 100 000 habitants	21,31	24,14	24,65	25,45	25,09	23,80	25,22	7,25	10,68	17,26
100 000 à 200 000 habitants	13,61	14,68	14,42	14,66	14,08	13,36	14,05	4,18	6,04	9,80
200 000 habitants et plus (hors Paris)	72,28	76,72	74,84	77,45	75,03	72,76	75,72	22,70	33,66	53,85
Paris	54,27	55,82	52,44	53,70	52,99	49,93	53,66	17,10	24,12	37,53
<i>zones rurales</i>										
France	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,22	65,26	95,50	152,02

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

### Évolution de la fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

La fréquentation de l'unité urbaine de La Châtaigneraie explose entre 2021 et 2022. Son seul mono-écran, le cinéma Belle Epine, a été ouvert 42 semaines en 2022, contre 2 semaines en 2021, offrant ainsi un plus grand nombre de séances (433 en 2022, contre 3 en 2021). Dans l'unité urbaine de Fourmies, le mono-écran (32 semaines d'activité et 418 séances en 2021) a été remplacé par un établissement de trois écrans (50 semaines d'activité et 2 393 séances en 2022). Le cinéma Saint-Michel, situé dans la commune-centre de l'agglomération de Legé a été ouvert toute l'année en 2022, contre seulement 2 semaines en 2021, et a, par conséquent, organisé davantage de séances (428 en 2022, contre 10 en 2021).

**Les 10 plus fortes progressions d'entrées par unité urbaine en 2022 par rapport à 2021**

La Châtaigneraie (3 996 habitants)	+2 339,2%
Fourmies (14 437 habitants)	+1 223,6%
Legé (4 742 habitants)	+1 078,4%
Montréjeau (5 568 habitants)	+931,8%
Ars-en-Ré (4 504 habitants)	+783,9%
Avallon (6 635 habitants)	+698,0%
Nuits-Saint-Georges (5 930 habitants)	+553,6%
Baraqueville (3 259 habitants)	+526,4%
Thann - Cernay (32 184 habitants)	+413,3%
Moreuil (4 518 habitants)	+407,4%

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

**La Mézière en Ile-et-Vilaine est l'unité urbaine avec l'indice de fréquentation le plus élevé de France en 2022.**

**L'indice de fréquentation s'élève à 2,29 entrées par habitant en 2022**

En 2022, l'indice de fréquentation s'élève à 2,29 entrées par habitant pour l'ensemble du territoire national. Il augmente avec la taille de l'unité urbaine. Parmi les 123 unités urbaines de 50 000 habitants et plus, 36 affichent un indice de fréquentation supérieur ou égal à 4 en 2022 et 83 un indice supérieur ou égal à 3. Les unités urbaines de La Mézière (5 055 habitants) et de Ludres (8 445 habitants) sont les deux agglomérations qui affichent les plus forts indices de fréquentation en 2022 à 83,55 et 49,38 entrées par habitant. Ces résultats ne sous-entendent pas forcément que la population de ces zones est plus cinéphile qu'ailleurs mais que les cinémas implantés dans ces deux unités urbaines attirent des spectateurs ne résidant pas sur leur territoire. Elles sont, en effet, toutes deux situées à la périphérie de grandes unités urbaines.

L'unité urbaine de La Mézière, au nord-est de Rennes, compte un établissement de 12 écrans implanté dans la commune-centre (35), seule commune de l'agglomération. La commune est située dans une zone économique dynamique et compte plusieurs zones artisanales. Le cinéma est au cœur d'un complexe commercial, véritable zone d'attraction de spectateurs potentiels.

L'agglomération de Ludres, au sud de Nancy, abrite un établissement de 14 écrans dans la commune-centre (54). L'unité urbaine compte deux communes, Ludres et Fléville-devant-Nancy. Ludres est considéré comme la première zone industrielle du Grand Est de la France (370 entreprises sont installées sur la commune) et, par conséquent, est un point de passage pour un grand nombre de spectateurs potentiels.

**Les 10 premières unités urbaines en termes d'indice de fréquentation en 2022**

La Mézière (5 055 habitants)	83,55
Ludres (8 445 habitants)	49,38
Brumath (11 624 habitants)	30,10
Fontaine-le-Comte (4 948 habitants)	27,79
Vern-sur-Seiche (8 442 habitants)	22,34
Molsheim (27 503 habitants)	15,49
Beaurainville (3 376 habitants)	13,37
Mouzon (2 266 habitants)	12,81
Saint-Martin-en-Haut (4 042 habitants)	12,61
Arzon (2 305 habitants)	12,38

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

### Le taux d'occupation des fauteuils atteint 10,4 %

Pour l'ensemble des cinémas actifs, le taux d'occupation des fauteuils s'établit à 10,4 % en moyenne en 2022.

Le taux d'occupation des fauteuils apparaît supérieur à la moyenne nationale dans l'agglomération parisienne (11,6 % en 2022), dans les zones rurales (11,3 %) et dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (10,7 %). À l'inverse, il est inférieur à la moyenne dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus (10,3 %), dans celles de 20 000 à 50 000 habitants (10,0 %), dans celles de moins de 10 000 habitants (9,6 %) et dans celles de 100 000 à 200 000 habitants (9,4 %) et dans celles de 50 000 à 100 000 habitants (9,2 %).

Puget-Ville (4 456 habitants), Chomérac (3 178 habitants) et Céret (14 264 habitants) affichent les taux d'occupation des fauteuils les plus élevés en 2022 (respectivement 93,9 %, 56,6 % et 44,9 %). Le circuit itinérant de Puget-Ville compte six points de projection. Il a été ouvert 18 semaines et a organisé 29 séances en 2022. Le cinéma itinérant de Chomérac a ouvert cinq semaines en 2022 donnant lieu à six séances. Le mono-écran de Céret a organisé 70 séances au cours de ses 32 semaines d'activité en 2022.

### L'agglomération parisienne enregistre le taux d'occupation le plus élevé.

Le nombre annuel moyen d'entrées par fauteuil s'accroît très rapidement avec la taille de l'unité urbaine, passant de 53 dans les zones rurales à 169 dans l'agglomération parisienne (131 en moyenne sur l'ensemble du territoire). Le nombre d'entrées par fauteuil est souvent plus fort dans une plus grande agglomération que dans une petite unité urbaine car, dans les grandes villes, la programmation s'étale sur l'ensemble de la semaine, les salles proposent plusieurs séances par jour et sont ouvertes toute l'année. Dans les petites villes, les salles offrent parfois une programmation plus réduite.

### Le nombre d'entrées par fauteuil est le plus élevé pour l'agglomération parisienne

#### Les 10 premières unités urbaines en termes de taux d'occupation des fauteuils en 2022

	taux d'occupation des fauteuils	semaines d'activité
Puget-Ville (4 456 habitants)	93,9%	18
Chomérac (3 178 habitants)	56,6%	5
Céret (14 264 habitants)	44,9%	32
Meung-sur-Loire (9 776 habitants)	34,7%	45
Sarre-Union (2 836 habitants)	33,5%	49
Corbie (8 188 habitants)	30,7%	28
Carcès (7 098 habitants)	30,6%	49
Dieulefit (4 376 habitants)	29,2%	52
Missillac (5 502 habitants)	28,8%	37
Beaurainville (3 376 habitants)	28,7%	53

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

### Un équipement cinématographique bien calibré

En moyenne, la France dispose d'un fauteuil pour 57 habitants en 2022. En volume, l'équipement proposé aux spectateurs potentiels est comparable quelle que soit la taille de l'agglomération. En moyenne, un fauteuil est disponible pour 36 à 62 habitants selon les catégories d'unités urbaines. Pour autant, certaines agglomérations disposent d'un équipement plus dense, comme La Mézière (5 055 habitants et un fauteuil pour deux habitants en 2022) ou Ludres (8 445 habitants et un fauteuil pour trois habitants). La densité d'équipement de ces deux unités urbaines prouve que l'équipement a été imaginé en fonction de leur zone de chalandise et non de leur population. L'agglomération de Fontaine-le-Comte, regroupant les communes de Fontaine-le-Comte et de Croutelle, située à proximité de Poitiers et d'un de ses parcs d'activité, les Portes d'Aquitaine, affiche le troisième parc le plus dense avec un fauteuil pour 3 habitants. Par ailleurs, la capacité d'accueil des salles n'est pas dépendante du nombre d'habitants des communes ou des unités urbaines. Quelle que soit la zone d'implantation, les écrans disposent, en moyenne, de 164 à 196 fauteuils en 2022 (184 fauteuils par écran en moyenne sur l'ensemble du parc).

#### Les 10 premières unités urbaines en termes de densité du parc en 2022 (nombre de fauteuils par habitant)

La Mézière (5 055 habitants)	1/2
Ludres (8 445 habitants)	1/3
Fontaine-le-Comte (4 948 habitants)	1/3
Brumath (11 624 habitants)	1/4
Gréoux-les-Bains (2 825 habitants)	1/4
Saintes-Maries-de-la-Mer (2 145 habitants)	1/6
Gacé (2 033 habitants)	1/6
Le Grand-Bornand (2 135 habitants)	1/6
Saint-Palais (3 188 habitants)	1/6
Bourganeuf (2 674 habitants)	1/7

Lecture : dans l'unité urbaine de La Mézière, il y a un fauteuil pour deux habitants en 2022. Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

### La recette moyenne par entrée augmente avec la taille de l'unité urbaine

En 2022, la recette moyenne par entrée (RME) TTC s'élève à 7,20 € en France. Elle est plus élevée dans les agglomérations les plus peuplées. Le billet coûte, en moyenne, 7,63 € dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et 5,41 € dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants. Sur les 10 dernières années, la RME TTC augmente de 11,5 % sur l'ensemble du territoire français. Plus les agglomérations sont peuplées, plus l'augmentation de la RME est importante sur la période : +17,2 % dans les unités urbaines de 200 000 habitants ou plus, +13,1 % dans l'agglomération parisienne, contre +2,8 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants et +4,9 % dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Les investissements, les modes de gestion et les charges d'exploitation sont importants pour les exploitants présents dans les grandes agglomérations. Par ailleurs, le bassin de population des grandes unités urbaines a un pouvoir d'achat généralement plus élevé. La politique tarifaire des exploitants de ces zones est, par conséquent, différente de celle des exploitants implantés dans les unités urbaines plus petites.

### La recette moyenne par entrée est la plus faible dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants à 5,41 €.

C'est à Forges-les-Eaux (4 902 habitants), à Céret (14 264 habitants) et à Barentin (20 466 habitants) que la recette moyenne par entrée est la plus faible, inférieure à 3 €. L'ensemble des 10 unités urbaines ayant la plus faible recette moyenne par entrée ne possèdent qu'un seul mono-écran.

### Les 10 unités urbaines avec la plus faible recette moyenne par entrée<sup>1</sup> en 2022

Forges-les-Eaux (4 902 habitants)	2,65€
Céret (14 264 habitants)	2,92€
Barentin (20 466 habitants)	2,95€
Gisors (14 305 habitants)	3,00€
Corbie (8 188 habitants)	3,01€
Beaurainville (3 376 habitants)	3,17€
Missillac (5 502 habitants)	3,19€
Nangis (8 990 habitants)	3,28€
Port-Saint-Louis-du-Rhône (8 447 habitants)	3,45€
Saint-Léger-lès-Domart (7 134 habitants)	3,46€

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- les tableaux par zone géographique 2022

- les séries statistiques sur la géographie du cinéma

## 4.2

# Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2022 résulte des avis rendus par les commissions réunies entre les mois de janvier et d'octobre. Il repose exceptionnellement sur l'examen de la programmation des établissements entre le 06/03/2019 et le 03/11/2020, afin de tenir compte des périodes de fermeture administrative des salles liées à la crise sanitaire.

### 763 unités urbaines abritent des salles Art et Essai

Parmi les 933 unités urbaines équipées en salles de cinéma en 2022, 763 comptent dans leur parc au moins un établissement classé Art et Essai, soit 81,8 % de l'ensemble.

A l'exception des unités urbaines de Creil, Lorient, Reims et Troyes, les agglomérations de 100 000 habitants ou plus abritent toutes des salles Art et Essai. Entre 50 000 et 100 000 habitants, six unités urbaines sur les 68 équipées en salles de cinéma ne comptent aucun établissement classé. Il s'agit des agglomérations de Chalon-sur-Saône, Draguignan, Forbach (Sarrebbruck), Haguenau, Bourges et Tarbes. En 2022, 34 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus sont exclusivement équipées de cinémas classés Art et Essai. Pour 27 d'entre elles, il n'existe qu'un seul cinéma dans l'unité urbaine. Par ailleurs, pour 49 autres unités urbaines de 50 000 habitants ou plus, au moins la moitié des établissements sont classés Art et Essai.

**Les unités urbaines de moins de 10 000 habitants comptent le plus grand nombre d'établissement Art et Essai : 387.**

### Équipement Art et Essai en 2022 pour les zones rurales et les unités urbaines<sup>1</sup>

	unités urbaines équipées	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
		nombre	%				
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	387	387	30,6	501	94	187	85
de 10 000 à 20 000 habitants	151	159	12,6	337	56	167	63
de 20 000 à 50 000 habitants	112	133	10,5	498	83	166	50
de 50 000 à 100 000 habitants	61	81	6,4	426	73	172	66
de 100 000 à 200 000 habitants	17	33	2,6	85	16	187	180
200 000 habitants et plus (hors Paris)	34	182	14,4	456	69	152	250
Paris	1	150	11,9	338	58	172	188
<i>zones rurales</i>							
	-	139	11,0	161	28	172	538
<b>France</b>	<b>763</b>	<b>1 264</b>	<b>100,0</b>	<b>2 802</b>	<b>477</b>	<b>170</b>	<b>139</b>

<sup>1</sup>Classement 2022 après appel.  
Source : CNC/INSEE. Recensement 2020, délimitation 2010.

### Fréquentation des établissements Art et Essai en 2022 pour les zones rurales et les unités urbaines<sup>1</sup>

	séances (milliers)	entrées			recettes guichets <sup>3</sup>			recette moyenne par entrée (€)	indice de fréquentation	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils
		millions	%	% du total <sup>2</sup>	M€	%	% du total <sup>2</sup>				
<i>unités urbaines</i>											
moins de 10 000 habitants	366	6,62	11,9	75,2	33,58	10,3	70,5	5,07	0,83	70	10,1%
de 10 000 à 20 000 habitants	348	6,00	10,8	75,5	34,54	10,6	72,3	5,76	1,70	106	10,8%
de 20 000 à 50 000 habitants	637	9,92	17,8	71,9	63,14	19,5	70,7	6,36	2,40	120	9,7%
de 50 000 à 100 000 habitants	641	10,00	18,0	57,9	68,78	21,2	56,0	6,88	2,06	137	9,3%
de 100 000 à 200 000 habitants	113	1,74	3,1	17,8	9,79	3,0	13,2	5,63	0,61	110	9,4%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	619	10,94	19,7	20,3	58,40	18,0	14,2	5,34	0,63	158	12,5%
Paris	481	8,60	15,4	22,9	47,06	14,5	16,6	5,47	0,79	148	11,3%
<i>zones rurales</i>											
	99	1,84	3,3	60,6	9,14	2,8	50,7	4,97	0,12	66	11,9%
<b>France</b>	<b>3 304</b>	<b>55,65</b>	<b>100,0</b>	<b>36,6</b>	<b>324,44</b>	<b>100,0</b>	<b>29,6</b>	<b>5,83</b>	<b>0,84</b>	<b>117</b>	<b>10,6%</b>

<sup>1</sup> Classement 2022 après appel.  
<sup>2</sup> Part de l'Art et Essai dans les entrées et la recette totales.  
<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises.  
Source : CNC/INSEE. Recensement 2020, délimitation 2010.

### Les cinémas Art et Essai, une part importante dans la fréquentation des petites unités urbaines

Si, en moyenne, les cinémas Art et Essai réalisent 36,6 % de la fréquentation en 2022, ce taux n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'établit autour de 20 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus, y compris l'agglomération parisienne. Il est, en revanche, largement supérieur à la moyenne dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants, au-dessus des 70 %. Dans les communes rurales, 60,6 % des entrées relèvent des cinémas Art et Essai.

Le cinéma Art et Essai apparaît, en moyenne, plus cher dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (catégorie D) que dans les autres zones d'implantation. En 2022, la recette moyenne par entrée des salles Art et Essai atteint 6,88 € dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants et 6,36 € dans celles de 20 000 à 50 000 habitants. C'est également dans ces agglomérations que l'indice de fréquentation des salles Art et Essai apparaît le plus élevé : respectivement 2,06 et 2,40 entrées par habitant en 2022, contre 5,83 sur l'ensemble du parc classé.

26 unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants présentent un indice de fréquentation de leurs cinémas Art et Essai supérieur ou égal à 3 entrées annuelles en 2022. Hormis pour Compiègne et Ajaccio, le parc cinématographique de ces 26 agglomérations est intégralement classé.

En 2022, en moyenne, une séance dans une salle Art et Essai est remplie à 10,6 % de sa capacité (10,4 % toutes salles confondues). Ce taux atteint 12,5 % dans les agglomérations de 200 000 habitants ou plus (hors agglomération parisienne) et 11,9 % dans les zones rurales. Il est, en revanche, moins élevé dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (9,3 %) et dans celles de 100 000 à 200 000 habitants (9,4 %).

### Les salles Art et Essai des unités urbaines de 200 000 habitants et plus (hors agglomération parisienne) affichent le meilleur taux d'occupation des fauteuils à 12,5 %.

#### Hausse des entrées des cinémas Art et Essai dans toutes les unités urbaines

Si la fréquentation des établissements classés augmente de 60,0% entre 2021 et 2022, ce taux est très variable selon la taille des unités urbaines. Cette hausse est particulièrement importante dans les zones rurales (+73,1 %) et dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (+68,7 %) et est plus faible dans les unités urbaines de

10 000 à 20 000 habitants (+55,1 %) et dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (+55,1 %). Par rapport à la moyenne 2017-2019, la fréquentation est en recul de 19,0 %. Si toutes les unités urbaines sont concernées, les zones rurales (-3,7 %) et l'agglomération parisienne (-8,7 %) dégagent une baisse plus contenue. À l'inverse, les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (-24,3 %) et celles de 20 000 à 50 000 habitants (-22,0 %) enregistrent les diminutions les plus élevées.

### Les cinémas Art et Essai des unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants réalisent la meilleure recette : 68,8 M€.

#### Évolution de la fréquentation des établissements Art et Essai<sup>1</sup> pour les zones rurales et les unités urbaines (millions)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	6,07	7,02	7,30	7,65	7,80	7,66	8,25	2,73	4,07	6,62
de 10 000 à 20 000 habitants	5,54	6,52	6,53	7,25	7,38	6,95	7,80	2,34	3,87	6,00
de 20 000 à 50 000 habitants	9,27	11,09	12,15	12,18	13,30	11,83	13,00	4,26	6,51	9,92
de 50 000 à 100 000 habitants	9,53	11,70	11,65	12,45	13,27	12,54	13,85	4,30	6,45	10,00
de 100 000 à 200 000 habitants	2,43	2,68	2,36	2,36	2,25	2,27	2,08	0,91	1,03	1,74
200 000 habitants et plus (hors Paris)	11,73	12,78	12,80	14,24	13,93	13,90	14,05	5,50	6,59	10,94
Paris	9,42	9,77	8,63	9,41	8,99	8,63	10,62	4,02	5,20	8,60
<i>zones rurales</i>										
France	1,14	1,44	1,49	1,60	1,63	1,97	2,12	0,75	1,06	1,84
<b>France</b>	<b>55,12</b>	<b>63,00</b>	<b>62,91</b>	<b>67,15</b>	<b>68,55</b>	<b>65,77</b>	<b>71,77</b>	<b>24,82</b>	<b>34,79</b>	<b>55,65</b>

<sup>1</sup>Classement 2022 après appel.  
Source : CNC/INSEE - Recensement 2020, délimitation 2010.

## 4.3

# La programmation des unités urbaines métropolitaines

**Remarques méthodologiques**

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

**53,7 % des entrées des unités urbaines de moins de 10 000 habitants réalisées par les films français**

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 53,0 % dans les zones rurales et 53,7 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants en 2022. A l'inverse, la part de marché des films français est plus faible dans les grandes agglomérations, s'élevant à 38,1 % dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et à 38,2 % dans l'agglomération parisienne.

En 2022, c'est dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants et dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (43,8 %).

**Près de 30 % des entrées de l'agglomération parisienne réalisées par les films Art et Essai**

L'agglomération parisienne enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 28,4 % en 2022, devant les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (27,0 %) et les zones rurales (26,8 %). Elle est inférieure à 20 % dans l'ensemble des autres unités urbaines.

**La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines.**

**Part de marché en entrées des films dans les zones rurales et les unités urbaines en 2022 (%)**

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	53,7	31,2	10,8	4,4	100,0	27,0	73,0	100,0
10 000 à 20 000 habitants	46,6	38,2	11,3	3,9	100,0	19,3	80,7	100,0
20 000 à 50 000 habitants	43,8	41,1	11,2	3,9	100,0	15,9	84,1	100,0
50 000 à 100 000 habitants	40,4	43,8	11,7	4,1	100,0	14,5	85,5	100,0
100 000 à 200 000 habitants	39,5	43,4	12,2	5,0	100,0	17,3	82,7	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	38,1	43,8	13,0	5,1	100,0	19,5	80,5	100,0
Paris	38,2	41,6	13,3	6,9	100,0	28,4	71,6	100,0
<i>zones rurales</i>								
total	41,1	41,4	12,3	5,2	100,0	21,5	78,5	100,0

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

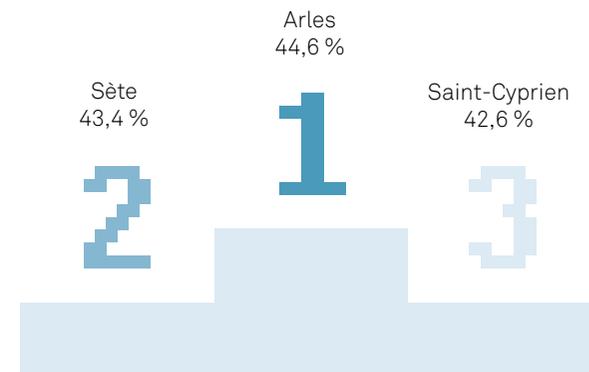
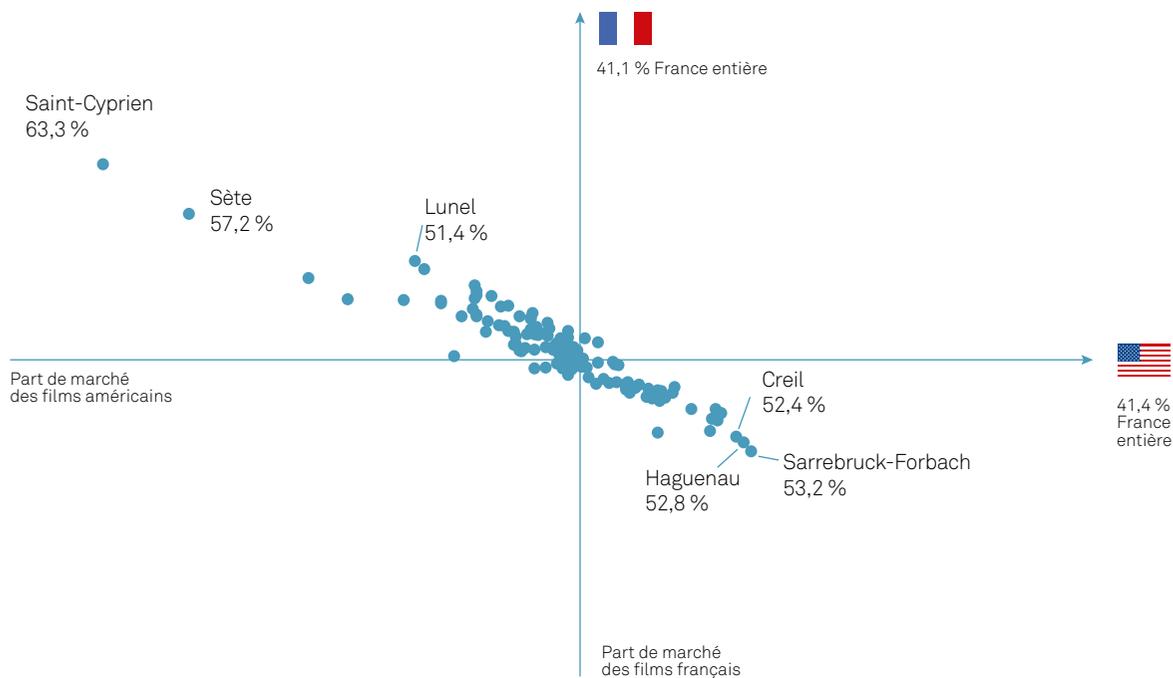
En 2022, 50 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus (sur 123 au total) enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale (41,1 %).

85 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale (41,4 %).

25 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale (21,5 %).

**Art et Essai 21,5 %**  
des entrées totales en 2022

Répartition des unités urbaines selon la part de marché des films français et américains en 2022



Source: CNC / INSEE – recensement 2020.

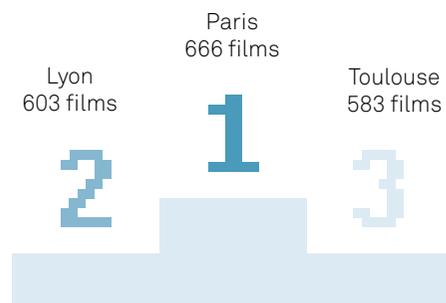
# Longs métrages en première exclusivité

## Films en première exclusivité en 2022

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2022, 681 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma dont 411 films français et 72 films américains. Parmi ces films, 403 sont recommandés Art et Essai.



### Films en première exclusivité dans les zones rurales et les unités urbaines en 2022

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	383	69	106	74	632	390	242	632
10 000 à 20 000 habitants	375	69	101	63	608	377	231	608
20 000 à 50 000 habitants	374	69	104	72	619	386	233	619
50 000 à 100 000 habitants	372	70	104	80	626	389	237	626
100 000 à 200 000 habitants	353	70	103	74	600	375	225	600
200 000 habitants et plus (hors Paris)	391	70	109	85	655	396	259	655
Paris	402	72	107	85	666	400	266	666
<i>zones rurales</i>	365	65	103	63	596	372	224	596
<b>total</b>	<b>411</b>	<b>72</b>	<b>112</b>	<b>86</b>	<b>681</b>	<b>403</b>	<b>278</b>	<b>681</b>

Périmètre : films en première exclusivité.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2020, délimitation 2010.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
- les séries statistiques sur la programmation dans les unités urbaines

## 4.4

# Le public des établissements des unités urbaines métropolitaines

### Remarque méthodologique

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête figure dans le chapitre 1.4.

### Davantage de 50 ans et plus dans les toutes petites unités urbaines et les zones rurales

En 2022, les grandes unités urbaines présentent un public majoritairement masculin. A l'inverse, le public des petites unités urbaines (moins de 100 000 habitants) est majoritairement féminin, exception faite des zones rurales qui affiche la plus forte part de spectateurs masculins (56,8 %).

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon le genre en 2022 (%)<sup>1</sup>

	femmes	hommes
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	50,5	49,5
10 000 à 20 000 habitants	<b>51,5</b>	48,5
20 000 à 50 000 habitants	50,2	49,8
50 000 à 100 000 habitants	49,9	50,1
100 000 à 200 000 habitants	46,7	53,3
200 000 habitants et plus (hors Paris)	48,8	51,2
Paris	48,3	51,7
<i>zones rurales</i>		
	43,2	<b>56,8</b>
<b>ensemble</b>	<b>49,0</b>	<b>51,0</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2020, délimitation 2010.  
Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La composition du public par tranche d'âge des établissements cinématographiques selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En 2022, 47,4 % des spectateurs des établissements des unités urbaines de moins de 10 000 habitants et 45,0 % des spectateurs des zones rurales sont âgés de 50 ans ou plus (moins de 40 % pour les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants, de 50 000 à 100 000 habitants et dans l'agglomération parisienne). C'est également dans ces zones que la population de

50 ans et plus (spectateurs et non spectateurs) est la plus dense. La part de 3-14 ans dans le public est supérieure à la moyenne nationale (15,5 %) dans les unités urbaines de 10 000 à 200 000 habitants ainsi que dans les zones rurales (égal ou supérieur à 16 %). A l'exception des unités de moins de 10 000 habitants, les moins de 25 ans représentent un peu plus d'un tiers du public des unités urbaines (entre 35 % et 39 % selon les unités), atteignant 38,8 % dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants.

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'âge en 2022 (%)<sup>1</sup>

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	14,3	18,5	8,3	11,5	<b>47,4</b>
10 000 à 20 000 habitants	17,7	19,1	11,3	12,7	39,2
20 000 à 50 000 habitants	<b>17,8</b>	18,3	10,4	13,2	40,4
50 000 à 100 000 habitants	17,6	21,2	10,5	13,1	37,7
100 000 à 200 000 habitants	16,7	20,9	9,4	12,4	40,7
200 000 habitants et plus (hors Paris)	15,1	20,5	11,0	13,2	40,2
Paris	13,0	<b>23,1</b>	<b>13,2</b>	<b>13,2</b>	37,5
<i>zones rurales</i>					
	16,0	20,1	7,9	11,0	45,0
<b>ensemble</b>	<b>15,5</b>	<b>20,7</b>	<b>10,9</b>	<b>12,9</b>	<b>39,9</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2020, délimitation 2010.  
Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Par rapport aux autres unités urbaines, l'agglomération parisienne compte une part importante de CSP+ (32,0 %) dans le public de ses salles en 2022, suivie par les unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (26,2 %). La part des CSP- est élevée dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (27,7 %), ainsi que dans celles de 50 000 à 100 000 habitants (25,4 %), contre 22,7 % de spectateurs CSP- sur l'ensemble du territoire.

Les caractéristiques du public du cinéma selon la zone d'implantation des salles sont naturellement le reflet de la population résidente de ces mêmes zones. Toutefois, pour chaque zone, la part des inactifs est sur-représentée dans le public du cinéma par rapport à la population, au détriment des CSP-. Plus précisément, les retraités sont sur-représentés dans le public des zones rurales et des unités urbaines de moins de 10 000 habitants, avec respectivement 29,3 % et 27,7 % de retraités dans ces zones (18,9 % au niveau national).

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022 (%)<sup>1</sup>

	CSP +	CSP -	inactifs	dont élèves/étudiants	dont retraités
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	19,5	24,2	56,3	25,1	27,7
10 000 à 20 000 habitants	20,7	27,7	51,6	31,1	17,2
20 000 à 50 000 habitants	21,8	23,5	54,8	30,7	21,0
50 000 à 100 000 habitants	20,4	25,4	54,2	33,7	17,1
100 000 à 200 000 habitants	22,3	22,6	55,1	32,4	19,3
200 000 habitants et plus (hors Paris)	26,2	22,2	51,6	30,3	18,2
Paris	32,0	19,2	48,8	29,3	16,9
<i>zones rurales</i>					
	22,0	20,0	58,0	26,2	29,3
<b>ensemble</b>	<b>25,0</b>	<b>22,7</b>	<b>52,4</b>	<b>30,4</b>	<b>18,9</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2020, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée. Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### La part des inactifs atteint près de 60 % dans les zones rurales.

#### Le public du cinéma est plus assidu dans les unités urbaines les plus denses

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, l'agglomération parisienne présente la plus forte part d'assidus (22,9 %). La part des occasionnels est la plus élevée au sein du public des établissements implantés dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants, à 51,6 % en 2022 (42,0 % au niveau national), seule tranche où cette part dépasse les 50 %.

La part de spectateurs réguliers la plus importante est enregistrée par les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (46,9 %). Dans les zones rurales, la part des réguliers (45,4 %) est supérieure à la moyenne nationale (43,6 %) notamment grâce au travail des circuits itinérants. Ces zones géographiques comptent le plus grand nombre de circuits itinérants, avec 60 circuits pour un total de 109 en France. La proximité est un atout et une nécessité pour attirer le public de ces zones.

### L'agglomération parisienne présente la part la plus importante d'assidus (22,9 %).

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2022 (%)<sup>1</sup>

	assidus	réguliers	occasionnels
<i>unités urbaines</i>			
moins de 10 000 habitants	14,0	40,7	45,3
10 000 à 20 000 habitants	9,5	38,8	51,6
20 000 à 50 000 habitants	10,0	42,2	47,8
50 000 à 100 000 habitants	9,9	42,0	48,1
100 000 à 200 000 habitants	11,9	46,9	41,2
200 000 habitants et plus (hors Paris)	14,4	44,5	41,0
Paris	22,9	44,6	32,6
<i>zones rurales</i>			
	13,4	45,4	41,2
<b>ensemble</b>	<b>14,4</b>	<b>43,6</b>	<b>42,0</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2020, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée. Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- les séries statistiques sur le public du cinéma selon les catégories d'établissements.

chapitre cinq

# LES COMMUNES



# 5.1

## Le parc cinématographique des communes métropolitaines

### Remarques méthodologiques

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2020 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2020 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence. Outre des évolutions en ce qui concerne les populations des communes, départements, régions ou unités urbaines, chaque nouveau recensement fait apparaître de nouvelles communes ou fusionne certaines d'entre elles.

### L'équipement cinématographique se réduit avec la taille des communes

En 2022, 1 692 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité. Les communes équipées regroupent 48,6 % de la population française d'après les données du recensement de 2020.

Les grandes villes sont les plus fréquemment équipées. Toutes les communes de 100 000 habitants et plus abritent au moins un établissement cinématographique actif depuis 1998. La quasi-totalité des communes de 50 000 à 100 000 habitants est également dans ce cas, à l'exception de Sevrans (93) et Meaux (77) dont le cinéma est actuellement en travaux et devrait rouvrir en fin d'année 2023.

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille de la commune. Si 80,4 % des communes de 20 000 à 50 000 habitants disposent d'au moins un cinéma, 56,7 % des communes de 10 000 à 20 000 habitants sont dans ce cas en 2022 et 2,8 % des communes de moins de 10 000 habitants.

### Communes et population équipées de salles de cinéma selon la taille des communes en 2022

	communes équipées			population totale <sup>1</sup>		population équipée	
	communes existantes	nombre	% du total	millions	%	millions	% de la population totale
moins de 10 000 habitants	35 611	1 004	2,8	33,533	50,4	4,303	12,8
10 000 à 20 000 habitants	522	296	56,7	7,115	10,7	4,148	58,3
20 000 à 50 000 habitants	337	271	80,4	10,190	15,3	8,406	82,5
50 000 à 100 000 habitants	83	81	97,6	5,558	8,4	5,450	98,1
100 000 à 200 000 habitants	29	29	100,0	4,011	6,0	4,011	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	100,0	3,904	5,9	3,904	100,0
Paris	1	1	100,0	2,163	3,3	2,163	100,0
France	36 593	1 692	4,6	66,474	100,0	32,337	48,6

Source : CNC / INSEE - Recensement 2020.

---

**1 692 communes équipées d'au moins un cinéma en 2022.**

---

### Près des 2/3 des cinémas dans les petites communes

Les communes de moins de 20 000 habitants regroupent 65,2 % des établissements, 40,3 % des écrans et 40,6 % des fauteuils en 2022. Elles totalisent 30,2 % des séances, 29,9 % des entrées et 27,2 % des recettes. Cet écart entre leur part de marché en entrées et leur part de marché en recettes s'explique par une politique tarifaire plus avantageuse dans ces communes. En effet, la recette moyenne par entrée s'élève à 6,37 € dans les villes de moins de 10 000 habitants et à 6,76 € dans celles de 10 000 à 20 000 habitants (7,20 € sur l'ensemble du territoire). Cette politique tarifaire résulte également de l'implantation d'établissements de petite taille : 1,5 écran par établissement en moyenne dans les plus petites communes, contre 3,1 écrans par établissement sur l'ensemble du territoire. 71,5 % des mono-écrans sont situés dans ces communes en 2022.

Les communes de 50 000 habitants et plus (hors Paris) assurent 33,8 % des séances en 2022, 33,0 % des entrées et 34,6 % des recettes. La recette moyenne par entrée est plus élevée dans ces villes atteignant 7,34 € dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants, 7,50 € dans celles de 100 000 à 200 000 habitants et 7,86 € dans celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris). En 2022, 15,0 % des établissements actifs, 28,8 % des écrans et 28,6 % des fauteuils sont situés dans ces communes. Elles abritent 41,7 % des multiplexes. En moyenne, un établissement compte 5,9 écrans dans ces communes, soit des établissements de très grande taille, ouverts tous les jours et toute la journée. Leur capacité de programmation explique en partie leurs parts de marché.

**Les communes de moins de 10 000 habitants dégagent la plus faible recette moyenne par entrée en 2022 : 6,37 €, contre 7,20 € sur l'ensemble du territoire.**

### Équipement selon la taille des communes en 2022

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil		
	total	multiplexes	% du total						
moins de 10 000 habitants	1 026	22	2,1	673	65,6	1 558	295	190	114
10 000 à 20 000 habitants	318	24	7,5	203	63,8	978	177	181	40
20 000 à 50 000 habitants	331	84	25,4	201	60,7	1 551	288	186	35
50 000 à 100 000 habitants	145	41	28,3	79	54,5	732	140	191	40
100 000 à 200 000 habitants	92	37	40,2	40	43,5	584	104	179	38
200 000 habitants et plus (hors Paris)	72	25	34,7	31	43,1	495	89	179	44
Paris	77	14	18,2	37	48,1	400	69	172	31
France	2 061	247	12,0	1 264	61,3	6 298	1 161	184	57

<sup>1</sup> Classement 2022 après appel.  
Source : CNC / INSEE - Recensement 2020.

### Résultats de fréquentation selon la taille des communes en 2022

	séances milliers	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		recette moyenne par entrée (€) <sup>1</sup>	indice de fréquentation	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils
		millions	%	M€	%				
moins de 10 000 habitants	1 308	23,97	15,8	152,65	13,9	6,37	0,71	81	10,2%
10 000 à 20 000 habitants	1 228	21,46	14,1	145,03	13,3	6,76	3,02	122	10,1%
20 000 à 50 000 habitants	2 291	40,69	26,8	297,02	27,1	7,30	3,99	141	10,1%
50 000 à 100 000 habitants	1 141	18,91	12,4	138,82	12,7	7,34	3,40	135	9,1%
100 000 à 200 000 habitants	893	15,28	10,0	114,62	10,5	7,50	3,81	146	10,1%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	806	15,98	10,5	125,60	11,5	7,86	4,09	180	11,4%
Paris	732	15,74	10,4	120,62	11,0	7,67	7,28	229	13,3%
France	8 400	152,02	100,0	1 094,36	100,0	7,20	2,29	131	10,4%

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.  
Source : CNC / INSEE - Recensement 2020.

Cannes (06), Vaulx-en-Velin (69) et Ivry-sur-Seine (94) ont le parc le plus dense avec respectivement un fauteuil pour 13, 14 et 15 habitants. Cannes abrite neuf établissements, dont un multiplexe de 12 salles, le Cineum, ouvert en 2021. Vaulx-en-Velin possède deux établissements, dont le Pathé Carré de Soie, un multiplexe de 15 salles situé dans une importante zone commerciale entre Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Ivry-sur-Seine possède deux établissements, dont un multiplexe de 14 écrans, le Pathé Quai d'Ivry.

Au contraire, Aubervilliers (93), Villeurbanne (69) et La Seyne-sur-Mer (83) ont le parc le moins dense avec respectivement un fauteuil pour 705, 649 et 315 habitants. Toutes ces communes comptent un seul établissement mono-écran, classé Art et Essai à Villeurbanne et saisonnier à La Seyne-sur-Mer.

### 103 communes nouvellement équipées en dix ans

En 2013, 1 642 communes françaises étaient équipées d'au moins un établissement cinématographique actif. Ce nombre passe à 1 692 en 2022, soit 50 communes de plus par rapport à 2013 et 21 de plus par rapport à 2021.

53 communes équipées en 2013 ne le sont plus en 2022. 38 comptent moins de 10 000 habitants, 10 entre 10 000 et 20 000 habitants, quatre entre 20 000 et 50 000 habitants et une entre 50 000 et 100 000 habitants (Meaux, ville-centre de l'agglomération de Meaux). Parmi les communes de 20 000 à 50 000 habitants, deux sont situées dans l'agglomération parisienne (Draveil et Villeneuve-Saint-Georges), une dans l'agglomération bordelaise (Lormont) et une dans l'agglomération de Rambouillet (Rambouillet). A l'inverse, 103 communes sont désormais équipées d'au moins un cinéma. 72 comptent moins de 10 000 habitants, 18 entre 10 000 et 20 000 habitants, 10 entre 20 000 et 50 000 habitants (six sont situées dans l'agglomération parisienne – Alfortville, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, La Celle-Saint-Cloud, Longjumeau, Plaisir – et les autres dans les agglomérations d'Armentières – Armentières, de Valenciennes – Denain, de Béthune – Béthune et de Nice – Vallauris) et trois entre 50 000 et 100 000 habitants (Levallois-Perret, Maisons-Alfort et Sarcelles, toutes dans l'agglomération parisienne).

### Les communes de 50 000 habitants et plus selon la densité du parc en 2022 (nombre de fauteuils par habitant)

les 10 plus forts		les 10 plus faibles	
Cannes (73 159 habitants)	1/13	Aubervilliers (89 559 habitants)	1/705
Vaulx-en-Velin (51 990 habitants)	1/14	Villeurbanne (155 858 habitants)	1/649
Ivry-sur-Seine (64 248 habitants)	1/15	La Seyne-sur-Mer (62 999 habitants)	1/315
Rouen (115 792 habitants)	1/17	Clamart (53 740 habitants)	1/305
La Rochelle (79 323 habitants)	1/17	Fontenay-sous-Bois (51 807 habitants)	1/273
Villeneuve-d'Ascq (61 902 habitants)	1/19	Drancy (71 535 habitants)	1/217
Pau (77 061 habitants)	1/19	Vitry-sur-Seine (96 138 habitants)	1/189
Valence (65 709 habitants)	1/19	Gennevilliers (50 096 habitants)	1/173
Tours (140 474 habitants)	1/19	Antibes (75 779 habitants)	1/166
Mulhouse (109 285 habitants)	1/20	Courbevoie (82 701 habitants)	1/166

Lecture : A Cannes, il existe un fauteuil pour 13 habitants.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

### Communes équipées selon leur taille

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
moins de 10 000 habitants	997	991	1 004	1 009	1 011	1 006	1 018	1 023	992	1 004
10 000 à 20 000 habitants	278	278	281	280	279	281	282	282	296	296
20 000 à 50 000 habitants	256	257	256	258	258	256	258	259	264	271
50 000 à 100 000 habitants	71	71	71	73	74	74	74	73	79	81
100 000 à 200 000 habitants	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>France</b>	<b>1 642</b>	<b>1 637</b>	<b>1 652</b>	<b>1 660</b>	<b>1 662</b>	<b>1 657</b>	<b>1 672</b>	<b>1 677</b>	<b>1 671</b>	<b>1 692</b>

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

### Hausse du nombre de communes équipées en salles de cinéma : +50 en dix ans.

### 11 établissements de moins à Paris en dix ans

Le parc cinématographique français gagne 34 établissements entre 2013 et 2022. Les communes les plus touchées par la hausse sont celles de 50 000 à 100 000 habitants et les communes de 10 000 à 20 000 habitants (respectivement +16 et +15 établissements). Paris perd 11 établissements en dix ans et les communes de 100 000 à 200 000 habitants en perdent deux.

### Près de la moitié des établissements située dans les communes de moins de 10 000 habitants.

### 456 écrans supplémentaires dans les communes de moins de 50 000 habitants en dix ans

Entre 2013 et 2022, le nombre de salles passe de 5 589 à 6 298, soit une hausse de 12,7 % (+709 salles). Mis à part Paris, qui perd 11 établissements et une salle sur la période, toutes les tailles de communes sont concernées par cette extension du parc cinématographique et plus particulièrement, les communes de 10 000 à 100 000 habitants : +204 écrans dans les communes de 10 000 à 20 000 habitants, +180 dans celles de 20 000 à 50 000 habitants et +149 dans celles de 50 000 à 100 000 habitants.

### Établissements selon la taille des communes

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
moins de 10 000 habitants	1 022	1 013	1 027	1 033	1 036	1 030	1 041	1 045	1 013	1 026
10 000 à 20 000 habitants	303	302	305	304	303	304	302	305	316	318
20 000 à 50 000 habitants	323	324	324	326	330	326	327	332	323	331
50 000 à 100 000 habitants	129	131	132	134	132	131	130	126	140	145
100 000 à 200 000 habitants	94	94	92	92	94	92	92	87	88	92
200 000 habitants et plus (hors Paris)	68	69	68	68	67	72	71	68	73	72
Paris	88	87	85	87	84	85	82	78	75	77
France	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040	2 045	2 041	2 028	2 061

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

### Écrans selon la taille des communes

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
moins de 10 000 habitants	1 486	1 488	1 530	1 559	1 573	1 577	1 621	1 645	1 546	1 558
10 000 à 20 000 habitants	774	782	808	814	825	848	877	887	951	978
20 000 à 50 000 habitants	1 371	1 382	1 416	1 445	1 482	1 498	1 532	1 556	1 546	1 551
50 000 à 100 000 habitants	583	608	620	622	626	629	633	636	713	732
100 000 à 200 000 habitants	530	536	538	538	560	560	570	553	552	584
200 000 habitants et plus (hors Paris)	444	447	440	445	441	454	470	450	496	495
Paris	401	404	389	419	406	417	411	400	389	400
France	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	5 983	6 114	6 127	6 193	6 298

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

### Les 10 premières communes de 50 000 habitants et plus selon le nombre d'écrans en 2022

Paris (2 162 598 habitants)	400
Lyon (528 633 habitants)	99
Marseille (876 602 habitants)	75
Bordeaux (263 247 habitants)	65
Nice (346 376 habitants)	55
Lille (238 104 habitants)	47
Strasbourg (293 538 habitants)	41
Tours (140 474 habitants)	37
Rouen (115 792 habitants)	36
Montpellier (302 425 habitants)	36

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

204 écrans de plus dans les communes de 10 000 à 20 000 habitants en 2022 par rapport à 2013.

### Paris, plus forte baisse de la fréquentation par rapport à la moyenne 2017-2019

Par rapport à la moyenne 2017-2019, la fréquentation des salles de cinéma sur le plan national recule de 26,9 % en 2022. Si toutes les communes sont concernées par cette baisse, le taux varie fortement. Il est plus élevé dans les communes les plus peuplées. Paris enregistre la plus importante baisse (-31,3 %), suivies des communes de 50 000 à 100 000 habitants (-30,6 %) et des communes de 100 000 à 200 000 habitants (-27,4 %). Les communes de moins de 10 000 habitants enregistrent le plus faible recul (-22,6 %).

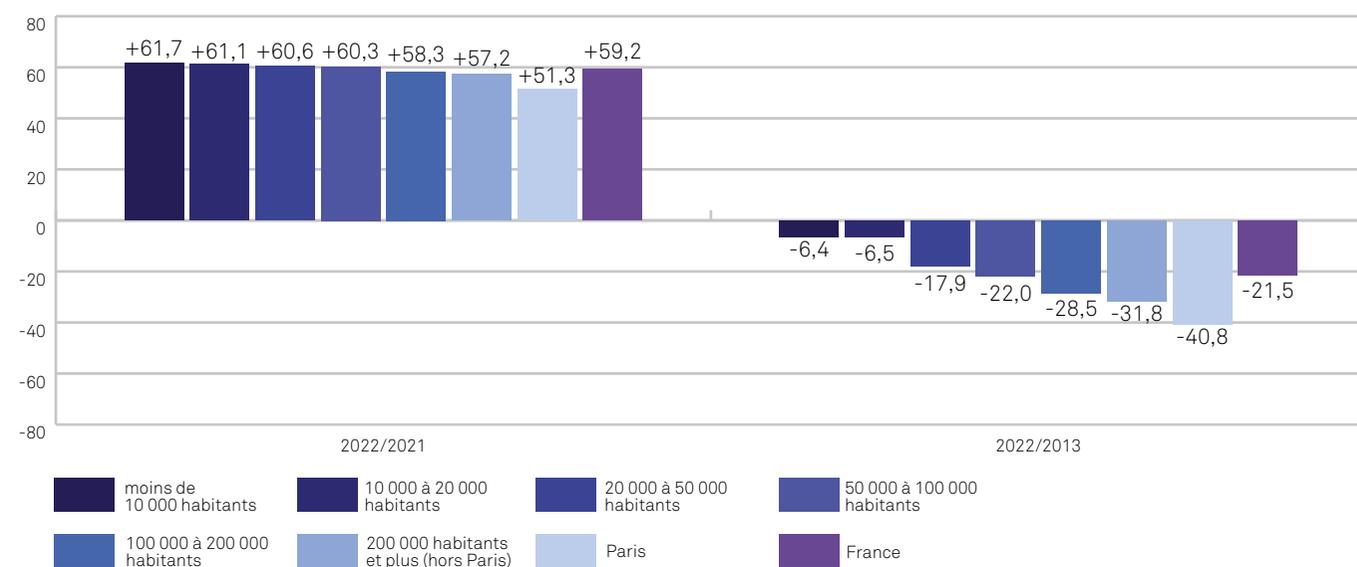
Entre 2021 et 2022, le nombre d'entrées rebondit de 59,2 % sur l'ensemble du territoire. Les communes de moins de 10 000 habitants sont celles qui enregistrent la plus forte hausse (+61,7 %) et Paris la plus faible (+51,3 %).

### Entrées selon la taille des communes (millions)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
moins de 10 000 habitants	25,62	28,79	28,99	30,67	30,86	30,07	32,00	10,08	14,82	23,97
10 000 à 20 000 habitants	22,96	25,70	26,14	28,00	27,88	27,35	29,77	8,85	13,32	21,46
20 000 à 50 000 habitants	49,54	54,77	54,28	56,75	55,65	53,60	58,10	17,19	25,34	40,69
50 000 à 100 000 habitants	24,23	26,66	27,02	28,18	27,76	26,38	27,59	8,23	11,80	18,91
100 000 à 200 000 habitants	21,36	23,00	22,24	22,40	21,35	20,44	21,36	6,67	9,65	15,28
200 000 habitants et plus (hors Paris)	23,44	23,91	22,72	23,03	22,02	21,13	21,85	6,76	10,17	15,98
Paris	26,58	26,25	23,98	24,17	23,89	22,25	22,56	7,48	10,40	15,74
France	193,74	209,08	205,36	213,20	209,41	201,21	213,22	65,26	95,50	152,02

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

### Évolution de la fréquentation selon la taille des communes (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

### Hausse les plus importantes à Issy-les-Moulineaux et Drancy en 2022

Toutes les communes de 50 000 habitants et plus enregistrent une hausse de leur fréquentation entre 2021 et 2022, mais à des degrés variés. Quatre communes enregistrent une hausse de leur fréquentation inférieure à 50 % : Levallois-Perret (+41,0 %), Ivry-sur-Seine (+41,3 %), Boulogne-Billancourt (+43,6 %) et La Seyne-sur-Mer (+49,8 %).

C'est à Issy-les-Moulineaux (+392,5 %), avec l'ouverture de l'UGC Issy-les-Moulineaux de 7 écrans en 2022, et à Drancy (+300,4 %), où le seul cinéma actif a ouvert 45 semaines en 2022 contre 16 en 2021, que la hausse a été la plus importante.

Bobigny (93), Bondy (93) et Aubervilliers (93) sont les communes qui enregistrent la recette moyenne par entrée la plus faible à respectivement 2,67 €, 3,16 € et 3,28 € (7,20 € en moyenne sur l'ensemble du territoire). Ces villes abritent chacune un mono-écran classé en 2022.

Massy (91), Levallois-Perret (92) et Vaulx-en-Velin (69) sont celles pour lesquelles la recette moyenne par entrée est la plus élevée (respectivement 9,56 €, 9,48 € et 9,25 €). Mis à part à Boulogne-Billancourt, les neuf autres communes ayant la recette moyenne par entrée la plus élevée abritent au moins un multiplexe ; Rouen en abrite trois et Marseille quatre.

### Les communes de 50 000 habitants et plus selon la recette moyenne par entrée<sup>1</sup> en 2022

#### les 10 plus forts

Massy (50 844 habitants)	9,56€
Levallois-Perret (67 809 habitants)	9,48€
Vaulx-en-Velin (51 990 habitants)	9,25€
Cannes (73 159 habitants)	8,86€
Ivry-sur-Seine (64 248 habitants)	8,77€
Cagnes-sur-Mer (52 575 habitants)	8,72€
Valence (65 709 habitants)	8,67€
Boulogne-Billancourt (122 162 habitants)	8,56€
Marseille (876 602 habitants)	8,49€
Rouen (115 792 habitants)	8,44€

#### les 10 plus faibles

Bobigny (55 066 habitants)	2,67€
Bondy (53 509 habitants)	3,16€
Aubervilliers (89 559 habitants)	3,28€
Gennevilliers (50 096 habitants)	3,44€
Fontenay-sous-Bois (51 807 habitants)	3,44€
Drancy (71 535 habitants)	3,45€
Vitry-sur-Seine (96 138 habitants)	3,76€
Pantin (60 597 habitants)	3,87€
Villejuif (56 585 habitants)	3,92€
Villeurbanne (155 858 habitants)	3,99€

<sup>1</sup>Toutes Taxes Comprises.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

L'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré à Vaulx-en-Velin (69). Il atteint 13,74 entrées par habitant, notamment grâce au Pathé Carré de Soie, un multiplexe de 15 écrans implanté dans la zone du Carré de soie située entre Villeurbanne et Vaulx-en-Velin dans la métropole de Lyon et qui fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation orchestré par le Grand Lyon.

Villeneuve-d'Ascq (59) enregistre le deuxième plus fort indice de fréquentation (9,53). L'UGC Ciné Cité, situé entre l'université Lille 1 et l'université Lille 3, attire une large population d'étudiants pour lesquels la sortie cinéma est très appréciée.

Vannes affiche le troisième plus fort indice de fréquentation (8,65) grâce notamment à l'implantation sur la commune d'un multiplexe, le Cinéville Parc Lann, au sein d'une importante zone commerciale et, par conséquent, d'un public potentiel.

### En 2022, l'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré à Vaulx-en-Velin.

Les meilleurs taux d'occupation des fauteuils sont dégagés par Maisons-Alfort (commune du 94 abritant un mono-écran – 19,9 %), Courbevoie (commune du 92 abritant deux mono-écrans – 19,7 %) et La Seyne-sur-Mer (commune du 83 abritant un mono-écran saisonnier – 18,4 %).

#### Les communes de 50 000 habitants et plus selon l'indice de fréquentation en 2022

les 10 plus forts	
Vaulx-en-Velin (51 990 habitants)	13,74
Villeneuve-d'Ascq (61 902 habitants)	9,53
Vannes (56 018 habitants)	8,65
Lille (238 104 habitants)	8,62
Tours (140 474 habitants)	8,62
Massy (50 844 habitants)	8,36
Valence (65 709 habitants)	8,32
La Rochelle (79 323 habitants)	8,14
Cannes (73 159 habitants)	7,78
Ivry-sur-Seine (64 248 habitants)	7,76
les 10 plus faibles	
La Seyne-sur-Mer (62 999 habitants)	0,03
Drancy (71 535 habitants)	0,18
Bobigny (55 066 habitants)	0,20
Maisons-Alfort (57 944 habitants)	0,24
Clichy (63 166 habitants)	0,27
Aubervilliers (89 559 habitants)	0,31
Villejuif (56 585 habitants)	0,34
Villeurbanne (155 858 habitants)	0,34
Clamart (53 740 habitants)	0,41
Argenteuil (109 058 habitants)	0,50

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

#### Les communes de 50 000 habitants et plus selon le taux d'occupation des fauteuils en 2022

les 10 plus forts	
Maisons-Alfort (57 944 habitants)	19,9%
Courbevoie (82 701 habitants)	19,7%
La Seyne-sur-Mer (62 999 habitants)	18,4%
Aubervilliers (89 559 habitants)	17,6%
Pessac (66 606 habitants)	17,4%
Nantes (325 857 habitants)	17,1%
Aix-en-Provence (150 358 habitants)	17,0%
Villeurbanne (155 858 habitants)	17,0%
Montreuil (111 954 habitants)	16,8%
Vincennes (50 168 habitants)	16,8%
les 10 plus faibles	
Clichy (63 166 habitants)	3,0%
Bobigny (55 066 habitants)	4,3%
Roubaix (98 480 habitants)	4,8%
Cherbourg-en-Cotentin (80 082 habitants)	4,9%
Mulhouse (109 285 habitants)	5,1%
Évry (66 543 habitants)	5,2%
Chelles (54 691 habitants)	5,6%
Nanterre (96 402 habitants)	5,6%
Pau (77 061 habitants)	5,8%
Fréjus (56 598 habitants)	6,1%

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- Les séries statistiques sur la géographie du cinéma

## 5.2

# La programmation dans les communes métropolitaines

### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

### 46,7 % des entrées des communes de moins de 10 000 habitants réalisées par les films français

Comme chaque année, la part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes. Elle atteint 46,7 % dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2022. Elle est la plus faible dans les communes de 20 000 à 100 000 habitants : à 37,3 % pour les communes de 20 000 à 50 000 habitants et 37,7 % dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants. La part de marché des films français s'élève à 43,7 % à Paris.

En 2022, c'est dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (46,1 %).

### 42,9 % des entrées parisiennes pour les films Art et Essai

Paris enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée (42,9 %) en 2022, loin devant les communes de 200 000 habitants et plus (27,8 %). La part de marché de ces films est inférieure ou égale à 20 % dans les communes de moins de 100 000 habitants.

### Part de marché en entrées des films selon la taille des communes en 2022 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	46,7	37,8	11,3	4,1	100,0	20,0	80,0	100,0
10 000 à 20 000 habitants	40,4	43,9	11,8	3,9	100,0	13,8	86,2	100,0
20 000 à 50 000 habitants	37,3	46,1	12,0	4,5	100,0	14,3	85,7	100,0
50 000 à 100 000 habitants	37,7	44,8	12,2	5,3	100,0	18,5	81,5	100,0
100 000 à 200 000 habitants	41,0	40,3	12,8	5,9	100,0	26,1	73,9	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	40,2	39,5	14,1	6,2	100,0	27,8	72,2	100,0
Paris	43,7	33,4	14,7	8,2	100,0	42,9	57,1	100,0
total	41,1	41,4	12,3	5,2	100,0	21,5	78,5	100,0

Source : CNC / INSEE – Recensement 2020.

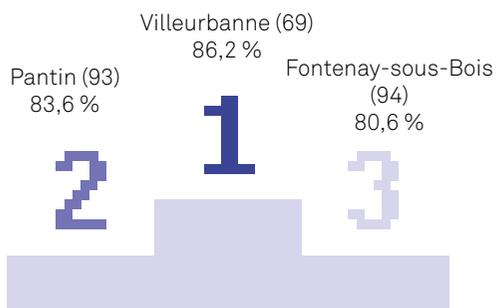
En 2022, 71 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale (41,1 %).

52 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale (41,4 %).

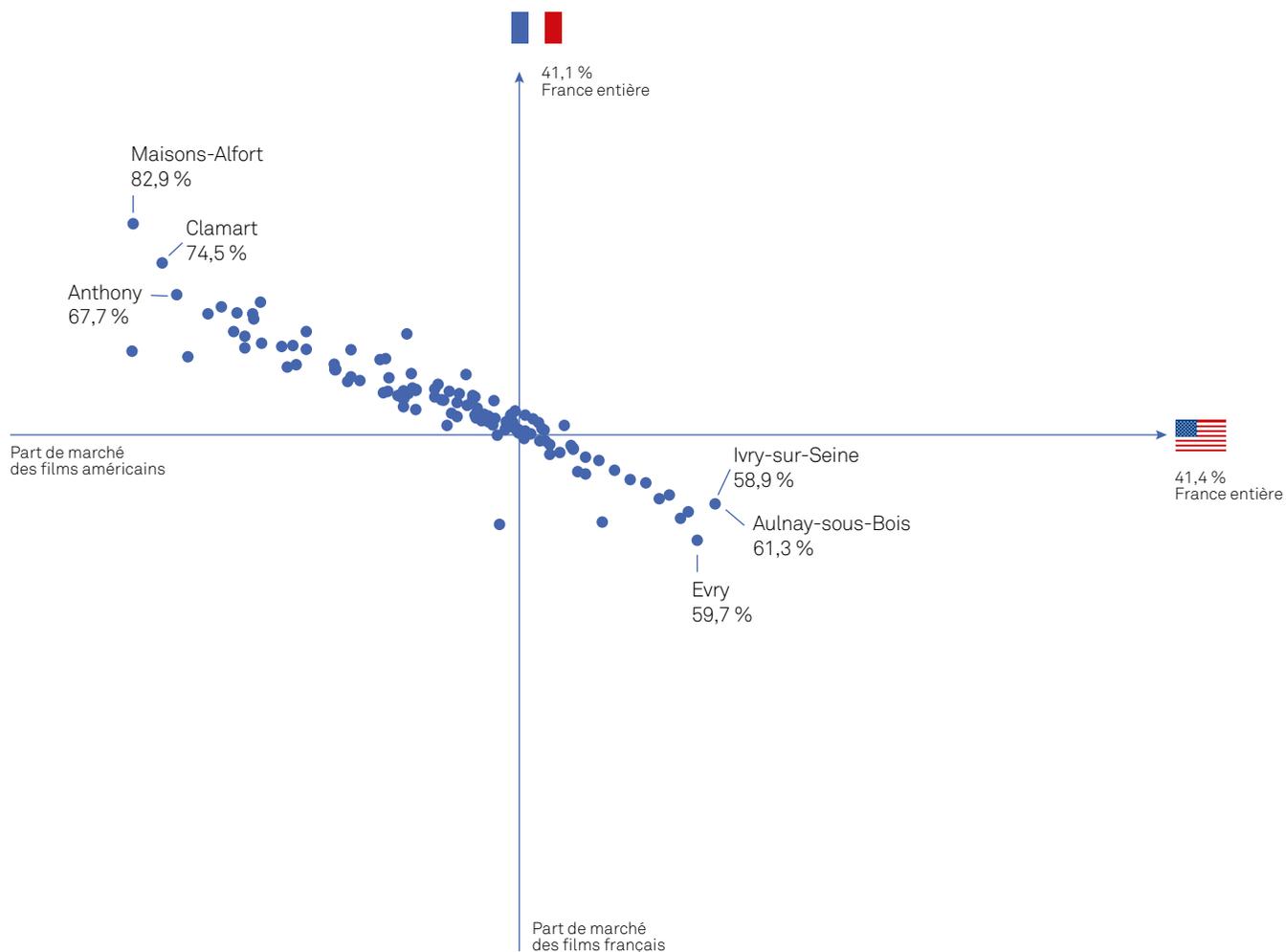
En 2022, 68 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale (21,5 %).

**En 2022, Villeurbanne est la commune où la part de marché en entrées des films Art et Essai est la plus élevée.**

**Art et Essai 21,5 %**  
des entrées totales en 2022



**Répartition des communes de 50 000 habitants ou plus selon la part de marché des films français et américains**



Source: CNC / INSEE – recensement 2020.

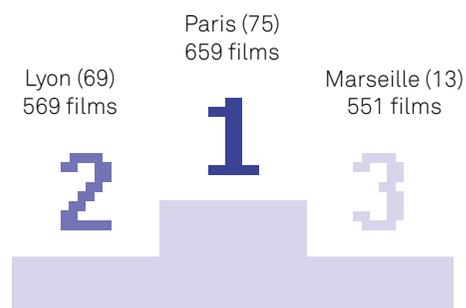
# Longs métrages en première exclusivité

## Films en première exclusivité en 2022

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2022, 681 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 411 films français et 72 films américains. Parmi ces films, 403 sont recommandés Art et Essai.



### Films en première exclusivité selon la taille des communes en 2022

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	390	70	108	83	651	393	258	651
10 000 à 20 000 habitants	385	70	105	76	636	386	250	636
20 000 à 50 000 habitants	382	70	106	85	643	392	251	643
50 000 à 100 000 habitants	373	70	107	82	632	390	242	632
100 000 à 200 000 habitants	372	70	108	83	633	392	241	633
200 000 habitants et plus (hors Paris)	373	70	108	83	634	390	244	634
Paris	396	72	106	85	659	400	259	659
<b>total</b>	<b>411</b>	<b>72</b>	<b>112</b>	<b>86</b>	<b>681</b>	<b>403</b>	<b>278</b>	<b>681</b>

Périmètre : films en première exclusivité.  
Source : CNC / INSEE – recensement 2020.

# 5.3

## Le cinéma à Paris

## Le parc cinématographique à Paris

### 77 cinémas et 400 écrans

Paris dispose d'un parc de salles de cinéma très dense. 400 écrans (11 salles ouvrent et aucune salle ne ferme par rapport à 2021) regroupés dans 77 établissements (2 cinémas ouvrent et aucun ne ferme) sont en activité en 2022. Par rapport à 2021, deux établissements rouvrent : le mono-écran Mac Mahon dans le XVII<sup>e</sup> et le mono-écran Boris Vian Grande Halle dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement. Deux établissements s'agrandissent : l'UGC Ciné Cité Maillot dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement avec 12 écrans (4 initialement) et le cinéma Grand Action, dans le V<sup>e</sup> arrondissement avec 3 écrans (2 initialement). Le VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris est le seul arrondissement à ne pas être équipé d'établissement cinématographique actif en 2022, à la suite de la fermeture du cinéma La Pagode à l'automne 2015.

Plus de la moitié des écrans (51,0 %) sont concentrés dans cinq arrondissements qui totalisent 44,2 % des entrées de la capitale en 2022. 14 établissements, soit 18,2 % des cinémas actifs, sont des multiplexes : UGC Ciné Cité les Halles (27 écrans), UGC Ciné Cité Bercy (18 écrans), MK2 Bibliothèque (16 écrans), Pathé 19 (16 écrans), Gaumont Parnasse (15 écrans), Gaumont Aquaboulevard (14 écrans), UGC Ciné Cité Paris 19 (14 écrans), UGC Ciné Cité Maillot (12 écrans), Pathé Wepler (11 écrans), UGC Gobelins (11 écrans), Pathé Beaugrenelle (10 écrans), Gaumont Convention (9 écrans), MK2 Nation (8 écrans) et Gaumont Alésia (8 écrans).

En 2022, 37 établissements parisiens sont classés Art et Essai. La moitié d'entre eux est située dans le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> arrondissements. En revanche, il n'existe aucun établissement Art et Essai dans six des 19 arrondissements parisiens équipés de salles de cinéma.

### Une hausse de la fréquentation à Paris moins élevée que sur l'ensemble du territoire

Les salles parisiennes réalisent 15,7 millions d'entrées, soit 10,4 % de la fréquentation nationale. La hausse de la fréquentation à Paris (+51,3 % entre 2021 et 2022) est moins élevée que celle observée sur l'ensemble du territoire (+59,2 %). Par rapport à la moyenne 2017-2019, la fréquentation parisienne recule de 31,3 % quand celle de l'ensemble du parc diminue de 26,9 %. Le I<sup>er</sup>, le VI<sup>e</sup>, le XII<sup>e</sup>, le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> arrondissements constituent des lieux privilégiés de sorties cinématographiques, ils totalisent 51,3 % des entrées réalisées dans la capitale.

### Plus de 7 entrées par habitant en moyenne en 2022

Par rapport à la moyenne nationale, l'indice de fréquentation est très élevé dans la capitale. Il s'établit à 7,28 entrées par habitant en 2022, contre 2,29 en moyenne sur l'ensemble du territoire. Paris draine naturellement de nombreux spectateurs résidant dans les départements limitrophes. Ce phénomène est très sensible dans certains arrondissements comme le I<sup>er</sup> (indice de fréquentation de 137,52 en 2022), qui attire un public très nombreux avec son multiplexe de 27 écrans très bien desservi par les transports en commun, le II<sup>e</sup> (41,78 entrées par habitant) qui abrite notamment le Grand Rex ou encore le VI<sup>e</sup> (35,41 entrées par habitant) qui draine un public bien au-delà de ses limites communales avec ses cinémas spécialisés dans les films de patrimoine et d'Art et Essai.

Comme l'indice de fréquentation, le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris (13,3 % en 2022) que sur l'ensemble du territoire (10,4 %). Il est aussi très inégal selon les arrondissements. Il dépasse le seuil de 20 % dans le I<sup>er</sup> (26,7 % en 2022) illustrant un taux de remplissage des salles particulièrement élevé. Il est, à l'inverse, faible dans le VIII<sup>e</sup> (7,4 %).

---

Le taux d'occupation des fauteuils à Paris est supérieur à la moyenne nationale (13,3 % contre 10,4 %).

---

Paris par arrondissement en 2022

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils	entrées		indice de fréquentation	taux d'occupation des fauteuils	
	total	multiplexes	art et essai <sup>1</sup>			millions	% 2022/2021 (%)			
I <sup>er</sup> arrondissement	1	1	-	27	3 896	2,22	14,1	55,1	137,52	26,7%
II <sup>e</sup> arrondissement	2	-	-	13	5 412	0,89	5,6	33,5	41,78	14,1%
III <sup>e</sup> arrondissement	1	-	1	6	557	0,23	1,4	40,4	6,74	17,9%
IV <sup>e</sup> arrondissement	1	-	1	2	238	0,07	0,5	95,2	2,53	17,0%
V <sup>e</sup> arrondissement	10	-	10	19	2 075	0,56	3,6	95,8	9,68	16,5%
VI <sup>e</sup> arrondissement	15	-	8	49	7 528	1,43	9,1	59,2	35,41	11,3%
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII <sup>e</sup> arrondissement	5	-	2	18	4 776	0,54	3,4	32,0	14,93	7,4%
IX <sup>e</sup> arrondissement	3	-	2	10	1 814	0,36	2,3	49,8	5,94	11,9%
X <sup>e</sup> arrondissement	3	-	3	7	899	0,29	1,9	76,5	3,51	16,6%
XI <sup>e</sup> arrondissement	3	-	3	9	1 248	0,42	2,7	59,0	2,91	17,1%
XII <sup>e</sup> arrondissement	3	2	-	33	6 307	1,47	9,3	42,7	10,40	11,8%
XIII <sup>e</sup> arrondissement	5	2	1	38	5 615	1,45	9,2	43,0	8,12	12,9%
XIV <sup>e</sup> arrondissement	6	2	3	38	5 900	1,26	8,0	32,0	9,33	13,7%
XV <sup>e</sup> arrondissement	4	3	1	36	6 171	1,46	9,3	83,2	6,30	13,0%
XVI <sup>e</sup> arrondissement	1	-	-	3	617	0,12	0,7	56,1	0,71	10,6%
XVII <sup>e</sup> arrondissement	5	1	1	24	3 069	0,46	2,9	90,5	2,72	10,7%
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	2	1	-	12	1 929	0,67	4,2	46,3	3,48	17,2%
XIX <sup>e</sup> arrondissement	5	2	1	43	8 078	1,35	8,6	44,0	7,34	10,3%
XX <sup>e</sup> arrondissement	2	-	-	13	2 534	0,48	3,1	45,7	2,49	10,1%
<b>Paris</b>	<b>77</b>	<b>14</b>	<b>37</b>	<b>400</b>	<b>68 663</b>	<b>15,74</b>	<b>100,0</b>	<b>51,3</b>	<b>7,28</b>	<b>13,3%</b>

<sup>1</sup> Classement 2022 après appel.  
Source: CNC / INSEE - Recensement 2020.

# La programmation à Paris

## Remarques méthodologiques

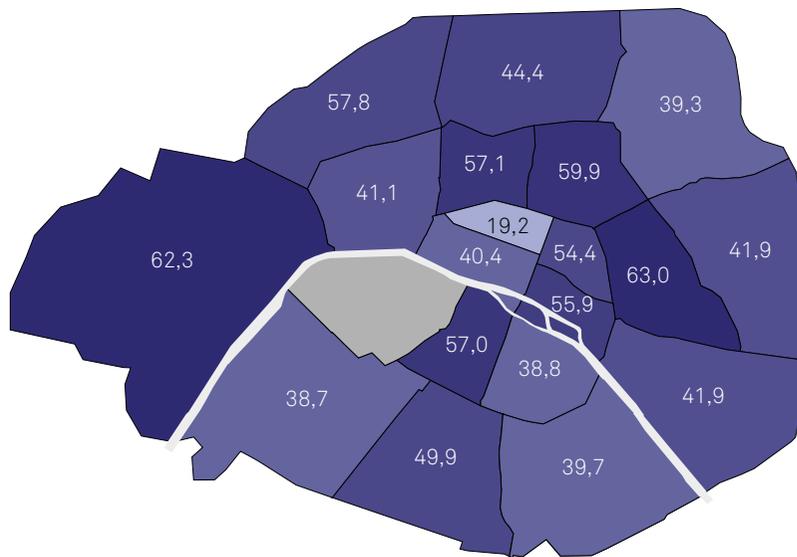
Les chiffres présentés dans cette partie ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

En 2022, 10 arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne parisienne (43,7 %).

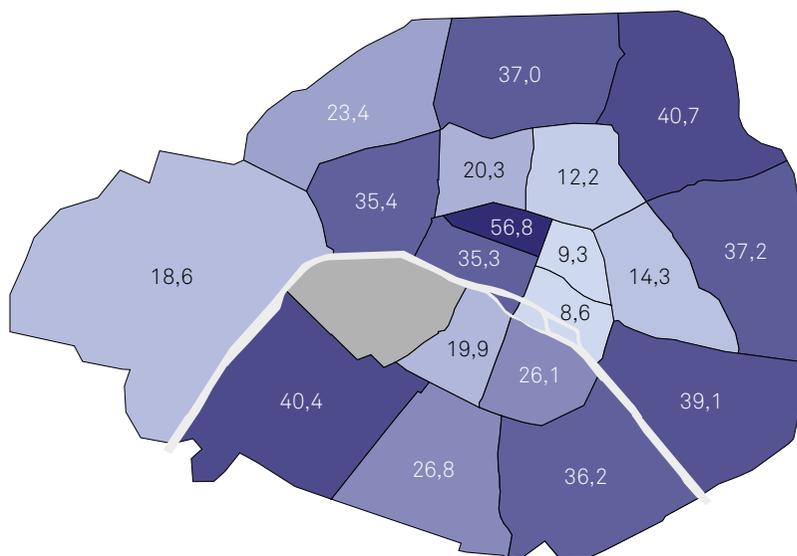
Neuf arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne parisienne (33,4 %).

Part de marché des films français en 2022 : 43,7 % à Paris



Source : CNC.

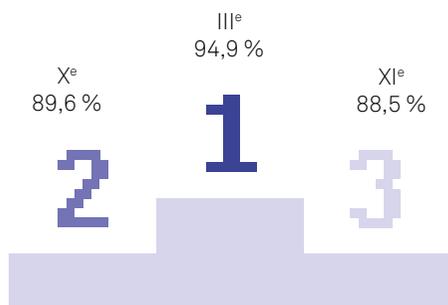
Part de marché des films américains en 2022 : 33,4 % à Paris



Source : CNC.

En 2022, neuf arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne parisienne.

**Art et Essai 42,9 %**  
des entrées parisiennes en 2022



**Part de marché en entrées des films en 2022 (%)**

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I <sup>er</sup> arrondissement	40,4	35,3	15,9	8,3	100,0	41,0	59,0	100,0
II <sup>e</sup> arrondissement	19,2	56,8	13,7	10,4	100,0	10,8	89,2	100,0
III <sup>e</sup> arrondissement	54,5	9,3	14,9	21,3	100,0	94,9	5,1	100,0
IV <sup>e</sup> arrondissement	55,9	8,6	19,6	15,9	100,0	85,0	15,0	100,0
V <sup>e</sup> arrondissement	38,8	26,1	20,5	14,5	100,0	86,2	13,8	100,0
VI <sup>e</sup> arrondissement	57,0	19,9	15,1	8,0	100,0	62,1	37,9	100,0
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII <sup>e</sup> arrondissement	41,1	35,4	14,8	8,8	100,0	34,5	65,5	100,0
IX <sup>e</sup> arrondissement	57,1	20,3	15,7	6,9	100,0	63,7	36,3	100,0
X <sup>e</sup> arrondissement	59,9	12,2	12,6	15,3	100,0	89,6	10,4	100,0
XI <sup>e</sup> arrondissement	63,0	14,3	11,3	11,3	100,0	88,5	11,5	100,0
XII <sup>e</sup> arrondissement	41,9	39,1	14,0	4,9	100,0	25,3	74,7	100,0
XIII <sup>e</sup> arrondissement	39,7	36,2	14,5	9,6	100,0	41,5	58,5	100,0
XIV <sup>e</sup> arrondissement	49,9	26,8	16,1	7,2	100,0	43,9	56,1	100,0
XV <sup>e</sup> arrondissement	38,7	40,4	14,9	5,9	100,0	24,3	75,7	100,0
XVI <sup>e</sup> arrondissement	62,3	18,6	13,6	5,5	100,0	28,8	71,2	100,0
XVII <sup>e</sup> arrondissement	57,8	23,4	11,0	7,8	100,0	53,1	46,9	100,0
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	44,4	37,0	14,0	4,6	100,0	26,5	73,5	100,0
XIX <sup>e</sup> arrondissement	39,3	40,7	12,9	7,1	100,0	38,5	61,5	100,0
XX <sup>e</sup> arrondissement	41,9	37,2	12,8	8,1	100,0	42,6	57,4	100,0
Paris	43,7	33,4	14,7	8,2	100,0	42,9	57,1	100,0

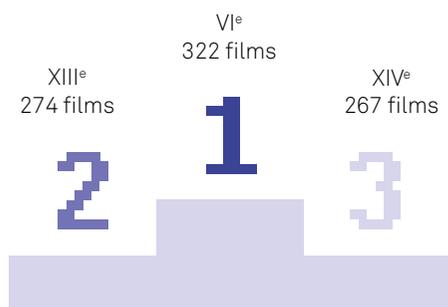
Source : CNC.

## Longs métrages en première exclusivité

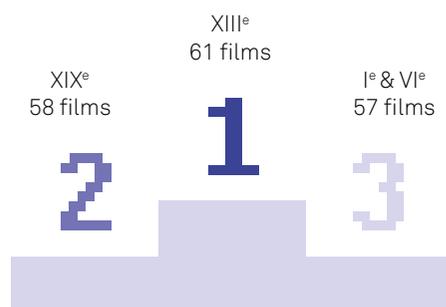
### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

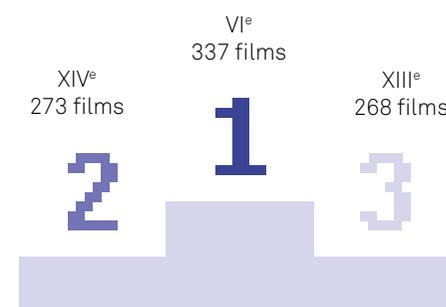
 **396 films**  
en première exclusivité programmés  
à Paris en 2022



 **72 films**  
en première exclusivité programmés  
à Paris en 2022



**Art et Essai** **400 films**  
en première exclusivité programmés  
à Paris en 2022



## Films en première exclusivité en 2022

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I <sup>er</sup> arrondissement	259	57	64	39	<b>419</b>	255	164	<b>419</b>
II <sup>e</sup> arrondissement	85	50	18	23	<b>176</b>	53	123	<b>176</b>
III <sup>e</sup> arrondissement	74	8	19	24	<b>125</b>	120	5	<b>125</b>
IV <sup>e</sup> arrondissement	87	7	27	23	<b>144</b>	117	27	<b>144</b>
V <sup>e</sup> arrondissement	197	17	53	33	<b>300</b>	236	64	<b>300</b>
VI <sup>e</sup> arrondissement	322	57	71	56	<b>506</b>	337	169	<b>506</b>
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII <sup>e</sup> arrondissement	196	55	55	34	<b>340</b>	202	138	<b>340</b>
IX <sup>e</sup> arrondissement	124	21	26	15	<b>186</b>	127	59	<b>186</b>
X <sup>e</sup> arrondissement	167	16	47	33	<b>263</b>	234	29	<b>263</b>
XI <sup>e</sup> arrondissement	144	25	33	20	<b>222</b>	182	40	<b>222</b>
XII <sup>e</sup> arrondissement	180	51	38	24	<b>293</b>	141	152	<b>293</b>
XIII <sup>e</sup> arrondissement	274	61	58	51	<b>444</b>	268	176	<b>444</b>
XIV <sup>e</sup> arrondissement	267	51	72	43	<b>433</b>	273	160	<b>433</b>
XV <sup>e</sup> arrondissement	242	56	61	39	<b>398</b>	219	179	<b>398</b>
XVI <sup>e</sup> arrondissement	61	12	16	4	<b>93</b>	41	52	<b>93</b>
XVII <sup>e</sup> arrondissement	180	37	39	22	<b>278</b>	162	116	<b>278</b>
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	178	46	39	24	<b>287</b>	143	144	<b>287</b>
XIX <sup>e</sup> arrondissement	226	58	47	45	<b>376</b>	198	178	<b>376</b>
XX <sup>e</sup> arrondissement	126	41	29	33	<b>229</b>	105	124	<b>229</b>
Paris	<b>396</b>	<b>72</b>	<b>106</b>	<b>85</b>	<b>659</b>	<b>400</b>	<b>259</b>	<b>659</b>

Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :

- Les séries statistiques sur la programmation à Paris

## Le public à Paris

### Un public assidu du cinéma

Le public des établissements cinématographiques parisiens présente plusieurs spécificités.

En 2022, les établissements parisiens comptent une part de 15-34 ans (37,3 %) nettement supérieure à l'ensemble des établissements du territoire (31,6 %). A l'inverse, la part des 3-14 ans au sein du public des établissements parisiens (10,8 %) est inférieure à celle constatée tous établissements confondus (15,5 %). Toutefois, la fréquentation sur l'année 2022 a été portée par les 50 ans et plus, ces derniers représentent 39,7 % du public parisien, alors même que les 50 ans et plus constituent 35,2 % de la population parisienne, soit une part inférieure à la moyenne nationale (40,4 %). À l'échelle de la population parisienne, la part des moins de 15 ans est inférieure à la moyenne nationale, à 13,4 % contre 17,6 %. A contrario, les 25-34 ans sont sur-représentés dans la population parisienne puisqu'ils représentent 18,7 % de la population, contre 11,5 % au niveau national.

Les spectateurs hommes apparaissent également sur-représentés dans le public des établissements parisiens, à hauteur de 55,8 % contre 51,0 % au niveau national. Un résultat renforcé par le fait que les hommes ne représentent que 47,0 % de la population parisienne.

La part des CSP+ dans le public des établissements parisiens (36,2 %) est largement supérieure à la moyenne de l'ensemble des établissements de France métropolitaine : +11,2 points (25,0 % de CSP+ sur le plan national). Selon le recensement 2020, il convient cependant de souligner que la part des CSP+ est nettement plus importante dans la population parisienne (42,7 %) que sur l'ensemble du territoire (25,5 %). La part des étudiants dans le public parisien est inférieure à la moyenne nationale (26,8 %, contre 30,4 % tous établissements confondus), bien que la population parisienne compte en proportion plus d'étudiants (10,5 % comparé à la moyenne nationale de 8,6 %).

par ses habitudes de fréquentation. 32,0 % des spectateurs de ces établissements sont assidus (14,4 % tous établissements confondus). La part des spectateurs réguliers est égale à la moyenne nationale (43,6 %) et celle des spectateurs occasionnels est, par conséquent, largement inférieure (24,4 %, contre 42,0 %).

### Public des établissements parisiens en 2022 (%)

	Paris	ensemble
<b>genre</b>		
femmes	44,2	49,0
hommes	55,8	51,0
<b>âge</b>		
3-14 ans	10,8	15,5
15-24 ans	23,1	20,7
25-34 ans	14,2	11,0
35-49 ans	12,2	12,9
50 ans et plus	39,7	39,9
<b>catégorie professionnelle</b>		
CSP+	36,2	25,0
CSP-	17,3	22,7
inactifs	46,6	52,4
<i>dont élèves/étudiants</i>	26,8	30,4
<i>dont retraités</i>	18,2	18,9
<b>habitat</b>		
région parisienne	95,6	18,5
autres régions	4,4	81,5
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>		
assidus	32,0	14,4
réguliers	43,6	43,6
occasionnels	24,4	42,0
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC / INSEE – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Le public des établissements parisiens se distingue aussi

# Glossaire

**Catégories socio-professionnelles :** regroupements de salariés qui exercent les mêmes fonctions. Elles sont divisées en trois catégories dans les statistiques du CNC :

- les CSP+ : individus exerçant une profession de catégorie supérieure (chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires),
- les CSP- : individus exerçant une profession de catégorie inférieure (artisans, commerçants, ouvriers, employés, agriculteurs),
- les inactifs : individus n'exerçant pas d'activité professionnelle (retraités, élèves et étudiants, personnes sans emploi).

**Etablissement et écran cinématographique actif :** établissement et écran ayant transmis au moins un bordereau de recettes au CNC au cours de l'année.

**Habitudes de fréquentation :** déterminées par le nombre de visites au cinéma par an et par spectateur. Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les spectateurs occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

**Indice de fréquentation :** rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

**Multiplexes :** établissements dotés de 8 écrans ou plus.

**Population cinématographique :** ensemble des individus âgés de 3 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

**Recette moyenne par entrée ou RME :** elle est exprimée toutes taxes comprises et est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la division de la somme des recettes réalisées aux guichets des salles de cinéma par le nombre d'entrées payantes enregistrées. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence.

**Taux d'occupation des fauteuils :** rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés. La capacité de la plupart des salles étant calibrée pour accueillir un maximum de spectateurs pour les séances de grande affluence, le taux d'occupation moyen d'une salle sur une année est généralement inférieur à 25 % : 97,1 % des écrans affichent un taux d'occupation inférieur à 25 % en 2022 (97,4 % en 2021 et 92,6 % en 2019).

**Unité urbaine (ou plus communément agglomération) :** ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants.

Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2010, est appuyée sur le recensement de 2009.

Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2 000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée de constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments ou terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur

deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population résidant dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2 000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

les dossiers du CNC  
n° 347 – septembre 2023  
Géographie du cinéma 2022

une publication du  
Centre national du cinéma  
et de l'image animée  
291 boulevard Raspail –  
75675 Paris Cedex 14  
www.cnc.fr

directeur de la publication  
Dominique Boutonnat

direction des études, des statistiques  
et de la prospective  
tél : 01 44 34 38 26 – despro@cnc.fr

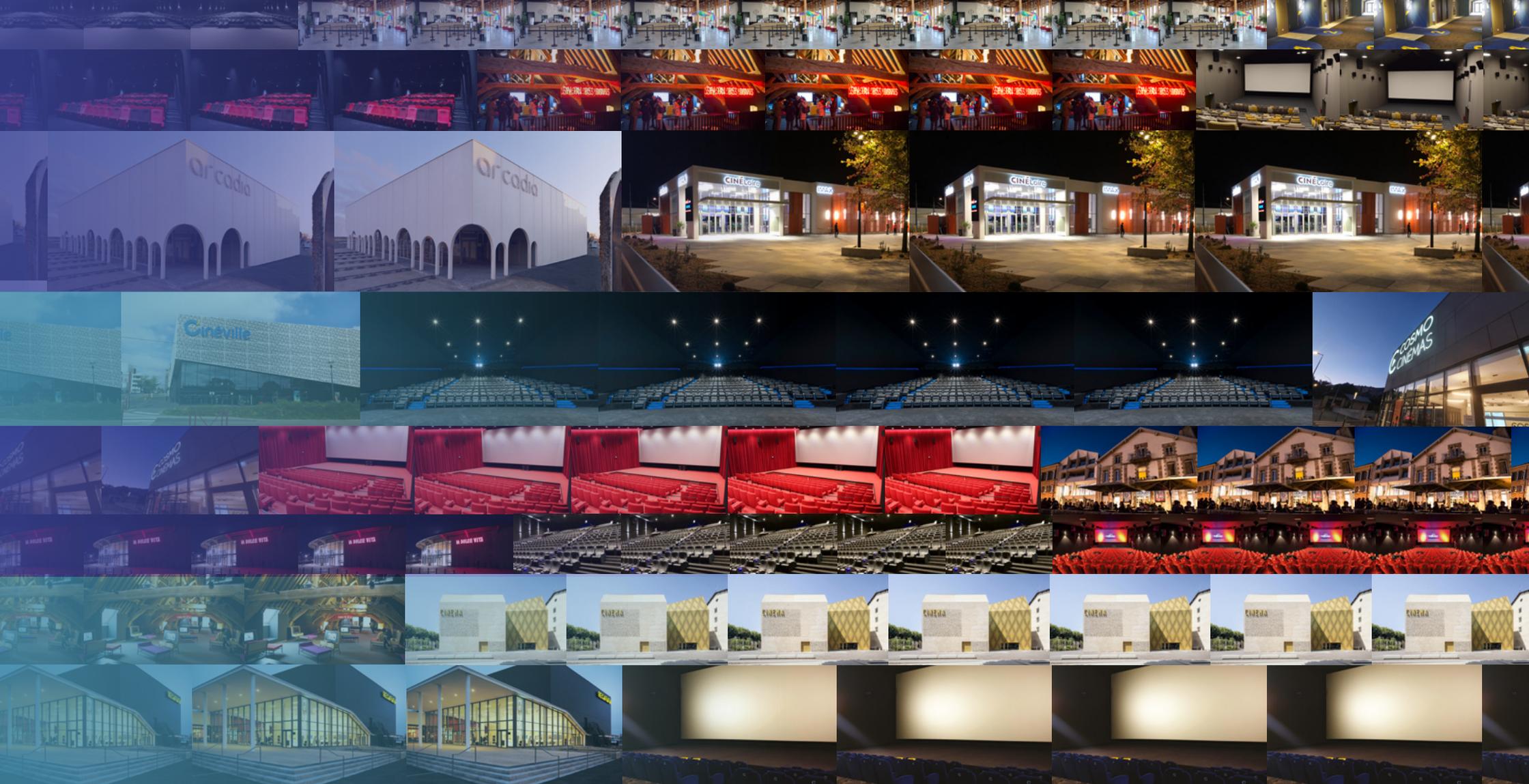
direction de la communication  
tél. 01 44 34 38 83

comité éditorial et rédactionnel  
Raphaël Drouet, Emma Golding, Sophie Jardillier, Cécile Lacoue, Ivan Piccon

conception graphique  
c-album

Sauf mention particulière, toute reproduction partielle ou totale des informations diffusées dans cette publication du CNC est autorisée sous réserve d'indication de la source.

Dépôt légal à parution  
Commission paritaire n°122- ADEP.  
ISSN 1551-0358



Géographie du cinéma 2022  
N°347 – septembre 2023

une publication  
du Centre national du cinéma  
et de l'image animée  
291 boulevard Raspail  
75675 Paris Cedex 14  
www.cnc.fr

direction des études,  
des statistiques  
et de la prospective  
tél. 01 44 34 38 26  
despro@cnc.fr

direction  
de la communication  
tél. 01 44 34 38 83

